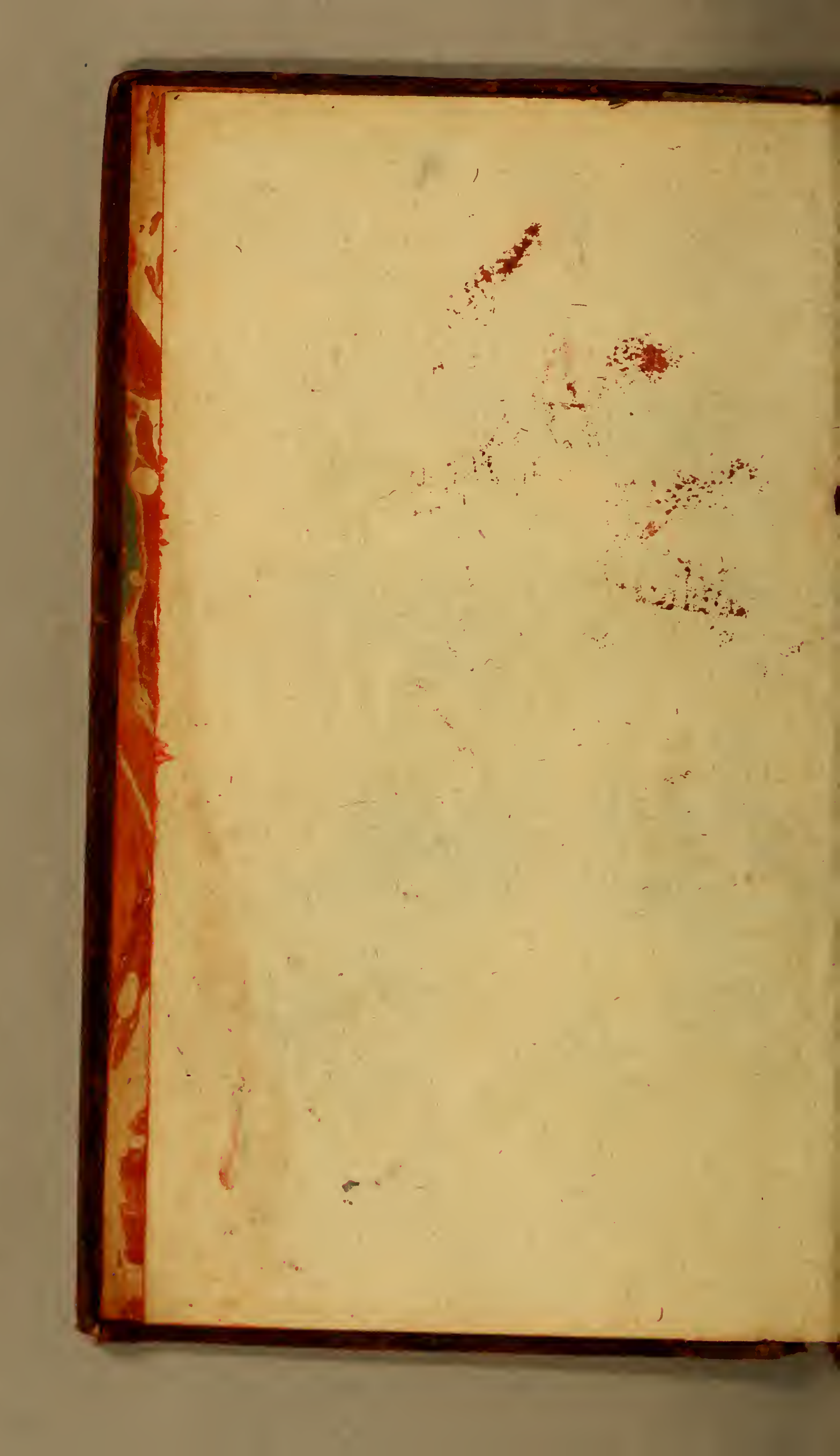
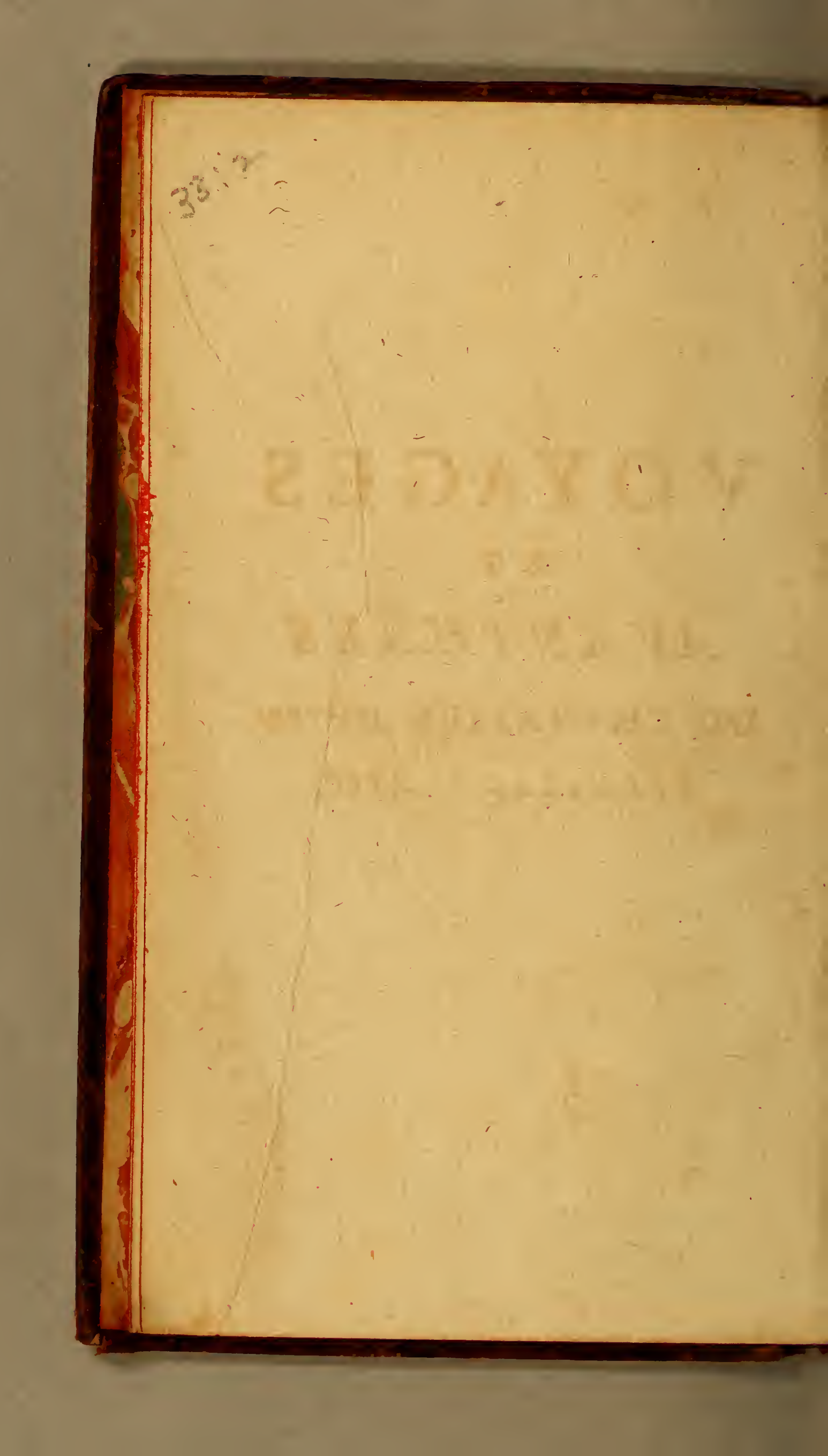



A18b
GAUDEO
John Carter Brown.





Edition 1605. } avec voyage
5.50 de Hofler
B. de P.



VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***,

PREMIERE PARTIE.

[illegible] No 31.

p. 69, 175

VOYAGES ET AVANTURES DU CHEVALIER DE ***.

Contenant les Voyages de l'Auteur dans les Isle Antilles Françoises du vent de l'Amérique Septentrionale, y compris les Isles Caraïbes de Saint-Vincent, Sainte-Lucie & la Dominique; & dans celle de Saint-Thomas, appartenante aux Danois.

PREMIERE PARTIE.



A LONDRES,

Et se trouvent

A PARIS,

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des Augustins, à la Bonne Foi.

M. DCC. LXIX.

ERRATA

De la premiere Partie.

PAGE vj, *lig.* 5, s'il en eſt, *liſ.* ſi elle en eſt.
22, *lig.* 29, qui, *liſ.* ce qui.
36, *lig.* 2, étendre, *liſ.* entendre.
155, *lig.* 25, vendus, *liſ.* rendus.
165, *lig.* 28, de ces, *liſ.* des ſes.
177, *lig.* 5, ſauriez, *liſ.* ſaurez.





A M. L'ABBÉ G***.

EN SON CHATEAU DE N***.

MONSIEUR,

Comme c'eſt à vous que cet Ouvrage doit ſon exiſtence, j'eſpere que vous voudrez bien permettre que je vous en faſſe hommage. Depuis dix ans, j'ai formé mille projets de le mettre au jour, ſans pouvoir en venir à bout; vous m'en avez fourni le moyen, en m'invitant à paſſer la belle ſaiſon à votre charmante campagne; dérobé alors au tumulte de la Capitale, j'ai profité des momens

que votre application m'a laissés ; & encouragé par votre exemple, je me suis trouvé en état de pouvoir donner au public l'Histoire de mes Voyages ; trop heureux s'il en est bien reçu, plus heureux encore si l'offre que je vous en fais, peut vous être agréable. Je pourrois, si je ne connoissois pas votre modestie, faire ici une éloge plus mérité que la plupart de ceux que nous voyons offerts à l'adulation ; mais pour ne vous pas déplaire, je me contenterai d'annoncer à mes Lecteurs toute la reconnoissance que je vous dois, ainsi que les sentimens d'attachement, d'estime & de respect, avec lesquels je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.
D***.



AVERTISSEMENT.

Il y a environ dix ans que j'ai mis fin à mes Voyages, ſans avoir juſqu'ici trouvé le moment de pouvoir en donner l'hiſtoire au public. Des affaires multipliées que j'ai eues à terminer depuis mon retour à Paris, différens voyages en Province qui en ont été la ſuite, & plus encore la diſſipation en tout genre, qu'offre la Capitale à ceux qui ſont occupés de leurs plaiſirs, m'ont fait remettre d'année à autre, la tâche que je m'étois propoſée (quoique jeune) dès le tems de mon départ.

Mais comme j'ai toujours eu ſoin d'écrire ce qui s'eſt pré-

ſenté de curieux dans tous les endroits que j'ai parcourus & examinés avec ſoin, je me ſuis raſſuré ſur mes journaux, perſuadé qu'une ſimple reviſion, me remettroit en tout tems ſur les voies, & me repréſenteroit aiſément les objets. C'eſt ce que je viens d'éprouver depuis que j'ai commencé mon Ouvrage.

Retiré depuis quelques mois à la campagne, j'ai cru ne pouvoir mieux employer le tems de ma retraite, qu'en mettant la derniere main à un Ouvrage qui m'a toujours tenu à cœur.

Je ſouhaite que le public l'accueille avec autant de plaiſir que j'en goûte à le lui préſenter. Quand on offre tout ce que l'on peut offrir, on doit nous en ſavoir gré; je ne brigue point d'ailleurs la réputation d'homme ſavant ni de bel eſprit, je fais ſeulement part à mes concitoyens de mes

remarques ; & cela avec le ſtyle d'un homme qui raconte ce qu'il a vu : au moins le Lecteur pourra-t-il, en me liſant, s'aſſurer qu'il lit un Voyageur fidele dans ſes narrations, & qui par cette ſeule conſidération, mérite qu'on lui paſſe quelques fautes dans le ſtyle, s'il s'en trouve.

J'ai été très-exact dans les deſcriptions des différentes Contrées que j'ai parcourues ; je n'ai pas négligé de faire mention des reptiles, inſectes, poiſſons extraordinaires, quadrupedes, amphibies, & de toutes les eſpeces d'oiſeaux rares que j'y ai remarqués : enfin je n'ai rien omis de tout ce qui pouvoit intéreſſer la curioſité du public.

Pour ne pas tenir trop longtems ſuſpendue l'attention de mes Lecteurs, par des Epiſodes longues, qui auroient interrompu le fil de ma narration, j'ai remis

à ma troisieme Partie, la description des lieux, qui n'a pas été faite de suite.

Je me flatte qu'il sera aisé de voir que je n'ai point cherché à dire du merveilleux pour accréditer mon Ouvrage, mais du vrai, pour mériter le titre d'homme véridique, qualité rare dans un Voyageur.

Je crois qu'il est à propos de prévenir le Lecteur que, sans altérer la vérité des faits rapportés dans les différentes Avantures qui me sont arrivées dans le feu de ma jeunesse, j'ai jugé à propos (pour ne pas blesser des personnes qui pourroient être connues en France) de supprimer les noms, & me suis contenté de les indiquer par des lettres initiales, ou de les changer.

Afin d'éviter la sécheresse ordinaire aux Voyageurs, & qui rend communément la lecture de leurs

Ouvrages ennuyeuſe, j'ai eu ſoin de retrancher les redites, les dates multipliées & le ſtile uſité dans les Journaux de Voyages; j'ai varié les miens par quantité d'Anecdotes intéreſſantes qui ſe ſont paſſées ſous mes yeux; j'y ai même joint mes Avantures perſonnelles, où l'on verra les dangers que court une jeuneſſe inconſidérée, trop tôt livrée à elle-même, ce qui donnera matiere à réflexions à ceux qui entreprendront de fournir pareille carriere.

Quoique ce ſoit un marin & non un Académicien qui écrive, ſon ſtyle n'a cependant rien (j'oſe le dire) de trop diffus; il eſt peu chargé d'Epiſodes, il dit tout ce qu'il a vu, il n'oblige point ſes Lecteurs à ſuivre ſes opinions, il leur laiſſe au contraire toute liberté de s'en tenir à leurs préjugés

Si ſon Ouvrage eſt goûté, il ſera plus que payé de ſes peines, & il donnera dans peu ſes autres Voyages aux côtes de Guinée, aux Indes, en Egypte & en Turquie. Il comptoit d'abord les faire paroître en même tems que ceux-ci; mais un incident imprévu l'a obligé de laiſſer un intervalle entre les uns & les autres.



VOYAGES ET *AVANTURES* DU CHEVALIER D****.



PREMIERE PARTIE.

JE ne m'amuſerai point à promener ici mes lecteurs le long des branches de mon arbre généalogique, je me contenterai de dire tout ſimplement que je ſuis iſſu d'une des meilleures & des plus anciennes familles du Vivarais. Je n'avois que ſix ans quand mon pere mourut, ma mere ne lui ſurvécut que de deux ; un frere

aîné, une sœur cadette & moi, fûmes mis sous la tutelle d'un oncle paternel, fort honnête homme, mais d'un génie borné, & très-adonné à ses plaisirs. Un laquais, une cuisiniere & une jeune gouvernante, avec qui il se passoit de femme, composoient toute sa maison. Cette position ne lui permettoit gueres d'avoir soin de l'éducation de ses trois pupilles, ni de veiller de près à leur conduite. Il prit donc sagement le parti d'envoyer ma sœur à l'Abbaye Royale d'Etrun, près d'Arras, où nous avions une parente Religieuse, & de me faire partir, avec mon frere, pour Paris, où nous fûmes mis en pension au Collége de Beauvais, pour y continuer nos études.

Je me liai avec un Pensionnaire, dont la connoissance, quoique bonne en elle-même, a donné lieu à tous les malheurs de ma vie, ou plutôt aux sottises qui les ont occasionnées. Il se nommoit Dupradel, il n'avoit que deux ans plus que moi; nous nous liâmes l'un & l'autre de la plus étroite amitié; une conformité de taille, de goût & de caractere, décida entre nous la sympathie;

il avoit une mere, à peu de chose près, semblable au Colloſſe de Rhodes ; elle demeuroit à l'Hôtel des Urſins, dans la Cité. Il m'y conduiſit, pour la premiere fois, le jour d'un feu qu'on tiroit à la Grêve. J'eus le bonheur de lui plaire ; elle avoit l'eſprit très-orné, beaucoup d'enthouſiaſme pour les voyages, & ſurtout pour les choſes extraordinaires. Elle m'en recommanda fort la lecture, me prêta différens Mémoires, parmi leſquels étoient ceux du P. Labat, les ſurprenantes Avantures de Robinſon Cruſoé, & quantité d'autres de cette eſpece. Je les lûs tous avec une avidité inſatiable ; je crus de bonne foi, & à la lettre les Auteurs ſur leurs écrits ; étois-je en état dans ce tems de faire aucun examen ? je n'avois encore vu qu'une ſyntaxe & des pédans ; j'étois bien éloigné de penſer que des gens qui annoncoient dans leurs ouvrages, vouloir inſtruire le public, fuſſent capables d'en impoſer auſſi groſſierement : quoi qu'il en ſoit, je pris un tel goût pour les voyages, que j'en avois jour & nuit l'imagination remplie, & que

je négligeois entierement mes études:
Mon Répétiteur & mon Régent s'en apperçurent, ils en ignoroient les motifs, ils m'en firent des reproches, & par des comparaifons, qui, en toute autre circonftance, m'auroient été odieufes, ils tâcherent d'exiter mon émulation : mon frere même qui, un jour, me furprit avec mes livres, & qui en fut avertir notre Répétiteur, s'ingéra auffi de me faire des reprimandes : fon ton d'aîné me déplut, je me croyois au moins auffi raifonnable ; d'ailleurs une meilleure conftitution & une haine implacable pour tout ce qui fentoit la dépendance, concoururent à me donner de l'aigreur, & à me faire fortir, pour la premiere fois de ma vie, du caractere de douceur, que jufqu'alors on avoit cru mon appanage ; mon frere, qui étoit foutenu, me répliqua, me menaça ; je tenois une fronde entre les mains, & d'une pierre qui étoit dedans, je l'atteignis fi jufte au front, qu'il en fut renverfé ; il eut une contufion terrible. Le Chirurgien arriva, le panfa, & raffura nos Maîtres fur

ſon fort : le Principal, en actions de graces, me condamna pendant neuf jours au pain & à l'eau, m'ôta mes livres, & eut la cafarde charité, pour rendre la neuvaine plus efficace, de me faire adminiſtrer le premier & le dernier jour, plus de cent coups de fouet ; c'étoit en 1725, année très-féconde en neuvaines de toutes eſpeces. Quoique cette punition ne fût point du tout amuſante pour moi, je l'aurois cependant encore préférée aux excuſes arrachées que l'on me contraignit de faire à mon frere : enfin j'étois le plus foible ; tout, hors mon camarade, étoit contre moi, il fallut donc me réſoudre à filer doux. Près de deux ans ſe paſſerent, depuis ce tems, dans une aſſez bonne intelligence, au moins en apparence, entre mon frere & moi ; mais étant allés paſſer enſemble les vacances de mil ſept cens vingt-ſept, à S. Prix, chez M. le Clerc de Leſſeville, Conſeiller au Parlement de Paris, qui avoit été fort ami de mon pere, & à qui mon oncle nous avoit recommandés. Je ne laiſſai pas échapper l'occaſion de lui communiquer mon goût pour les

voyages & la marine; je parvins à le lui faire approuver, & l'engageai d'en écrire à mon oncle, qui, par sa réponse, le laissa le maître de faire tout ce qu'il jugeroit à propos.

Nous revinmes à Paris la veille de la S. Martin; il y avoit déjà cinq semaines que mon frere étoit retourné à son Collége. Je profitai de la bonne volonté que l'on me témoignoit, pour faire décider mon sort. En moins de deux mois, tout fut arrangé à mon souhait, & je partis de Paris pour Rochefort, lieu de mon département, en qualité de Garde marine, avec un trousseau convenable, & mil écus comptant, le sept Février mil sept cens vingt-huit. Indépendamment de toutes les lettres dont j'étois porteur pour les premiers de la Province, j'en avois une entr'autres de M. de Forcade, premier Commis du Bureau de la Marine pour M. D L ***. Commissaire des Classes de cette ville; il me reçut à bras ouverts, & fêta pendant une semaine entiere le nouveau disciple de Neptune. C'étoit réellement un bon Israélite, qui avoit plus en recommandation l'esprit, qui lui

manquoit, que le bon ſens dont il étoit pourvu. Sa femme au contraire, faiſoit plus de cas de ce dernier, quoiqu'elle réunît l'un & l'autre avec autant de beauté que de vertu. Elle portoit cependant cette derniere un peu trop loin; car elle ſembloit exiger que chacun en eût autant qu'elle. Une jeune ſœur de lait de dix-neuf ans, qui alternativement, lui tenoit lieu de femme de chambre & de demoiſelle de compagnie, étoit le plaſtron journalier de toute l'auſtérité de ſa morale. Je voulus lui en faire goûter une plus douce, elle y prit plaiſir; nous nous entendîmes au mieux, mais nous eûmes l'imprudence de nous laiſſer ſurprendre dans un moment de ſilence, qui fut mal interprêté. On nous jugea à la rigueur; & pour éviter le ſcandale, il fallut me réſoudre à prendre un autre logement, & à laiſſer au public le plaiſir du commentaire. Je me mis en penſion chez un vénérable Apoticaire, fort habile Artiſte; mais qui, quoique bon Chimiſte, n'avoit encore pû trouver un ſecret contre la gloſe que lui attiroit ſouvent une jeune femme qu'il

n'avoit, difoit-il, époufée en fecondes nôces, que pour veiller à l'éducation d'une fille qu'il avoit eu de fon premier mariage. J'étois jeune, doux, complaifant, affez bien fait dans ma petite ftature, vif, enjoué, plein de faillies & aimant la dépenfe; j'écoutai la mere, la fille m'entendit, & pendant près de trois mois que je reftai dans cette maifon, j'eus la fatisfaction de n'y donner aucun ombrage au bon homme; mais mon peu d'expérience gâta tout, jufqu'à la taille de la petite perfonne, qui fottement, alla fe confier au renard, en découvrant à fa belle-mere le pot aux rofes. Je ne fais quelle fut fon intention, elle avoit encore près de fept mois de marge, rien ne périclitoit; & fans fon indifcrétion, je n'aurois pas été obligé, pour éviter les reproches de ces deux femmes, dont l'explication m'auroit occafionné bien des tracafferies, & peut-être des fuites fâcheufes, de m'embarquer à l'Ifle d'Aix, où notre vaiffeau étoit en rade, plus de quinze jours avant le tems fixé par le Capitaine de notre bord, dont j'avois obtenu l'agrément,

ainſi que celui du Commandant de la Marine.

Depuis le 14 Mai 1728, que je partis de Rochefort pour me rendre à l'Iſle d'Aix, juſqu'au 5 Juin ſuivant, que tout l'équipage ſe raſſembla, j'eus le tems de m'ennuyer, & conſéquemment de faire ſur mes incartades, bien des réflexions dont je fus redevable, en partie, à deux lettres que je reçus de M. de Leſſeville & de mon oncle, qu'on avoit eu ſoin d'informer de la conduite que j'avois tenue à Rochefort, depuis le jour de mon arrivée, juſqu'à celui de mon évaſion à l'Iſle d'Aix. Je ne m'y arrêtai gueres; ce n'étoit encore que de légeres exquiſſes de toutes les ſottiſes qui devoient mettre le comble à mes malheurs; n'anticipons donc point ces inſtans critiques, ils viendront aſſez tôt, & reprenons le fil de notre hiſtoire.

Le 7 Juin, à quatre heures du matin, il s'éleva un petit vent de nord-eſt, qui nous étoit trop favorable, pour n'en pas profiter; nous appareillâmes, & un coup de canon, conſacré à l'uſage, annonça notre départ

aux Insulaires, d'Aix qui ne s'en mîrent pas fort en peine.

Nous fîmes voile pour la Martinique, d'où nous devions de là aller à S. Domingue, & revenir ensuit en France. Il ne se passa rien d'extraordinaire dans cette traversée, & à quelques grains près, tout fut tranquille. Je m'occupois, comme les autres, à faire mon Journal & toutes mes observations maritimes, dont je crois qu'il est pour le moins inutile de rendre compte aux Lecteurs, il y auroit pour eux beaucoup d'ennui, & peu ou point d'amusement pour moi.

Je ne négligerai cependant point les descriptions, surtout celles que les autres Voyageurs n'auront pas rendues exactement. J'en agirai de même à l'égard des événemens intéressans; je m'arrêterai, autant qu'il sera possible, aux usages, aux mœurs, & à la Religion des habitans des différentes Contrées que j'ai parcourues, sachant bien qu'un Auteur ne doit se proposer autre chose, que de joindre l'agréable à l'utile J'éviterai les digressions un peu longues, qui ordinairement, ne servent qu'à ennuyer, &

& je laisserai aux Lecteurs la liberté de faire les réflexions qu'ils jugeront convenables.

Je fis sur notre bord, la connoissance de deux Parisiens, qui alloient dans ces pays éloignés, pour y prendre leur revanche, contre la fortune, qui les avoit fort mal traités dans leur pays natal; l'un étoit le fils d'un Commissaire au Châtelet de Paris, nommé B***., qui avec assez d'esprit & d'usage du monde, avoit de très-excellentes dispositions pour se brouiller souvent avec celle dont il alloit implorer le secours. L'autre au contraire en avoit de toutes opposées; un âge fait, les malheurs de sa famille, & sa propre expérience, avoient mûri son esprit; il étoit fils d'un gros marchand de la rue S. Severin, & se nommoit D***. Il étoit sombre & mélancolique, son chagrin, me disoit-il quelquefois, ne venoit que de ce qu'il avoit été obligé de quitter une sœur, jeune & jolie, qu'il aimoit beaucoup, & qu'il avoit laissé sans aucune autre ressource que ses appas, qu'elle auroit (par parenthese) très-bien fait de troquer contre

un sol d'intérêt dans les fermes générales ; mais l'expectative chimérique d'une fortune qu'elle s'imaginoit que son frere alloit faire, & qu'elle comptoit partager avec lui, la fit donner sottement dans le labyrinthe des inclinations, sans trop s'embarrasser des suites, qui malheureusement, à ce que j'ai appris, ne lui furent rien moins qu'avantageuses. Quant à son cher frere il fut plus heureux, car il n'avoit pas dix écus quand il s'embarqua, il possédoit cent louis quand il arriva, que fit-il ? Il joua, & toute sa rendresse pour sa sœur s'éclipsa.

Comme j'aurai plus d'une fois occasion de parler de ces deux personnes, dans le cours de ces Mémoires, je vais les laisser jusqu'à notre arrivée à la Martinique, lieu de leur destination.

Outre ces deux passagers, nous avions encore deux Jésuites & un Dominiquain, ce dernier étoit venu de Toulon s'embarquer à Rochefort, & ils alloient tous se rendre aux maisons qu'ils avoient au Fort S. Pierre & à la Guadeloupe.

Toutes les fois que j'y pense, je ne

peux me rappeller ſans chagrin, ce que ces trois Religieux eurent à ſouffrir de nos queſtions indécentes & de nos mauvaiſes plaiſenteries ſur le compte du P. Girard, du P. Cadiere & de ſa ſœur. L'affaire étoit récente alors, & il ne fallut pas moins que l'entremiſe du Capitaine pour nous contraindre à les laiſſer en repos.

Nous avions auſſi une demie-Bourgeoiſe d'environ cinquante ans, avec une niece de vingt, qui alloient au Cap François, pour y joindre une de leurs parentes, qu'elles diſoient y avoir fait fortune.

Comme ces deux femmes étoient fort liées avec le P. Dominicain, & que dans le commencement de notre route, elles avoient affecté d'éviter notre compagnie, elles furent également expoſées à nos brocards; mais elles ne tarderent gueres à s'apprivoiſer, comme on le verra dans la ſuite.

Perſonne n'ignore à préſent la ridicule, mais plaſante cérémonie du Baptême, que les Matelots donnent aux tropiques, & ſous la ligne, à ceux qui ne les ont point encore paſſés; c'eſt un caſuel pour l'équipage, tous

ceux qui ſont dans ce cas y doivent contribuer, ſous peine d'être ſubmergés ; nul n'en eſt exempt, pas même le Capitaine, dont l'autorité, preſque deſpotique, eſt ſuſpendue ce jour-là ; de façon que ſi le vaiſſeau qu'il monte étoit nenf, il ſeroit obligé de ſe conformer à l'uſage, au riſque de voir abattre, à coup de hache, la figure qui eſt à la Proue.

Nous étions donc huit catéchumenes, livrés à la diſcrétion du bon homme tropique & de ſes miniſtres, qui ont, pour le moins, autant de cupidité que les nôtres. Avec chacun ſix francs que nous mîmes dans le baſſin, & deux bouteille d'eau de vie à côté ; nous en fûmes quitte pour une demie-taſſe d'eau, que l'on nous renverſa ſur la tête en ſigne de croix.

Il ne reſtoit plus que nos deux dames à paſſer, elles n'étoient pas fort aimées de l'équipage, dont ſur leurs plaintes, on avoit mis quelques Matelots aux fers. Elles n'étoient d'ailleurs rien moins que généreuſes, & pour ſurcroît de guignon, elles prîrent pour parrain un des Enſeignes de notre vaiſſeau, vénerable par ſon

âge, & qui, faute de bons Patrons, avoit été oublié dans toutes les promotions, qui s'étoient faites depuis vingt ans, quoique très brave homme & fort estimé; sans doute qu'il avoit ce jour-là l'esprit préoccupé, car il ne songea pas à endoctriner ses filleules, dont le choix donna de l'humeur à nos plus jeunes Officiers, qui, pour s'en vanger, les recommanderent à l'équipage, & nos Déesses reçûrent une immersion des plus complettes, dont on s'excusa aussitôt sur une prétendue méprise, qui mortifia beaucoup leur conducteur qu'elles ne quitterent presque plus depuis ce tems.

Un jour que c'étoit à moi à donner le ratafiat, je fus chercher l'Enseigne en question & j'entrai sans précaution dans sa presque chambre. A la pétrification près, ma surprise fut égale à la sienne; je le vis auprès de la complaisante niece, une papillotte à la main, se disposer à en faire un singulier usage. Je fis un éclat de rire, & partis comme une éclair. La donzelle me rejoignit dans l'instant, me recommanda un secret que je n'avois gueres envie de garder; cependant,

à force d'inſtances, je le promis, aux conditions que je paſſerois les papillottes au fer; le cas étoit grave, on craignit mon indiſcrétion, on en ſentit les conſéquences, & on me laiſſa enfin le maître de l'occaſion; je la fis naître le jour même. Après le dîner, comme la moitié de l'équipage étoit ſur le pont, & que l'autre dormoit en attendant le quart, je conduiſis notre niece dans un enfoncement qui étoit auprès de la Sainte Barbe, & ſur un coffre qui contenoit les inſſtrumens du Chirurgien major, je lui tins parole. Un malheureux Matelot, dont en me relevant, j'attrapai ſans doute les rabans du hamack, ſe réveilla, nous apperçut & ſe mit en devoir d'aller tout de ſuite en avertir le Capitaine. Un heureux hazard nous fit rencontrer le V***. de P***., un de nos Enſeignes, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi; il impoſa ſilence à ce fâcheux témoin, à qui je donnai douze francs pour boire. Je crois que ce drôle n'auroit pas été fâché que l'on mît tous les jours ſa diſcrétion à pareil prix; quant à moi, je me promis bien de ne faire jamais de ma vie,

dans un vaiſſeau, les fonctions de perruquier, & j'ai tenu parole.

Après cinq jours de traverſée, nous mouillâmes le 27 Juillet 1728, dans la rade du Fort Royal de la Martinique, vers les dix heures du matin ; le ſalut donné & rendu, nous deſcendîmes à terre, pour rendre une viſite au Gouverneur Général, & lui remettre les dépêches de la Cour, que nous avions pour lui. C'étoit M. le Marquis de Champigny, un des plus intrépides Officiers de Marine que nous ayons eu. Sa mémoire ſera toujours chere aux habitans des Iſles du vent, dont il a été pendant plus de ſeize ans le Commandant & le pere. Son parfait deſintéreſſement, ſa ſcrupuleuſe probité, ſon affabilité, ſon intégrité, ſon zele pour la Religion & les intérêts de ſon Prince, l'ont fait aimer audelà de toute expreſſion, & le feront toujours regretter. Ce témoignage n'eſt pas tant un tribut que je conſacre à la reconnoiſſance, qu'à l'amour de la juſtice & de la vérité ; auſſi n'a-t'on gueres vu, avant & depuis lui, de Gouverneurs qui aient été ſi longtems en place dans les Colo-

nies ; & il y feroit mort, fi prefqu'octogénaire, on ne lui avoit accordé, fur fes inftances réïtérées, la permiffion de venir terminer fa carriere dans le fein de fa famille, où j'ai eu la fatisfaction de lui rendre encore mes hommages depuis mon retour.

Après nous avoir tous embraffés, un air vif, enjoué & hardi, qu'il remarqua fur ma phifionomie, lui fit demander qui j'étois : je n'eus pas plutôt décliné mon nom, mon pays & mon goût pour la Marine, qu'il me prit dans fes bras, m'accabla de careffes, & m'apprit qu'il avoit fort connu mon pere, qu'il avoit été fon ami intime, qu'il le regrettoit bien fincerement, qu'il ne tiendroit pas à lui de faire paffer fur le fils, les fentimens qu'il avoit eus pour le pere, & qu'il faifiroit toutes les occafions où il pourroit m'en donner des preuves. Il me dit enfuite que le parti que je prenois, ne convenoit pas à ma fortune, qui étoit des plus minces ; que l'on n'avançoit que fort lentement dans le fervice de mer, furtout en tems de paix ; que fi je voulois refter avec lui, il fe chargeroit de me procurer un fort heu-

reux; & que, puiſque le motif qui m'avoit fait embraſſer cet état, étoit un goût décidé pour les voyages, il me mettroit dans le cas de le ſatisfaire utilement.

L'accueil gracieux de ce Général, la bonne volonté qu'il me témoigna, & un air de bonté qui m'attendrit juſqu'aux larmes, me firent, ſans héſiter, & ſans aucun autre examen, accepter ſes offres. Hélas ! elles étoient bien ſinceres, mais mon inconſtance, où plutôt la fatalité de mon étoile qui l'occaſionnoit, m'empêcha d'en profiter.

Il nous donna un dîner des plus ſplendides; les ſantés du Roi & de la Reine y furent célébrées, chacune par un ſalut de vingt un coups de canon, & je peux dire que je n'ai gueres vu perſonne en place, repréſenter avec autant de dignité que lui.

Nous retournâmes enſuite à notre bord; le lendemain je fis mes adieux à mes camarades, & tranſporter mes effets chez M. de Champigny. Auſſitôt qu'il me vit, il vint plus de dix pas audevant de moi, m'embraſſa, & donna ordre que l'on conduiſît

mon bagage dans une chambre qu'il m'avoit fait préparer dès la veille, audessus de la sienne.

Ce même jour, je vis arriver quelques Officiers de notre bord qui venoient dîner au Gouvernement; ils étoient accompagnés de mes deux Parisiens qui remîrent chacun une lettre à M. le Général. La premiere étoit d'un oncle matetnel du sieur B***., Bailli des Marquisats de Noroy & de Poincy, sis en Picardie, qui appartenoient à ce Gouverneur, & la seconde étoit de M. l'Abbé de Champigny, Trésorier de la Sainte Chapelle, qui recommandoit fortement à son neveu le sieur D***.; il les reçut très-bien, & leur promit de leur rendre tous les services qui dépendroient de lui. A quelques jours de là, il tint parole à l'un deux; un de ses Secrétaires, qui étoit malade depuis longtems, étant venu à mourir, il donna sa place au sieur D***., qui, à un esprit cultivé, joignoit une très-belle main; c'est celui que j'ai dit qui avoit gagné cent louis pendant la traversée; ils lui servirent à faire une fortune audelà de ses espérances, ainsi qu'on va le voir.

C'étoit la coutume de M. le Marquis de Champigny, indépendamment des grands jours de Gala, de donner une fois par ſemaine un Médianox aux Dames de la ville; il étoit toujours précédé d'un Pharaon, & ſuivi d'un bal. Le ſieur D***. propoſa de s'aſſocier à la banque, & même de tailler, ce qui en moins de dix-huit mois, lui procura un bénéfice de vingt-cinq mille piaſtres, qui rendîrent ſes propoſitions agréables, à une jeune veuve de la riviere Salée, qui poſſédoit une très-belle ſucrerie, & avoit environ quinze à dix-huit mille livres de rente. Il l'épouſa, & alla tout de ſuite ſe concentrer avec elle dans ſon habitation, pour y jouir ſans troubles & ſans inquiétudes des charmes de ſon épouſe & de la fortune la plus rapide qui ſe ſoit vue dans ce genre. Il donna en cela un bel exemple de prudence, qui n'eſt malheureuſement gueres ſuivi par ſes ſemblables; il ne joua plus du tout, & évita même de ſe trouver nulle part les jours deſtinés à cet amuſement. Quelques envieux ont voulu gloſer ſur ſon jeu; mais je crois qu'ils ont eu tort, car s'il avoit été

capable de quelque mauvaiſe manœuvre, l'appas du gain, preſque ſûr, l'auroit empêché de s'en retirer. Pour moi je penſe qu'il fut l'objet d'un caprice de cette inconſtante divinité, & qu'il ſçut en profiter. Une ſeule choſe dont je le blâme, c'eſt d'avoir entierement oublié ſa ſœur; elle méritoit cependant bien qu'il y penſât: il lui en auroit peu coûté pour lui faire un ſort heureux, ſoit en la faiſant venir auprès de lui, ſoit en lui donnant une penſion dans quelque Communauté, & il lui auroit épargné bien des déboires, qui n'ont fait honneur ni à l'un ni à l'autre.

Il y avoit environ quinze jours que j'étois chez M. de Champigny, quand je reçus une viſite des deux bourgeoiſes dont j'ai déjà fait mention; elles étoient accompagnées de notre Chirurgien Major; comme la curioſité en étoit le motif, je la ſatisfis le mieux qu'il me fut poſſible; mais je n'oubliai pas de ménager un endroit, où ſans craindre les hamacks & les témoins, je puſſe donner la revanche à celle qui avoit partagé ma peur; nous nous quittâmes très-contens l'un de l'autre,

qui l'engagea à me faire encore

deux vifites pareilles, pendant le peu de tems que notre vaiffeau refta en rade.

Enfin le dix-huit Août, les Officiers de notre bord, vinrent prendre congé de M. le Général, & le lendemain matin, à fix heures, après le falut donné & rendu, ils appareillerent, & porterent le cap fur S. Domingue.

Je ne pus m'empêcher, malgré la la fatisfaction que j'avois de refter à la Martinique, de répandre quelques larmes, que la douleur de ma féparation d'avec le V***. de P***., m'arracha.

Je ne rappellerai plus tous les agrémens que j'eus pendant le tems que je paffai à différentes fois chez M. de Champigny, ni tous les témoignages de bonté dont il m'accabla ; ils furent tels que fi j'avois été fon propre fils, il n'auroit pu en faire d'avantage, ce qui m'attira, non-feulement l'eftime & l'amitié de tous les Officiers de la Colonie, mais même encore la confidération des Armateurs & des habitans, qui, à ma follicitation, obtenoient aifément les graces qu'ils demandoient; auffi leur dois-je cette juftice, que leur reconnoiffance à mon

égard, égala & ſurpaſſa même les ſervices que je leur rendis.

Comme il y avoit ſouvent des fêtes au Gouvernement, deſtinées pour les Dames; toutes celles de la ville & des environs n'en manquoient pas. Une d'entre elles, veuve, jeune & aimable, nommée Madame de Rupert, fort eſtimée de M. le Général, étoit toujours accompagnée d'une ſœur à peu près de mon âge, que l'on appelloit Mademoiſelle Julie de V***. La facilité que nous avions de nous voir, de nous trouver ſeuls, & de badiner ſouvent enſemble, me fit naître des idées; je fus bientôt épris de ſes charmes, j'aurois bien voulu lui en faire part; mais je craignois de riſquer une déclaration, qui peut-être ſeroit mal reçue, & n'avanceroit point mes affaires; cependant un jour que nous nous étions fort échauffés à jouer au volan, & que je la vis d'aſſez belle humeur, je hazardai de lui dire, ſur un ton badin, que je l'adorois, & que l'indifférence qu'elle paroiſſoit avoir pour moi, me conduiroit inceſſament au tombeau, ſi elle continuoit à en agir ainſi. Elle me regarda fixement;

ment, fit un grand éclat de rire, me pinça l'oreille assez fort, & s'en alla rejoindre la compagnie. Telle fut sa réponse à ma harangue.

J'avouerai franchement, que jamais homme ne fut plus stupéfait que moi; je ne savois à quoi me résoudre, pour me venger d'un pareil mépris, lorsqu'après bien des incertitudes, j'imaginai de jouer aussi l'indifférent, & de ne lui plus parler.

Aussitôt que nous eûmes dîné, au lieu d'aller, selon ma coutume, joindre Mademoiselle Julie de V***., j'allai me jetter sur un lit de repos, qui étoit derriere la porte d'un cabinet, qui d'un côté donnoit dans une galerie qui conduisoit aux appartemens, & de l'autre, dans une garde-robe qui répondoit à un salon où l'on jouoit ordinairement.

Ce lit de repos étoit masqué par une chaise à porteurs, encore toute emballée, que notre vaisseau avoit apportée à M. de Champigny; il n'y avoit pas une demi-heure que j'y étois, quand à moitié endormi, je sentis quelque chose de pesant sur moi, j'ouvris les yeux; juste ciel! que de-

vins-je ? Mademoiselle Julie de V ***, avoit ses bras autour de mon col, & sa bouche collée sur la mienne. Que l'on juge de la situation où je dus me trouver ; ce n'étoit pas le têms de faire des réflections, le Dieu qui nous favorisoit exigeoit un sacrifice, un feu dévorant nous consumoit, nous cherchâmes à l'éteindre, & nous réussîmes. De quels transports, ô Dieux ! ces momens de délices ne furent-ils pas suivis, je me jettai aux pieds de cette adorable personne, je lui jurai un amour éternel, elle en fit de même ; mais hélas ! nous avions joui, & nous n'avions pas encore commencé à nous aimer. Funeste illusion, que le tempérament fait souvent prendre pour de l'amour ! Avant la jouissance, il en a les apparences, ses desirs sont plus vifs, plus impétueux ; mais sont-ils une fois satisfaits, il n'en est plus que l'ombre.

J'avois au doigt un brillant d'environ vingt-cinq pistoles d'Espagne, dont un Armateur du Fort S. Pierre, nommé M. de Prépont, m'avoit fait présent depuis quelques jours ; je l'offris à ma chere Julie, qui l'accepta

avec plaisir, & me fit prendre en échange une petite boîte de coco de figure ovale garnie & incrustée en or, que je n'aurois pas troquée contre tous les bijoux du Sophi de Perse.

Nous continuâmes pendant près de trois mois, à croire, de la meilleure foi du monde, que nous nous aimions ; nous nous en donnions des témoignages sensibles toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. La leçon que j'avois reçue à Rochefort, chez mon Apoticaire, m'avoit rendu circonspect, & j'étois très-attentif à ne pas tomber dans un pareil inconvénient.

Quelques affaires m'ayant obligé un jour d'aller au Fort S. Pierre, distant de sept lieues du Fort Royal ; je fus dîner chez M. de Brach, qui en étoit Gouverneur ; j'y trouvai M. de Prépont, Armateur de cette ville, & le Chevalier de G ***., Gentilhomme de la Province d'Auvergne, qui avoit été recommandé à M. de Champigny par le Commissaire Ordonnateur de la Marine de Dunkerque. Ce jeune homme, (car il n'avoit que dix-huit ans) étoit venu dans les Isles avec la

cape & l'épée, dans l'intention d'y faire fortune. M. de Prépont, qui étoit le meilleur homme du monde, l'avoit pris en affection, & il étoit dans l'intention de lui faire faire quelques courses avec lui, pour voir si on pourroit venir à bout de développer son esprit, qui étoit si encuirassé dans la matiere, que le tout ensemble ne paroissoit faire qu'un. Il ignoroit positivement tout, hors son nom & sa qualité ; il étoit d'ailleurs d'une taille avantageuse, assez bien-fait, les traits réguliers, les plus belles couleurs du monde ; mais les dents fort noires & très-mal rangées.

Pendant le repas, M. de Brach, pour s'amuser, lui demanda si depuis son arrivée, il avoit déjà bien fait des conquêtes ; il répondit fort spirituellement que oui ; mais qu'il avoit donné la préférence à une demoiselle du Fort Royal, qu'il aimoit beaucoup, & dont il avoit au doigt le gage de la foi. La compagnie jetta les yeux dessus. M. de Prépont & moi reconnûmes la bague. Il est aisé de juger quelle fut ma surprise & les mouvemens de jalousie, de rage & de déses-

poirqui m'aſſaillirent tour-à-tour. Je me contraignis aſſez pour ne rien laiſſer paroître ; & prenant tout d'un coup mon parti, aux riſques de ce qui pourroit en arriver, je priai M. le Chevalier de G***., de vouloir bien me confier un inſtant cette bague. Auſſitôt que je l'eus, je m'adreſſai à M. de Prépont, & lui demandai s'il ne la reconnoiſſoit pas pour me l'avoir vue ; il confirma ce que je venois d'avancer. Je la mis tout de ſuite à mon doigt, & dis à M. le Chevalier de G***. qu'elle m'appartenoit, que depuis quelques jours je l'avois égarée, que j'étois charmé qu'elle fût tombée entre les mains d'un auſſi galant homme que lui, & que je me flattois qu'il ne trouveroit pas mauvais que je la gardaſſe. M. de G***. eut bien de la peine à ſe contenter de mes raiſons, il aſſura qu'il ne l'avoit pas trouvée, & que c'étoit Mademoiſelle... Alte-là, lui dis-je, Monſieur, car il alloit décliner le nom, il ne convient point de nommer perſonne, cela pourroit aller plus loin que vous ne penſez ; croyez-moi, point d'explication, le plus court eſt de garder le ſilence. La

compagnie m'approuva, & M. le Chevalier de G***. fut obligé d'en rester-là.

Le dîner ne fut pas plutôt fini, que je fis mes adieux; & sans songer aux affaires qui m'avoient conduit au Fort S. Pierre, je volai sur le bord de la mer, & m'embarquai dans un canot, pour me rendre plus promptement au Fort Royal, où j'arrivai en trois heures de tems. Je trouvai grande compagnie au Gouvernement: Mademoiselle Julie étoit occupée à une partie d'ombre; je me mis à ponter au Pharaon, & à perdre mon argent comme un soti Pour me dédommager je lançois quelquesfois des regards de fureur & d'indignation à l'objet de ma haine, ci-devant celui de toute ma tendresse.

Quand la partie d'ombre fut achevée, j'apperçus Mademoiselle V***. qui alloit dans une allée d'oliviers, qui étoit sur la terrasse, pour y prendre le frais; j'abandonnai un sept, & leva pour la joindre; elle me demanda ce que j'avois. Qu'est devenue, perfide, la bague que je vous ai donnée? Ah! me dit-elle, Monsieur, je l'ai oubliée; c'est donc là le sujet de

votre mauvaise humeur ? n'en soyez pas en peine, calmez vos sens, je vous la ferai voir demain. . . Et moi aujourd'hui, ingrate, en lui montrant mon doigt, où elle étoit ; je la tiens, lui ajoutai-je, du Chevalier de G***., à qui vous l'avez dounée avec votre cœur, & vous m'avez sacrifié à lui. Je lui racontai ensuite tout ce qui s'étoit passé à ce sujet au Fort S. Pierre, sans omettre aucune circonstance, & j'ajoutai : qu'avez-vous à répondre à cela, infidelle que vous êtes ? „ Rien „ autre chose, me dit-elle, Monsieur, „ sinon que vous êtes un fou à lier & „ un jaloux, que dès ce moment je „ regarde comme indigne de moi. „ Quant au Chevalier de G***., c'est „ un scélérat & un imposteur. Il y a „ trois jours qu'il vint chez moi pour „ me demander mes commissions pour „ le Fort S. Pierre ; j'étois à ma toi- „ lette, sur laquelle étoit ma bague ; „ il la considéra beaucoup, la mit à „ son petit doigt en badinant & en di- „ sant qu'il me la remettroit à son re- „ tour ; je pris d'abord la chose en „ plaisantant, mais lui, toujours con- „ tinuant sur le même ton, me protesta

» que je l'aurois dès le lendemain, & » qu'il étoit bien aiſe de voir s'il n'en » pourroit pas trouver une ſemblable. » Je me fâchai pour la lui faire ren- » dre, mais inutilement ; il partit » comme un éclair ; & je n'avois per- » ſonne auprès de moi, dans le mo- » ment, pour courir après lui. Voilà, » Monſieur, les choſes telles qu'elles » ſont ; je n'ai rien du tout à me re- » procher : mais vous méritez bien » que je vous faſſe repentir du ſoup- » çon injurieux que vous avez formé » contre moi.

Elle rentra tout de ſuite dans le ſalon, où je la ſuivis fort déconcerté. Je tentai pluſieurs fois de m'approcher d'elle, pour lui avouer mes torts & lui en demander pardon ; mais elle eut toujours grand ſoin de m'éviter.

Après le ſouper, j'allai ſelon ma coutume, lui offrir mon bras pour la reconduire ; elle le refuſa & prit celui d'un autre. Ce procédé me piqua au vif & ranima ma jalouſie ; j'avois d'ailleurs bien de la peine à concilier ce qu'elle m'avoit dit avec ce que j'avois appris du Chevalier de G***. ; mes réflexions concoururent à me

persuader qu'elle étoit coupable, que j'avois été joué ; & en conséquence, je formai la résolution de l'oublier entierement.

Elle fut dix jours sans monter au Fort, j'en fus autant sans aller à la ville. Au bout de ce tems, il y eut un bal au Gouvernement ; je vis arriver Madame de Rupert ; je lui demandai des nouvelles de sa sœur, elle me dit qu'elle avoit eu la migraine toute la matinée, & qu'elle n'avoit pu se résoudre à s'habiller. Comme c'étoit une danseuse infatigable, toute la compagnie témoigna son chagrin de ne la pas voir ; je m'offris d'aller la chercher, & de faire mes efforts pour l'amener ; sa sœur y consentit, & je partis tout de suite.

Je la trouvai couchée dans son hamack, les yeux baignés de pleurs. Un tigre n'auroit pu y tenir ; je me précipitai à ses genoux, je lui pris les mains que j'arrosai de mes larmes, je me donnai mille malédictions de l'avoir offensée, je lui demandai dix fois autant de pardons, j'assaisonnai le tout de promesses & de sermens : enfin elle se laissa toucher, & jettant

un regard tendre ſur moi : ingrat, me dit-elle, il faut que je ſois bien bonne, pour vous pardonner après un outrage auſſi ſanglant que celui que vous m'avez fait. Je lui rendis ſa bague, je la déterminai à s'habiller & à monter au Fort. Quant on nous vit, chacun s'empreſſa de me féliciter ſur ce que j'avois pu réſoudre Mademoiſelle de V***. à venir prendre ſa part d'un divertiſſement qui n'auroit pas été complet ſans elle. La fête ſe paſſa comme à l'ordinaire, & le lendemain matin, je la reconduiſis à la ville.

Ce même jour, le ſieur B***., un de mes compagnons de voyage, fut pourvu, à la recommandation de M. de Champigny, de la place de Receveur Général des Domaines d'Occident, vacante par la mort du dernier poſſeſſeur. M. de Prépont, toujours prêt à obliger, lui ſervit de caution ; mais ſon inconduite, à ce que j'appris quelques tems après, & trop de confiance dans une mulâtreſſe libre, dont il s'étoit follement épris, occaſionnerent, ſans ſortilége, l'évanouiſſement ſubit des deniers de ſa caiſſe, dont le *deficit* montoit à plus de cinq mille

piaſtres. M. de Prépont paya, M. le Général rembourſa, & la caiſſe paſſa à un autre protégé de M. de Champigny, qui en fit un meilleur uſage. Ce Gouverneur, dont la façon de penſer étoit unique, ne ſe rebuta pas de cet échec; il donna ordre à M. de Prépont d'aſſortir une pacotille de cinq cens piaſtres, & de la remettre au ſieur B ***. pour aller faire la traite aux côtes d'Eſpagne, afin de rétablir ſes affaires. On verra comme il en avoit profité, quand je le rencontrai à Curaçao, en 1730.

Je ne ſçaurois m'empêcher de faire mention dans ces Mémoires, d'un événement qui prouve bien la dépravation du cœur humain, dont les Miniſtres de la Religion, qui tiennent en main le correctif des paſſions, & ſont les interprêtes de la morale évangélique, devroient être, il me ſemble, beaucoup moins ſuſceptibles que d'autres, ſur-tout s'ils avoient réellement envie de donner de l'efficacité à leur miniſtere. Pour inſtruire les autres, il faut croire ſoi-même ce qu'on leur enſeigne, & agir en conſéquence; autrement comment veut-on perſuader

ce que l'on dément ſans ceſſe par ſa conduite ? C'eſt, je l'avoue un étrange paradoxe, dont le bon ſens du ſauvage ne s'accommode pas. Je conviens cependant que le mauvais exemple ne doit pas influer ſur ceux qui étant nés & inſtruits dans la Religion Chrétienne, ſont convaincus de la vérité & de la divinité des écritures ; mais je ſoutiens en même tems que cet exemple ſeul peut tout opérer ſur une ame payenne non inſtruite, lorſqu'elle en vient à la comparaiſon ; elle a auſſi bien que nous ſes préjugés, & ne juge des choſes que l'on veut lui inculquer, que par l'accompliſſement des préceptes qu'on lui prêche. Auſſi ne réſulte-t-il gueres d'autres fruits de nos Miſſions, que quelques baptêmes d'enfans donnés à l'improviſte, ou que la complaiſance des peres & meres laiſſent faire, mais qui, le plus ſouvent, n'aboutiſſent à rien, parce qu'auſſitôt que ces enfans ont atteint l'âge de raiſon, ils ſe laiſſent entraîner par le torrent, & deviennent imitateurs de leur parens.

Que l'on me pardonne cette petite digreſſion, elles ne ſeront ni longues

ni fréquentes dans le cours de ces Mémoires; mais je n'ai pû me défendre de celle-ci, on en jugera par le récit que je vais faire.

Vers le mois de Novembre de cette année, M. Gervaiſe, Evêque d'Horen, arriva à la Martinique avec trois Eccléſiaſtiques de ſa ſuite, dont l'un étoit ſon Grand Vicaire, & les deux autres ſes Aumônier & Secréraire. C'étoit un homme d'un mérite diſtingué, d'une piété ſolide; il étoit frere de Dom Gervaiſe, Bernardin, Abbé de la Trape, qui avoit remplacé M. le Bouthillier de Rancé, Réformateur de cet Ordre. Il devoit de-là paſſer dans des pays occupés par des Sauvages, & ſitués ſur les côtes de l'Orenoque, fleuve de l'Amérique méridionale, qui a pluſieurs embouchures, dont la principale répond à l'Iſle de la Trinité, pour y exercer le miniſtere apoſtolique, qui avoit été ſuppléé, juſqu'alors, par des Dominiquains & des Jéſuites; mais les fréquentes diſcuſſions que ces Peres avoient entr'eux, faiſoient naître une méſintelligence ſi marquée, qu'elle nuiſoit aux progrès de l'Evangile. Ce Prélat, très-zelé

pour la propagation de la foi, & muni de toutes les instructions convenables qu'il avoit reçues du Pape, s'étoit déterminé à faire ce voyage, pour mettre le bon ordre dans cette contrée. Il n'y avoit jamais régné, ou en avoit été banni depuis que les disciples de S. Thomas avoient eu pour Compétiteurs ceux de S. Ignace.

Tous les différens Ordres Religieux qui ont des maisons dans ces Colonies, vinrent rendre leur visite à cet Evêque, qui étoit logé au Gouvernement. Deux Jésuites, entr'autres, de la maison du Fort S. Pierre, dont ils étoient les Chefs, étoient porteurs d'une requête tendante à obtenir un nouveau défrîchement très-considérable. Elle étoit déjà répondue favorablement par M. Panier d'Orgeville, lors Intendant de ces Colonies; mais pour qu'elle pût valider, il falloit le concours du Gouverneur Général. Ces fins & rusés Peres n'ignoroient pas que M. de Champigny ne faisoit rien en l'air, & que la justice étoit la base de toutes ces actions; c'est pourquoi ils eurent recours à M. l'Evêque d'Horen, qu'ils engagerent de vou-

loir bien parler en leur faveur à ce Général, & ils laisserent à cet effet leur requête à ce Prélat.

La conférence que cet Evêque eut avec M. le Marquis de Champigny à ce sujet, fit naître à ce dernier une idée bien relative à son zele pour la Religion, ainsi que je l'expliquerai ci-après.

Ce Général commença par se faire communiquer le registre où étoient transcrites toutes les concessions, qui en différens tems, avoient été accordées aux Jésuites depuis leur établissement dans ces Isles. Il vit dans le recensement général que l'on venoit de lui remettre, que toutes les terres de ces Peres, anciennement & novellement défrîchées, étoient en valeur, & formoient de très-belles habitations, plus que suffisament garnies de Négres, pour en faire l'exploitation, & qu'enfin leur revenu actuel exédoit au moins de moitié, ce qu'il auroit fallu pour la subsistance de ces bons Peres, dont on connoissoit la sobriété. Ce fut là le motif du refus que fit M. de Champigny de leur accorder leur de-

mande ; voyons à préſent qu'elles furent ſes idées.

La méſintelligence qui régnoit continuellement entre ces Peres, & les Dominicains, par la différence de leurs ſentimens, le défaut de déciſion ſur le droit ou le tort d'un chacun, cauſé par l'éloignement du Saint-Siége, dont ces Peres relevoient immédiatement, fit imaginer à ce Général d'engager la Cour à ériger en Evêché, avec l'approbation du Pape, le Fort Royal de la Martinique, ainſi qu'on avoit ci-devant fait à Québec. Un retranchement ſur ce que ces Peres avoient de trop, une addition au nouveau défrîchement qu'on venoit de leur refuſer, & quelques Abbayes, qu'on auroit ſupplié le Roi de lui donner en France, devoient former un revenu des plus honnêtes, tant pour l'entretien décent d'un ſucceſſeur des Apôtres, que pour faire reſpecter en lui la dignité épiſcopale. Il eſt vrai que ces bons Peres n'auroient pas été fort contens de cette érection. Ils auroient été obligés, pour l'exercice de leur miniſtere, de dépendre de la juriſdiction de l'Ordinaire; leur feinte

humilité, qui toujours servit de masque à leur orgueil, auroit été forcée de se réaliser, & il en seroit résulté un avantage indicible pour la Religion & pour la tranquillité des fideles.

On avoit lieu d'espérer que la Cour ne se refuseroit pas à ce projet; il étoit très-bien concerté, & l'exécution s'en feroit indubitablement suivie, si le sujet sur qui on avoit jetté les yeux, avoit pu revenir de sa Mission; mais Dieu en ordonna autrement. Le pauvre Evêque d'Horen fut massacré par les Insulaires; il y trouva beaucoup d'abus qu'il voulut corriger, des usages peu conformes aux rits de l'Eglise qu'il voulut abolir; il fut enfin la victime de son zele, & associa à son martyre son Grand Vicaire & son Aumônier. Hélas! il auroit beaucoup mieux fait de laisser les fonctions apostoliques à ceux qui les avoient exercées jusqu'à ce moment dans ces pays infideles. Quoiqu'ils ne s'accordassent pas entr'eux, ils étoient plus lians, moins formalistes, & leur intérêt bien ménagé, ils savoient s'accommoder de tout, & à tout: aussi furent-ils préservés de

la fureur ſauvageſſe, de même que le Secrétaire de l'Evêque, qui trouva le moyen de ſe ſauver, & qui au bout de quelques mois, nous apprit cette terrible cataſtrophe. Que de réflexions à faire ſur cette tragique hiſtoire!

Il y avoit déjà cinq mois que j'étois à la Martinique, je me trouvois aſſez bien en fonds; mais malgré le bien-être dont je jouiſſois, l'ennui s'emparoit quelques fois de mon ame, & mon envie de voyager ne faiſoit que s'accroître, ſur-tout depuis les eſpérances que m'avoit données M. de Champigny. Je pris la liberté de le lui témoigner un ſoir que nous nous trouvâmes ſeuls, il me répondit avec bonté qu'il y avoit déjà ſongé; mais qu'il vouloit me mettre entre les mains d'un homme de confiance, à qui il me recommanderoit; que c'étoit une perſonne fort expérimentée, que je ne pourrois mieux faire que de ſuivre ſes avis, que je n'aurois jamais lieu de m'en repentir, & qu'il étoit ſûr que je trouverois en lui un bon ami.

Environ quinze jours après cette ouverture, je vis arriver M. de Prépont, un des gros Armateurs du Fort

S. Pierre, dont j'ai déjà parlé; il venoit prier M. le Général de lui accorder la permiſſion de faire conduire à Marie Galante, où il avoit ſon magaſin, un brigantin & deux bateaux, qui étoient diſperſés aux Iſles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent & de la Dominique; (trois des Antilles occupées par des Caraïbes, qui ſont ſous la protection de la France, depuis le traité de 1660), pour les y charger de marchandiſes, faire route enſuite pour S. Domingue, & de-là aller aux côtes d'Eſpagne, où il comptoit faire la traite, de gré à gré, & le retour en poudre d'or, piaſtres, mulets, ânes, tabac d'Eſpagne & cacao. Les Iſſes du Vent venoient d'êtres privées de ce dernier, par le furieux tremblement de terre qu'elles avoient eſſuyé, & dont je ne fais pas le détail, l'Europe entiere ayant été dans le tems accablée des relations qu'on y avoit envoyées. Je me contenterai de dire que l'on n'en a jamais vû un pareil, & que c'étoit une vraie déſolation. C'eſt-là l'époque du caffé de la Martinique, que l'on ſubſtitua aux cacoyers, qui ne purent plus reprendre

dans ce terrain, qui avoit été entierement retourné, & dont le sol avoit absolument changé de nature; il n'y avoit, auparavant cet accident, que quelques pieds de caffé répandus de ça & de-là; c'est aujourd'hui un des plus forts commerce du pays. Le meilleur de tous, & qui bien choisi, prévention à part, est à l'instar du caffé de Mocka, est celui qui croît à environ moitié de la hauteur d'une montagne située au Fort-Royal, & que l'on nomme vulgairement le Morne Pelé. Ce Morne est si prodigieusement élevé, que dans le tems le plus net, à peine peut-on en appercevoir le sommet; on n'y monte jamais, si ce n'est quelques Négres marons, qui (à ce que j'ai ouï dire) ont rapporté qu'il y avoit de la glace dessus, ce qui est assez étonnant, dans un pays où il fait très-chaud pendant toutes les saisons de l'année, & où il n'y a dans les maisons, d'autres cheminées, que celles des cuisines.

Comme je connoissois déjà cet Armateur, & qu'il m'avoit pris en amitié, je desirois fort que M. de Champigny fixât son choix sur lui; c'est ce

qui arriva, car il n'y avoit pas une demi-heure qu'ils étoient ensemble, qu'il me fit appeller. Ce Général me dit que M. de Prépont vouloit bien, à sa recommandation, me prendre sur son bord, & me tenir lieu de pere & d'ami; qu'il ne doutoit pas que de mon côté, je ne répondisse aux soins & aux attentions qu'il auroit pour moi; qu'il venoit de le prier de m'assortir une pacotille de mille piastres, qui lui paroissoit suffisante pour une premiere campagne, d'autant que la prudence exigoit qu'avant de risquer beaucoup, on tâtat un peu son bonheur. On sent bien que je noubliai pas en cette occasion tous les remercimens que je devois à ce généreux Gouverneur, & je lui témoignai en même tems que j'étois d'autant plus sensible au choix qu'il avoit fait de M. de Prépont, qu'il se trouvoit conforme à mes desirs & à l'estime que m'avoit inspirée pour lui cet Armateur.

Nous eûmes, M. de Prépont & moi, une grande conférence au sujet du voyage que nous devions faire ensemble; nous en sortîmes très-satisfaits l'un de l'autre. Notre départ

fut fixé au vingt Janvier; je profitai du tems qui me restoit pour m'arranger & faire encore quelques petites emplettes par addition à ma pacotille.

Depuis mon raccommodement avec Mademoiselle de V***., je m'étois fortement attaché à elle; elle paroissoit me rendre le change, elle avoit congédié le Chevalier de G***., même assez durement; nous fûmes l'un & l'autre très-sensibles à notre séparation; nous nous donnâmes tous les témoignages possibles de notre amour; nous nous jurâmes une fidélité inviolable & une constance à toute épreuve : nous tinmes-nous parole? C'est ce que l'on verra par la suite.

La Martinique est la plus considérable de toutes les Isles Antilles Françoises du vent de l'Amérique Septentrionale; elle a seize à dix-sept lieues de long, & quarante de tour. Elle est hérissée de quantité de montagnes dont la plus grande partie est couverte de bois, il y en a une entr'autres au Fort-Royal, qui est très-élevée, & que l'on nomme vulgairement le Morne Pelé, dont j'ai déjà parlé ci-

devant, ce qui fait qu'on ne peut voyager dans cette Isle qu'à pied, à cheval, en chaise-à-porteurs & en hamack, que l'on fait porter par des Négres. Le terrain est très-fertile, il produit du sucre, du caffé, qui a remplacé le cacao, détruit par le furieux tremblement de terre de 1728; du coton, de l'indigo, du ris, du mays, du mil, du manioc (arbrisseau dont la racine séchée, pour en ôter un suc corrosif, dont elle est impreignée, rapée & cuite au four, sert de pain aux Négres & à la plus part des Créoles, qui l'humectent avec du bouillon gras ou maigre); des patates, des ignames, des orangers de toute espece; des citronniers, des limoniers, des cocotiers, dont le fruit a un goût de noisette, & contient une eau fort sucrée & très-rafraîchissante; des bannaniers, des figuiers d'Inde ou d'Adam, ci-après décrits; des palmiers ou palmistes, non pas de la même espece que ceux que j'ai vus dans les Indes qui fournissoient du pain, du vin, de l'huile, & au tronc desquels on trouvoit quelques fois des vers d'un goût exquis, dont je ferai mention en son

ſieu. Ceux dont je parle ne produiſent que des choux palmiſtes, qui ſont très-friands, que l'on mange en gras & en maigre, même en ſalade, comme nous faiſons en France les cardons de Tours; des pruniers très-différens des nôtres; leur fruit eſt à-peu-près de la groſſeur, de la figure & de la couleur de celles que l'on nomme ſainte catherine, mais d'un goût acerbe, & que les Négres ſeuls mangent; des abricotiers, dont le fruit eſt gros comme la tête d'un enfant de ſix mois, il eſt couvert d'une peau griſâtre chagrinée; la chair reſſemble aſſez à celles des potirons, elle eſt fort compacte, & d'un bon goût, ſur-tout en compôte, ou confit; car mangé crud, elle eſt indigeſte : ſon noyau eſt ſi dur qu'il ne ſe caſſe que fort difficilement. On y trouve des ceriſiers, dont le fruit n'eſt pas plus gros que nos meriſes, il eſt rouge & ridé; lorſqu'elles ont fermenté cinq à ſix jours dans l'eau avec du viſou ou écume de ſucre, on en fait une boiſſon qui eſt auſſi agréable que notre eau de groſeille. Il y croît auſſi une eſpece de pommier, dont le fruit eſt preſque ſemblable à celui q

nous,

nous appellons en France pomme de doux ; il eſt attaché à la branche de l'arbre par une noix qui lui tient lieu de queue ; ſon amande eſt excellente on la nomme acajoux ; cette pomme eſt fort âcre, & n'eſt paſſable que confite ; il y a auſſi de certains endroits dans cette Iſle, où la caffe vient très-bien : on y voit beaucoup d'ananas ; c'eſt le plus beau & le meilleur des fruits que j'aie mangé. Il faut un ſucre étonnant pour en corriger l'acide, qui eſt ſi fort qu'il rongeroit l'acier. On y trouve du ſimarouba, ou ſimaruba, c'eſt la racine d'une plante qui produit un bois extrêmement léger, & dont l'écorce eſt d'un gris jaune. Cette racine a la vertu de guérir toutes ſortes de diſſenteries, priſe en décoction. Il y a beaucoup de gibier, mais il eſt très-difficile à avoir, à cauſe de la prodigieuſe quantité de ſerpens monſtrueux qui ſont répandus dans cette Iſle, dont la piquure eſt mortelle. On y voit une eſpece de chenille que l'on nomme bête à mille pieds, par la quantité qu'elle en a : ſa morſure eſt très-douloureuſe, elle eſt ordinairement ſuivie d'un accès de

fievre violent, qui dure vingt quatre heures, quelquefois davantage; les mouſtiques & les maringouins, eſpece de couſins, y ſont inſoutenables; on a toutes les peines du monde à les expulſer des appartemens, & les Mouſtiquaires même, ne garantiſſent pas toujours des incommodités qu'ils occaſionnent; on y eſt auſſi tourmenté par un petit inſecte que l'on nomme chique; il n'eſt pas plus gros qu'un ciron, il s'inſinue dans les chairs, ſur-tout à la plante des pieds, où il cauſe des demangeaiſon horribles, & en moins de vingt-quatre heures, il pullule tant, que lorſqu'avec la pointe d'une épingle ou d'un canif, on parvient à le faire ſortir, il laiſſe un trou rempli d'œufs, aſſez grand pour y loger un gros pois. Si on laiſſoit ſéjourner trop longtems ces animaux dans les chairs, ils cauſeroient de grands ravages, preſque toujours ſuivis de la gangrenne. Les tortues y ſont fort abondantes & très-bonnes; il y en a qui peſent juſqu'à deux & trois cens. Le poiſſon y eſt exquis, ſur-tout ceux que l'on nomme la vieille & le chirurgien. Il

y a une quantité de crabes rouges & blancs, toutes ſortes de coquillages en abondance, & des huîtres que l'on trouve communément attachées aux branches des arbriſſeaux, qui croiſſent ſur les bords de la mer.

On nomme Créoles les habitans de cette Iſle ; ils ont remplacé les naturels du pays, relégués dans les Iſles de S. Vincent, de Sainte-Lucie & de la Dominique, qui y ſont connus ſous le nom de Caraïbes. Ces premiers ſortent preſque tous de race européenne, & les ancêtres de la majeure partie, ont autrefois été échangés pour des ânes & des cochons. Ils étoient obligés de ſervir leurs Patrons comme eſclaves pendant trois ans, au bout deſquels ils recouvroient leur liberté ; on leur donnoit un baril de farine de Moiſſac, une piece de vin, un baril de bœuf ſalé, & cinquante livres en argent, pour s'établir où ils jugeoient à propos, & défrîcher pour leur compte. C'eſt de-là qu'eſt venue l'épithete de trente-ſix mois que l'on donne encore à préſent aux libertins que l'on envoie dans les Iſles, qui effectivement ſont obligés d'y paſſer ce tems avant de

pouvoir revenir en France ; mais depuis que nous faisons la traite des Négres aux côtes de Guinée, nous sommes suffisament fournis d'esclaves, & l'usage des échanges a été entierement aboli. Quant à leurs mœurs, elles ne different en rien des nôtres ; leur Religion est la même, & n'y est pas mieux suivie.

Quoique l'on dise que la vigne & le froment n'y réussissent pas, j'ai cependant vu quelques treilles de cette derniere, dont le raisin étoit fort beau & très-bon ; ce qui me feroit croire qu'une politique bien entendue empêche que l'on n'y seme l'un, & que l'on n'y plante l'autre, en ce que la terre, qui produiroit du pain & du vin à cette Colonie, diminueroit considérablement le nombre des autres plantations propres à ces seuls climats, & qui ne peuvent croître en France ; de sorte que tous nos Armateurs, dont la plus essentielle partie du commerce consiste en farine & en vin qn'ils y conduisent, & dont ils font le retour en sucre, caffé, indigo, coton, &c. se trouveroient frustrés de cette ressource, si utile pour eux, & pour

ceux qui habitent nos colonies ; au lieu qu'en laiſſant ſubſiſter les choſes telles qu'elles ſont, ni les uns, ni les autres ne ſeront obligés d'avoir recours à l'Etranger, pour échanger avec lui ce qu'ils peuvent trouver chez eux-mêmes.

Il y a dans cette Iſle quantité de petites rivieres, dont l'eau eſt très-bonne. Elle eſt fort peuplée; elle eſt diviſée en pluſieurs quartiers, dont chacun eſt commandé par un Capitaine de milice Créole, qui rend compte au Gouverneur Général de tout ce qui s'y paſſe, auquel il envoie tous les ans un état détaillé de ce que contient la partie qui lui eſt confiée, & ſur lequel ſe forme le récenſement général que l'on fait paſſer à la Cour chaque année.

Les principales places de cette Iſle ſont 1°. le Fort Royal qui eſt le mieux ſitué, & le plus fortifié de tous ceux que j'ai vus dans ce pays. Le Gouverneur Général y fait ſa réſidence avec un Lieutenant de Roi, un Major Général, deux Aides Majors, un Ingénieur & un Capitaine de Port. Il y avoit de mon tems quatre Compagnies détachées de la marine, & une

Compagnie Suiſſe de deux cens hommes.

Il y a deux citernes, dont l'une couverte, l'autre qui ne l'eſt pas, avec un fort beau corps de cazernes & une chapelle.

C'eſt dans le Port de cette ville, qui eſt un des meilleurs, que tous les bâtimens, qui ordinairement ſe tiennent pendant neuf mois de l'année dans la rade du Fort S. Pierre, ville marchande, viennent ſe mettre à l'abri des ouragans, qui ſont terribles & très-fréquens. Il y a dans la ville un Commiſſaire Ordonnateur de la Marine, un Commiſſaire ordinaire des Claſſes, un Tréſorier, un Médecin du Roi, & un Chirurgien Major.

Il y a une Juſtice ſubalterne qui reſſortit nuement au Conſeil Supérieur de la Martinique, qui s'aſſemble tous les deux mois pendant quinze jours, pour y juger tous les appels qui y ſont portés. Le Conſeil eſt compoſé du Gouverneur Général qui y préſide, de l'Intendant qui collige les voix, & qui prononce les arrêts, du Gouverneur Particulier, d'un Procureur Général, & de huit Conſeillers; il y a

aussi un Procureur du Roi des biens vacants, très-utile pour empêcher le divertissement des effets des successions, dont les héritiers sont en pays éloignés. Il n'y a qu'une seule paroisse dans cette ville, qui est sous l'invocation de S. Louis. Elle est desservie par des Capucins qui y ont un assez beau Couvent, & c'est le seul.

Hors de la ville, auprès d'une petite riviere, il y a une assez belle maison, construite pour y loger l'Intendant lorsqu'il y séjourne; ce qui, de mon tems, n'arrivoit gueres que lors de la tenue des Conseils, c'est-à dire pendant trois mois de l'année, en différens tems; il passoit le reste au Fort S. Pierre.

A peu de distance de cette maison, est un Hôpital administré par des Freres de la Charité, dont le Supérieur de mon tems, se nommoit le P. Prudence, généralement estimé, tant par son habileté, que par ses meurs.

2°. Le Fort S. Pierre qui est l'unique ville commerçante de cette Isle, distante de sept lieues du Fort Royal. Le Gouverneur Particulier & l'Intendant y font leur résidence ordinaire.

Il y a deux Compagnies Françoiſes & un Détachement de Suiſſes, une Amirauté, un Bureau des Domaines d'Occident, une Juſtice ſubalterne, reſſortiſſante au Conſeil Supérieur, un Couvent de Jacobins & un de Jéſuites. La ville eſt fort riche & bien peuplée, la rade y eſt parfaite pour l'ancrage.

3°. Le Fort de la Trinité où il y a une Compagnie Françoiſe détachée de la Marine.

4°. Le Fort Marigot. 5°. Le Fort du Mouillage, dans leſquels il n'y a que des Compagnies de Milice Créole.

6°. La riviere Salée, où réſidoit de mon tems un Lieutenant de Roi, nommé M. de Pointſabre, qui y commandoit, ainſi qu'aux deux Forts ci-deſſus ; il a remplacé depuis, au Gouvernement de la Grenade, M. de Larnage, nommé au Gouvernement Général de S. Domingue.

Ce premier vint à Paris, il y a quelques années, pour s'y faire traiter d'une maladie, dont les Médecins, malgré leur art, ne purent le tirer, & il y termina ſa carriere.

Les François, depuis plus de cent ans qu'ils ſont en poſſeſſion de cette

Isle, en ont toujours été les seuls habitans. Les Insulaires ou Caraïbes qui l'occupoient avant eux, ayant été relégués dans les Isles dont je ferai mention ci-après; & depuis le traité de 1660, ils ont été, jusqu'aux dernieres révolutions, sous la protection de la France. Ainsi il faut que Vosgien ait travaillé sur de mauvais mémoires, pour avoir avancé qu'une partie de cette Isle étoit occupée par des Indiens; (nommés improprement ainsi) car quoique l'on soit dans l'usage abusif de donner aux Isles de l'Amérique le nom d'Indes Occidentales, de même qu'à beaucoup d'autres, celui d'Orientales, on ne peut nommer ainsi que celles qui tirent leur nom de l'Indus, grand fleuve de l'Asie, qui prend sa source au Mont *Imaüs*. On devroit, il me semble, puisque l'on ne l'a pas encore fait, rectifier cet usage qui induit à erreur beaucoup de voyageurs peu instruits de la Géographie.

Le jour du départ arrivé, je pris congé de M. le Marquis de Champigny, de tous mes amis, & je m'embarquai avec M. de Prépont. Nous

fûmes d'abord au Fort S. Pierre, où nous avions une déclaration à faire à l'Amirauté, & le lendemain nous fîmes voile pour S. Vincent. Nous y arrivâmes le troisieme jour de notre départ du Fort Royal, & nous y trouvâmes notre Brigantin qui y étoit en rade.

Cette Isle est une des Antilles dans l'Amérique Septentrionale. Elle est de figure ovale, & non pas ronde comme plusieurs l'ont prétendu. Elle a huit lieues de long sur sept de large. Elle est à douze lieues ou environ de la Grenade, & non pas Granade comme dit Vosgien, & au sud de Sainte-Lucie; elle est fort peuplée, l'air y est très-sain, le terrain inégal & fertile; il produit un des plus excellens tabac que nous ayons : on n'en voit gueres de pur en France, quoique l'on en fasse passer sous son nom une quantité que l'on fabrique en Flandre, où on le dénature; les plus petites andouilles ou carottes sont de six à sept livres, il y en a de douze & de quinze jusqu'à vingt. Elles sont couvertes de feuilles de bannaniers, figuier-d'Inde ou d'Adam; elles sont

un peu raboteuſes, & ont communément cinq jusqu'à ſix pieds de long ſur deux à trois de large. Le corps de cet arbre eſt d'environ trois pieds de circonférence, couvert d'écorces écailleuſes ; il produit un fruit de la longueur de huit jusqu'à dix pouces, ſur environ quatre de groſſeur ; il eſt couvert d'une peau verte, de deux lignes d'épaiſſeur, à-peu-près de figure triangulaire ; mais lorſqu'elle eſt ôtée, il eſt rond. Ce fruit eſt gluant & s'échappe ſouvent de la main ; il eſt moëlleux, ſucré, mais un peu fade : on le mange crud ou rôti ſur le gril. Pluſieurs habitans de ces contrées croient que c'étoit-là le fruit défendu du Parad s Terreſtre, & que les feuilles ſervirent à couvrir la nudité de nos premiers parens, lorſqu'ils en eurent tâté. Il y croît du mays ou bled de Turquie, du ris qui eſt fort bon, des patates, des ignames à-peu-près ſemblables à nos pommes de terre, leſquels étant cuits ſous la cendre, ſont auſſi bons que nos marons. Il y vient auſſi du maniock & des cocos. On y voit une infinité de coquillages d'un goût exquis, tels que les

crabes rouges, cancres, houmards & huîtres. Le poiſſon y eſt très-bon, la tortue excellente, mais elle n'y eſt pas fort commune; il y a aſſez de chevreaux, & très-peu de gibier, ſi ce n'eſt le ramier. On n'y voit preſque point de reptiles, mais il y a une quantité de lézards de différentes eſpeces, animaux quadrupédes ſans venin, qui ne ſont point dangereux. Ce ſont les François répandus dans cette Iſle, qui ſeuls ſe mêlent de la culture du tabac. Sa longitude eſt de trois cens ſeize degrés quarante minutes, & ſa latitude de douze degrés cinquante minutes.

Les habitans de cette Iſle, que l'on nomme Caraïbes, ſont de deux eſpeces comme à la Dominique. Les uns ſont auſſi noirs que du jaiet; ils ont les cheveux laineux, le front élevé, les yeux bien fendus, le nez un peu long, la bouche grande, les levres épaiſſes, & les dents fort blanches. Ils ſont d'une haute ſtature, bienfaits, forts, robuſtes, & d'une heureuſe phiſionomie; les autres ſont naturellement olivâtres; mais on les voit preſque toujours couleur de

rosette ou de cuivre, à cause du rocou, dont ils ont grand soin de se barbouiller tous les jours, ce qui leur a fait donner, ainsi qu'à ceux de Sainte-Lucie, dont je ferai mention ci-après, le nom de Caraïbes rouges. Ils sont tous agiles à la course, & dans leurs autres exercices, & fort adroits à tirer de l'arc, ainsi que de l'arme à feu, dont ils ne se servent qu'à la chasse. Leurs fleches sont presque toutes empoisonnées; ils les trempent dans une décoction, d'herbes, de gommes, ou de pommes de mancenillier, qui leur communique une malignité qui rend mortelles les blessures qu'elles font. Ils ont encore une autre arme, dont ils ne font usage que dans la mêlée; on l'appelle boukton, quoique les Caraïbes prononcent bouktou. C'est un morceau de bois, fait à-peu-près comme une massue, il a vingt-cinq à vingt-six pouces de longueur, quinze lignes d'épaisseur, & cinq à six pouces dans sa plus grande largeur, qui va toujours en diminuant jusqu'à son extrémité, qui est percée pour passer un cordon de laine, teinte en gros rouge,

de la grosseur du petit doigt, qu'ils se passent dans le poignet, lorsqu'ils sont dans le cas de s'en servir. Ce bois, que l'on nomme dur, l'est presque autant que le fer; il est très-pesant, & sa couleur approche du verd d'oye. A chaque ennemi qu'ils tuent, ou qu'ils mettent hors de combat avec cet arme, ils y font faire une entaille par celui qui commande. Quand il arrive des occasions où il est question de choisir quelque chef parmi eux, c'est toujours celui qui a le plus d'entailles à son boukton qui est élu. Ce Chef n'a d'autorité, qu'autant que la circonstance qui l'a fait élire subsiste. S'il en survient une autre, on procede à une nouvelle élection, & il est très-rare que ce soit le même.

Ils sont naturellement doux, bienfaisans, généreux, serviables, compatissans, point trompeurs, vrais & fideles à remplir leurs engagemens; mais vindicatifs à l'excès. Ils sont sobres en tout, à l'exception du tafiat qu'ils aiment beaucoup. C'est une espece d'eau de vie, faite avec l'écume du sucre & de l'eau, que l'on fait fermenter ensemble, & que l'on dis-

tille ensuite. Cette liqueur est très-violente, & sa vapeur mêlée avec celle du tabac qu'ils fument toute la journée, les ennivrent quelques fois pour deux jours, ce qui les rend furieux & très à craindre pour leurs ennemis, qui seuls en ressentent les effets, car ils ne méconnoissent jamais leurs amis.

Quand à leur Religion, elle est fort simple, ils adorent sous le nom de Louguo, le grand maître des Chéméens; ils croient son pouvoir illimité, & qu'il tient toujours à côté de lui sa foudre, prêt à terrasser ceux qui refuseroient de lui rendre l'hommage qu'ils lui doivent; ils l'adorent seul, & n'en ont pas plusieurs, ainsi que l'ont prétendu quelques Historiens, qui, sans doute, ont pris pour des Dieux, les Chéméens, & les Mapoyas, bons & mauvais génies, que les Caraïbes admettent, & qu'ils font évoquer, selon les circonstances, par les Boyez. Ce sont des Médecins qui se mêlent de magie, & se jouent impunément de la crédulité de ces Sauvages, en abusant de leur confiance pour les entretenir dans leurs

ridicules superstitions. Ils n'ont point de Ministres ni de lieu réservé pour le culte qu'ils rendent à la Divinité. Partout où ils se trouvent, le matin, au milieu du jour & le soir, ils lui addressent leurs prieres; ils les font très-courtes, & par exclamation, en élevant les bras vers le soleil, qu'ils considerent comme son Thrône, & ils paroissent très-consternés quand ils le voyent obombré par quelques nuages. Ils ont aussi une grande vénération pour la lune. A chaque fois quelle se renouvelle, ils témoignent leur joie par des cris, des danses, & mille postures singulieres. Ils croyent à l'immortalité de l'âme, qu'ils placent dans le cœur; ils admettent deux principes, une récompense & une peine: ils sont d'ailleurs très stricts observateurs de la loi naturelle. Quel dommage, qu'avec de si bonnes dispositions, on n'ait encore pu parvenir à leur faire entendre autre chose! Ils regardent nos Missionnaires comme des imposteurs, qui ne cherchent qu'à les séduire. Quel aveuglement! Ils prétendent que ces gens ne pratiquent rien de ce qu'ils disent qu'il faut

faire pour plaire à leur Dieu, il n'est pas possible qu'ils y croient eux-mêmes. Voilà le seul argument qu'ils opposent à nos raisons. Il est bien-malheureux que ces Insulaires ayent été si souvent témoins des divisions qui étoient entre les Missionnaires de différens Ordres, de leurs cabales, de leurs querelles, de leur haine, & quelques fois des suites fâcheuses qui en résultoient, que presque toujours la cupidité & l'amour propre occasionnoient. Ceux pour qui ils ont plus de vénération, ce sont les Capucins. Ils les aiment, les souffrent volontiers, & les défendroient même dans l'occasion. Ils n'en sont pas pour cela plus dociles à leurs instructions; ils font à la vérité des baptêmes d'enfans tant qu'ils veulent, mais c'est tout. Il auroit été à souhaiter qu'ils n'en eussent jamais vus d'autres, peut-être l'Evangile auroit-il mieux réussi chez eux. Ces Peres paroissent plus détachés que les autres des choses du monde, & suivre conséquament de plus près la morale qu'ils prêchent qui est celle que J. C. a enseignée. Voilà ce qu'il faudroit à des gens qui ont autant de

bon ſens & un jugement auſſi ſain que ces ſauvages; ce ne ſont point des érudits, des ſçavans du premier ordre, ni des ſcholaſtiques qui leur conviennent, mais des hommes ſimples & de bonne foi, en un mot de vrais Apôtres.

Leurs occupations conſiſtent dans la culture de leurs terres, dont ils n'emploient que ce dont ils ont beſoin pour leur ſubſiſtance. Elles ſont communes entr'eux, dans la pêche & dans la chaſſe. Leurs cazes ou cabannes ſont conſtruites de bois, & couvertes de bagaſſes ou cannes, dont le ſucre a été exprimé. Ils ſe couchent ſur des nattes faites de cannes; elles ont à-peu-près la forme de nos paillaſſons de jardins.

Les noirs ſont fort propres, & on ne voit aucunes de leurs cabannes où il n'y ait pluſieurs cuvettes de bois remplies de cendres ou de terre pour cracher; ils accueillent au mieux les étrangers, ſur-tout les François, à qui ils donnent la préférence ſur les autres Nations.

Leurs femmes ſont très-chaſtes; l'adultere y eſt puni de mort. Les filles

en uſent quelquefois différemment, quoique cela ſoit rare ; mais quand on le fait, elles ne trouvent plus à ſe marier. La poligamie n'y eſt pas commune.

Ils vont tous nuds, hommes & femmes, ſi ce n'eſt que ces dernieres mettent en certain tems un morceau de toile bleue devant elles pour cacher leurs parties naturelles ; leurs ajuſtemens ſont des colliers, des bracelets & des jarretieres faits avec de petits coquillages que l'on nomme pucelages, du corail, du verre & du criſtal. Elles ont à leurs oreilles des plaques d'un métal qui s'appelle caracoli, il eſt fort rare, & le grain en eſt preſqu'auſſi fin que celui de l'or, dont il a la couleur. Elles ſont très-induſtrieuſes, elles font de fort beaux hamacks. Elles travaillent avec des joncs & des cannes, des corbeilles, des paniers dits Caraïbes, des tapiſſeries qui ſont garnies de différentes figures, & peintes de toutes couleurs, ce qui ne laiſſe pas de produire un très-joli effet.

Leurs mariages ſe font ſur la demande réciproque des peres & meres, ou des

plus proches parens des parties, ensuite par la cérémonie de l'allumette, en usage chez bien des peuples sauvages, dont quantité d'Auteurs ont fait mention, & qui étant soufflée par la fille, lorsqu'elle lui est présentée allumée par son prétendu, donne le signal de son acquiescement, autrement il n'y auroit rien de fait.

Ces Sauvages, surtout les rouges, sont naturellement paresseux, rêveurs & mélancoliques; ils ne songent uniquement qu'au présent, & ne s'inquietent d'ailleurs de rien. J'aurai encore occasion d'en parler dans ma troisieme partie. Et si le détail que j'en fais n'est pas conforme à ceux que l'on a fait ci-devant, c'est que je ne dis les choses que comme je les ai vues, & telles qu'elles étoient effectivement en 1729 & 1730.

Nous restâmes quinze jours dans cette Isle, tant pour y lester notre Brigantin, que pour y faire notre provision d'eau & de bois; j'y fis en mon particulier, une emplette de tabac, montante à quatre cens livres, monnoie d'Espagne; l'événement prouva que nous aurions été très-bien avisés

ſi nous en euſſions fait la charge entiere d'un de nos bateaux, mais il auroit fallu deviner.

Nous appareillâmes le ſept Février, & nous portâmes le cap ſur Sainte-Lucie ou Sainte-Alouſie. Nous eſſuyâmes le lendemain un ouragan terrible, mêlé de pluie & d'un tonnerre affreux. Je n'en ai jamais entendu un pareil, les coups ſe ſuccédoient les uns aux autres; il n'y avoit pas une ſeconde d'intervalle entre chacun. Le Ciel étoit tout en feu; cette bouraſque dura huit heures, nous eûmes un de nos vibords emporté, avec le perroquet de notre grand mât; nous en fûmes réellement quittes à bon marché, car ſi nous nous fuſſions laiſſé ſurprendre du vent & que nous n'euſſions pas amené auſſi à propos que nous le fîmes, nous aurions été perdus ſans reſſource. Cette tempête fut ſuivie d'un calme pendant lequel nous ne pûmes faire route; il lui ſuccéda heureuſement un petit vent frais qui nous conduiſit à Sainte-Lucie, le dix Février, entre trois à quatre heures après midi. Nous y mouillâmes auprès du bateau que nous y avions: & après avoir donné

les ordres convenables pour la réparation de notre Brigantin, nous descendîmes à terre, & fûmes chez le R. P. Athanase, Capucin, & grand ami de M. de Prépont, chez qui il logeoit ordinairement, toutes les fois qu'il alloit dans cette Isle.

Ce R. P. avoit des obligations essentielles à M. de Prépont, qui lui avoit rendu un service important auprès de M. Panier d'Orgeville. Cet Armateur avoit fait accorder à ce Pere une grace que M. l'Intendant lui avoit refusée plusieurs fois, pour complaire aux Jésuites, qui loin de solliciter contre lui, auroient dû au contraire employer tout leur crédit, pour lui faire obtenir ce qu'il demandoit. Ils le devoient à titre de reconnoissance : ce Capucin, par la considération dont il jouissoit à Sainte-Lucie, avoit empêché les Caraïbes de massacrer un de leurs Peres, nommé Ciril, qui en avoit maltraité quelques uns, & l'avoit généreusement fait reconduire à sa maison du Fort S. Pierre, dans une pirogue qui lui appartenoit ; mais lorsque la charité chrétienne manque dans un Ministre de la Reli-

gion, que doit-on attendre de sa reconnoissance? Ce n'est cependant qu'à de pareils exemples, malheureusement trop fréquens, que l'on doit attribuer le peu de fruit que l'on tire des Missions dans les pays infideles.

Pendant le séjour que nous fîmes à Sainte-Lucie, qui ne fut que d'une semaine, il nous arriva une avanture assez singuliere, & qui mérite bien d'avoir sa place ici. Nous étions un jour à la chasse avec deux François & un Allemand; l'envie de déjeûner nous ayant pris, nous-fîmes apporter notre halte dans un endroit où nous crûmes voir un arbre tombé par les vents, qui étoit à l'entrée du bois. Nous nous assîmes dessus; environ quatre minutes après, je sentis quelques légers bons qui m'enlevoient de dessus mon siége, je crus que c'étoit une secousse de tremblement de terre, assez communs dans ce pays; j'en avertis mes compagnons, qui se leverent avec moi pour aller vérifier mon doute, ce qui se fait en se couchant le ventre contre terre & en penchant un peu l'oreille comme pour écouter. Après avoir resté quel-

ques minutes dans cette position, nous nous levâmes très-persuadés que j'avois rêvé; mais en jettant les yeux du côté du siege que nous venions de quitter, nous vîmes avec étonnement qu'il avoit changé de place, & nous apperçûmes la tête d'un monstruex serpent, dont ce prétendu arbre étoit le corps; nous ne perdîmes pas de tems, nous mîmes des olives de fer dans nos fusils, & nous tuâmes ce terrible animal. Notre premier soin fut de le mesurer, il avoit vingt-un pieds de long, la tête non comprise, & trois pieds quelques pouces de circonférence; on n'en avoit jamais vu un semblable dans cette Isle, quoiqu'il y en ait de fort gros. Nous quittâmes la chasse, & retournâmes chez le Pere Athanase, avec nôtre monstre, que nous fîmes dépouiller & empailler par nos Négres; nous l'envoyâmes à M. de Champigny, qui, à ce que j'ai sçu depuis, le fit passer en France, dans une caisse, avec la tête d'un cheval marin, dont M. de Larnage, Gouverneur de la Grenade, lui avoit fait présent.

Sainte-Lucie est une des Isles Antilles

tilles qui a environ vingt-quatre à vingt-cinq lieues de circuit ; elle eſt ſituée au midi de la Martinique, au nord de S. Vincent, & au couchant de la Barbade ; il y a deux mornes ou montagnes conſidérables, que l'on nomme les Pitons de Sainte-Alouſie ; il s'y trouvoit très-peu de François dans ce tems : elles ſeroient pour le moins auſſi fertiles que celles de S. Vincent, ſi elles étoient cultivées de même. Il s'y trouve beaucoup de tortues, ſurtout de celles que l'on nomme Caret, dont l'écaille ſert à faire des tabatieres, & quantité d'autres ouvrages connus de tout le monde. On y mange un poiſſon exquis que l'on nomme Chirurgien, à cauſe de deux arrêtes fort tranchantes & plates comme des lancettes qu'il porte à côté des ouyes, dont la piquure eſt très-douloureuſe. Les Parages de cette Iſle ſont remplis de Requins, que pluſieurs appellent chiens de mer, & que l'on devroit plutôt nommer loups ; c'eſt le plus vorace de tous les poiſſons. Je fus une fois témoin qu'un galfat qui étoit à carenner un vaiſſeau dans le Port du Fort Royal, eut la cuiſſe coupée, huit

pouces audeſſus du genou, par un requin qui s'élança ſur lui comme il alloit rentrer dans le bord, & dont il mourut.

Il arrive très-ſouvent des accidens de la part de ces animaux ; ils ont la gueule ſi grande qu'ils pourroient avaler un homme tout entier, s'ils ſe préſentoit par la tête ; ce qui me fait croire que ce fut cet animal qui avala Jonas, & non pas la baleine, comme beaucoup de gens le croient ; ce poiſſon n'ayant pas le goſier aſſez grand pour engloutir un pareil morceau ; par l'examen que j'en ai fait, c'eſt tout au plus s'il pourroit abſorber un poiſſon de la groſſeur d'un brochet de dix livres. Je ne prétends point ici démentir l'Ecriture Sainte, que je reſpecte, mais ſes interprêtes, qui ont pris l'eſpece pour le mot générique, comme il eſt prouvé par le Chapitre premier de la Geneſe, verſ. 21 : *creavitque Deus cete grandia*, ce qui doit s'entendre des gros poiſſons. C'eſt donc un gros poiſſon qui a reçu Jonas, je l'appelle requin.

Il y a auſſi dans cette Iſle une quantité de caïmans ou crocodilles ;

c'eſt un animal amphibie, qui fait de grands ravages quand on n'eſt pas en garde contre lui. Les Caraïbes en tuent prodigieuſement avec leurs fleches, ſans quoi il ne ſeroit pas poſſible d'aborder dans cette Iſle.

Les Inſulaires de Sainte-Lucie ſont, comme je l'ai dit ci devant, naturellement olivâtres, mais au moyen du rocou dont ils ſe frottent, ils ſe rendent couleur de roſette, ou de cuivre, ce qui leur a fait donner le nom de Caraïbes rouges. Je n'en ai point vu de noirs dans cette Iſle, comme à S. Vincent & à la Dominique. Ils ſont de petite ſtature, mal faits, le viſage court, les yeux petits, le nez épaté, le front en talus, les cheveux longs, noirs & plats; ils ſe baignent tous les jours & ſe frotent enſuite le corps & les membres avec de l'huile de requin, pour ſe rendre plus ſouples, auſſi ſont-ils très-adroits dans leurs exercices, mais puants & mal propres.

Pour ce qui eſt de leur caractere, de leurs mœurs, de leur religion, de leurs occupations & de leurs uſages, ils different peu des Caraïbes de S.

Vincent. Ils vont de même qu'eux; tous nuds, hommes & femmes, celles-ci ont les tetons fort longs, ils leurs pendent jusqu'au nombril, ils sont taillés en poires de bon chrétien, ce qui leur procure la facilité, lorsqu'elles ont leurs enfans sur le dos, de leur donner à têter par dessus l'épaule. Elles se passent dans les narines, qui sont percées, ainsi que leurs oreilles, une petite broche, aux extrémités de laquelle, elles accrochent des plaques de caracoli de deux pouces en quarré.

Ces Caraïbes ont pour notre nation la même prédilection que ceux de S. Vincent, ils en donnerent une preuve bien convaincante en 1724 ou 1725.

Comme cette Isle, quoique neutre, étoit alors sous la protection de la France; qu'elle est en quelque façon la clef de toutes celles qui composent le Gouvernement général de la Martinique & qu'elle est peu éloignée de la Barbade, qui appartient aux Anglois, elle a toujours été un objet de jalousie pour cette Nation. C'est ce qui détermina le Mylord de Londondery à y venir avec plusieurs pataches, afin

d'y conſtruire un Fort qui pût l'en rendre maître. Les Caraïbes qui n'étoient pas en état de s'oppoſer à cette entrepriſe, qui étoit des plus hardies, députerent ſix d'entre eux vers M. le Marquis de Pas de Feuquieres, qui étoit lors Gouverneur Général de la Martinique, pour l'avertir de ce qui ſe paſſoit, & lui demander du ſecours. M. de Champigny, qui dans ce tems, étoit Gouverneur du Fort S. Pierre, & Lieutenant au Gouvernement général des Iſles du Vent, fit armer quelques bâtimens qu'il remplit à la hâte de gens de bonne volonté, pris dans la milice du pays, que l'on peut dire être des plus braves, & ſe fit conduire par ces Caraïbes, qui lui firent faire une deſcente dans leur Iſle, du côté oppoſé à l'endroit où les Anglois avoient fait la leur. Au moment où ceux-ci ne s'attendoient à rien moins, les Créoles, les Caraïbes à leur tête, fondirent deſſus, les envelopperent de toutes parts, taillerent en piece tous ceux qui ſe trouverent ſous leurs mains, & pourſuivirent les autres juſqu'au bord de la mer. Ils furent heureux de trouver leurs cha-

loupes, ils s'yembarquerent pele mele, ſe rendîrent à bord de leur pataches, appareillerent, & retournerent en Angleterre après avoir lâché pluſieurs bordées de leurs canons qui ne fîrent aucun mal.

M. de Champigny ne perdit point de tems. Il fit abattre les fortifications, démolir généralement tous les ouvrages qui ne laiſſoient pas d'être déjà fort avancés, & fit jetter tous les matériaux à la mer.

Quelque tems-après il partit pour la France, afin d'y rendre compte au Roi de cette expédition, il obtint le Gouvernement général des Iſles du Vent, à la place de M. de Feuquieres, qui venoit de demander ſon rappel à la Cour.

Un ſamedi au ſoir, que nous étions, M. de Prépont & moi, à ſouper avec le P. Athanaſe, ce dernier nous dit que depuis onze ans qu'il étoit dans cette Iſle, il avoit bien donné le baptême à ſix cens enfans, dont un bon tiers au moins, étoit mort avant ſix ans; qu'il y en avoit encore un très-grand nombre, qui n'étoit pas en état d'être inſtruit, mais que le lendemain

il nous en feroit voir environ foixante-dix, qui avoient depuis fept jufqu'à dix ans, qu'il cathéchifoit : ce qu'il fit.

Ce Capucin avoit fu gagner l'eftime & l'amitié de ces Sauvages, dont il entendoit & parloit au mieux la langue, tant par fa douceur, que par de petits préfens, en tabac, tafiat, poudre à tirer, & quantité de quincailleries achetées du produit des quêtes que l'on faifoit à cet effet au Fort Royal : ainfi ils lui laiffoient faire tout ce qu'il vouloit de leurs enfans ; il efpéroit, difoit-il, fi Dieu lui confervoit la vie encore dix ans, (il en avoit alors cinquante-quatre à cinquante-cinq) d'en faire de vrais chrétiens, qui par la fuite des tems, renouvellant leurs pères & mères, feroient de toute cette Ifle un peuple de Catholiques, d'autant meilleurs, qu'à la vengeance près & un peu d'ivrognerie, ils poffédoient toutes les vertus morales, & qu'il ne leur manquoit que la foi pour détruire ces vices. Il nous dit qu'il faudroit bien fe donner de garde de vouloir toucher à leurs ufages, fur-tout à la communauté des biens, & à l'égalité qui étoit entr'eux,

qu'autrement ce ſeroit le moyen de perdre, dans un ſeul inſtant, tout le fruit que l'on auroit tiré des travaux apoſtoliques de trente années ; qu'il avoit demandé à ſes Supérieurs un compagnon pour l'aider dans ſes fonctions, lui faire apprendre la langue des Caraïbes, qui étoit très-difficile, & s'en faire un ſucceſſeur dans la ſuite.

Si tous les Miſſionnaires, dans les Iſles Caraïbes & dans les autres pays infideles, avoient été comme celui-ci, & qu'ils euſſent agi avec autant de conſtance & de zele, il n'eſt pas douteux qu'ils auroient réuſſi à y faire recevoir l'Evangile.

Le P. Athanaſe étoit fort bien logé, ſa cabanne étoit diviſée en ſix petites chambres, dans cinq deſquelles il y avoit des hamacks, & la ſixieme étoit ſa ſalle à manger.

Il avoit une cuiſine ſéparée, avec une cheminée, un four, & les uſtenciles néceſſaires à ſon petit ménage.

En face de ſa ſale à manger, étoit un joli jardin d'environ ſoixante perches en quarré, au bout duquel étoit ſa chapelle, dédiée à la Sainte Trinité ; elle étoit aſſez ſpacieuſe, & pouvoit

bien contenir à l'aiſe cent perſonnes.

Le tout étoit enclos d'une forte paliſſade de dix pieds de hauteur, dont l'extérieur & l'intérieur étoit couvert d'une eſpece de bois tres-touffu, dont j'ai oublié le nom, & qui produiſoit à peu-près le même effet que la charmille & le troene font en France.

Il tenoit avec lui deux des plus âgés de ſes diſciples qui lui étoient fort utiles : d'ailleurs les femmes Caraïbes s'empreſſoient à lui rendre tous les ſervices dont il pouvoit avoir beſoin, & il les avoit déjà preſque toutes habituées, ainſi que les hommes, à ſe couvrir les parties naturelles.

Il recevoit aſſez ſouvent la viſite des François établis dans cette Iſle; & quoiqu'en très-petit nombre, cela ne laiſſoit pas de contribuer à diſſiper l'ennui qu'il auroit pu avoir.

Enfin le dix-neuf Février, notre Brigantin ſe trouvant en état de tenir la mer, nous remerciâmes le P. Athanaſe, chez qui nous avions paſſé tout le tems de notre ſéjour à Sainte Lucie, & pour participer en quelque ſorte à ſes bonnes œuvres, nous lui remîmes

chacun deux piſtoles d'Eſpagne, & nous fûmes coucher à bord.

Le lendemain, à ſept heures du matin, nous appareillâmes; nous fîmet voile avec notre Brigantin & un de nos bateaux pour la Dominique, où nous devions en trouver un autre; nous y arrivâmes le vingt-deux, à trois heures après midi, mais un peu trop tard, car dès le matin du même jour, le Patron qui le commandoit, ayant fait ſes proviſions d'eau & de bois, avoit appareillé pour Marie Galante, où il ſavoit bien que nous ne tarderions pas à nous rendre; cela fut cauſe que nous ne reſtâmes à la Dominique que juſqu'au ſurlendemain matin.

Cette Iſle eſt auſſi une des Antilles de l'Amérique Septentrionale. Elle a environ quatorze lieues de long ſur cinq de large, & trente-cinq de tour; elle eſt occupée par des Caraïbes de deux couleurs, comme à S. Vincent; ils vont nuds, hommes & femmes, ils ne different en rien de ceux de S. Vincent & de Sainte Lucie, mêmes occupations, uſages, caracteres, mœurs & religion. Il s'y trouve des

crabes blancs & rouges, toutes ſortes de coquillages, d'aſſez bon poiſſon & beaucoup de tortues; il n'y a point de reptiles, hors un ſeul, que l'on appelle tête de chien, ainſi nommé parce qu'il a la tête fort groſſe & courte, à peu-près pareille à celle d'un doguin, le reſte du corps eſt ſemblable à celui d'un ſerpent; il n'eſt point du tout venimeux, ni mal faiſant, à moins qu'il ne ſoit attaqué, & dans ce cas il mord comme un chien, il mange les poules, les rats, & généralement tous les oiſeaux qu'il peut prendre; il monte ſur les arbres pour enlever les petits qui ſont dans les nids : on en tire une huile excellente pour les douleurs de goute, de ſciatique & de rhumariſme. On y voit auſſi quelques crocodilles mais ils ſont rares.

Le terroir de cette Iſle eſt aſſez uni, peu fertile, l'eau y eſt très-bonne; il y a beaucoup de tourterelles, de ramiers & de perdrix à croiſſant, nommées ainſi, parce qu'elles en ont un bien marqué ſur la tête : elles ſont plus groſſes & de meilleur goût que celles que nous avons en France. Sa



longitude eſt de trois cens quinze degrés quarante minutes, & ſa latitude de quinze degrés trente minutes.

Le vingt-quatre Février, nous mîmes à la voile à ſix heures du matin, & nous fîmes route pour Marie Galante, où nous arrivâmes à ſept heures du ſoir; nous y trouvâmes notre ſecond bateau qui y étoit arrivé de la ſurveille, nous mouillâmes auprès de lui & nous ſaluâmes la ville de ſept coups de canon. Nous deſcendîmes enſuite à terre, M. de Prépont & moi, pour rendre viſite au Gouverneur, c'étoit M. le Marquis de Poincy, couſin germain de feue Madame la Marquiſe de Champigny, pour qui j'avois une lettre de M. le Général. Il nous retint à ſouper, après lequel il me fit tant d'inſtances, que je ne pus refuſer de lui promettre de venir prendre le lendemain un logement chez lui pendant notre ſéjour à Marie Galante. Je fus pourtant très-fâché de quitter M. de Prépont, à qui je rendois bien ſincerement l'amitié qu'il avoit pour moi; mais il ne voulut pas découcher de ſon bord, afin

de pouvoir, par sa présence, contenir les équipages de ses bâtimens.

Le lendemain matin, vers onze heures, je descendis à terre & fis porter mon bagage chez M. de Poincy, où je me rendis à une heure. J'y trouvai une belle & nombreuse compagnie, tant en Officiers qu'en habitans des deux sexes. Un instant après, nous nous mîmes à table, dont ce Gouverneur fit très-bien les honneurs sans prendre sa part de la bonne chere qu'il nous faisoit; car à cause d'une extinction de voix, il étoit depuis huit ans au lait pour toute nourriture, & lorsqu'il lui étoit arrivé quelques fois de vouloir changer son régime, il en avoit eu au moins pour huit jours, sans pouvoir articuler un mot, ce qui l'obligeoit de reprendre l'usage de son lait pour recouvrer la voix, c'étoit tout le mal qui en résultoit.

Pour moi, dans ce tems-là, j'aurois mieux aimé être condamné à ne me faire entendre que par signes ou par écrit, plutôt que de me résoudre à punir mon palais & mon estomac des caprices de ma voix; mais il avoit de l'esprit, il ne l'ignoroit point, il

aimoit à jaser, on étoit charmé de l'etendre, & son amour propre n'y perdoit pas : aussi pour le satisfaire, mortifioit-il cruellement les deux plus essentielles parties de lui-même ; lui seul en souffroit, & tout le monde y gagnoit. Quelle grandeur d'ame, dira-t on peut-être ! de se sacrifier ainsi au plaisir de la société, à la bonne heure ; mais avant de prononcer, je serois curieux de savoir à qui elle étoit relative. Après tout, seroit-ce un si grand malheur, de vivre dans le silence ? Non en vérité, car pour un homme d'esprit qui nous amuse, combien en trouve-t-on d'autres qui nous ennuient ; encore ont ils la rage de parler, sans faire attention qu'ils le veulent seuls. Que n'ont-ils donc aussi des extinctions de voix ! ou que ne vivent-ils de lait ! ce régime, peut-être, adouciroit leur verbe, que le vin & les autres alimens aigrissent, chose ordinaire dans les grands parleurs, généralement sots. Après le dîner, on se mit à jouer à l'ombre, je laissai arranger les parties sans vouloir être d'aucunes, parce que ce jeu ne me plaisoit pas. Un Officier d'environ

trente ans, Capitaine en ſecond d'une Compagnie de Milice, qui avoit dîné ce jour-là au Gouvernement avec ſa mere & ſa ſœur qui étoit veuve depuis un an, quoiqu'elle n'en eut que dix-huit, étoit, ainſi que moi, reſté oiſif; il me propoſa un piquet à une piaſtre la fiche; j'acceptai, & lui en gagnai dix-ſept; ſans doute que la médiocrité de ſa fortune le rendoit ſenſible à cette perte, car il parut très-piqué, en me demandant aſſez mauſſadement ſa revanche, que je lui donnai, où il en perdit encore onze autres. Pendant le jeu, je m'apperçus que ſa ſœur avoit preſque les larmes aux yeux de la peine qu'elle reſſentoit du guignon de ſon frere; cela me toucha; & lorſque la partie fut finie, cet Officier ayant jetté ſur la table ſept piſtoles d'Eſpagne pour me payer, je lui demandai en riant, s'il rêvoit, qu'il ne me falloit que trois piaſtres & demie, ſur le pied d'un eſcalin la fiche, tel que nous l'avions joué; il me jura qu'il avoit propoſé une piaſtre, que j'y avois acquieſcé, qu'il n'étoit pas un enfant, & que je lui faiſois injure; je lui repliquai que

je n'avois entendu qu'un eſcalin ; qu'autrement je me ſerois bien gardé d'accepter ſa propoſition, que ma fortune ne me permettoit pas de jouer ſi gros jeu, & qu'enfin ſi j'avois perdu je ne l'aurois voulu payer que ſur ce pied-là. M. de Poincy qui vit notre débat, s'informa du ſujet qui l'occaſionnoit, ſe mit de mon côté ; & cet Officier fut obligé de reprendre ſon argent, à l'exception de trois piaſtres & demie que je retins. Je fus charmé de voir dans l'inſtant la joie ſuccéder à la douleur, ſur le viſage de ſa ſœur, qui, ainſi que ſa mere, me firent mille amitiés.

Quand nous nous trouvâmes ſeuls, M. de Poincy & moi, il me demanda ſi réellement je n'avois prétendu jouer qu'un eſcalin ; je ne pus m'empêcher de lui dire ce qui en étoit, je lui fis part auſſi de mes remarques & de mes conjectures ; il loua beaucoup mon déſintéreſſement, il en ignoroit le motif ; car à parler vrai, c'étoit plutôt un effet de l'inclination que la ſœur m'avoit inſpirée, & dont relativement à mes vues, j'étois bien aiſe de me concilier l'eſtime & l'amitié,

qu'un acte de générosité que je n'étois cependant pas fâché que l'on crut tel. Ce Gouverneur me convint que la fortune de cet Officier, que l'on nommoit M. de Chanzy, étoit effectivement des plus médiocres; que la mort imprévue d'un beaufrere, qui ne l'avoit été que huit mois, & qui n'avoit pas laissé d'enfans, donnoit une nouvelle charge à sa famille; que cependant il étoit en état de se tirer d'affaires, s'il n'étoit pas un joueur aussi opiniâtre & aussi mauvais; que d'ailleurs, hors son jeu, c'étoit le plus aimable homme du monde. Mais monsieur, lui dis-je, est-ce que l'éducation qu'il paroît avoir eue, n'auroit pas du l'en corriger? Arrêtez, mon ami, me répondit-il, l'éducation est un masque qui ne sert aux hommes, qu'à cacher leurs défauts & à polir leur extérieur; mais elle ne change rien aux mœurs. La vraie pierre de touche pour les dévoiler, est le jeu, & lorsqu'on a un intérêt particulier de connoître à fond l'humeur & le caractere de quelqu'un, il n'y a qu'à le voir jouer pendant quelque tems,

partir de là, & affeoir fon jugement, on ne fe trompe prefque jamais.

Il y avoit déjà deux jours que je n'avois vu M. de Prépont, qui étoit occupé à faire la cargaifon de fes bâtimens, je commençois à m'en ennuyer, auffi pris-je le troifieme jour un canot pour l'aller joindre à fon bord: vous ne m'avez donc pas encore oublié, me dit-il, auffitôt qu'il me vit? Ce reproche me toucha, je lui fautai au col, l'embraffai, & lui proteftai que rien au monde ne feroit jamais capable de m'empêcher de l'avoir préfent à ma mémoire. Je lui racontai au vrai ce qui m'étoit arrivé la furveille, chez M. de Poincy avec M. de Chanzy, fans en rien fupprimer. Tandis que que nous déjeûnions (car c'eft la coutume des marins) il s'apperçut que de moment à autre j'ouvrois la bouche comme pour lui dire quelque chofe que je retenois enfuite. Qu'avez-vous, me demanda-t-il? Votre air inquiet me fait peine, que vous eft-il furvenu? Ne craignez point de vous ouvrir à moi; vous devez me connoître, vous favez que je vous fuis entierement dévoué; parlez-moi donc avec

franchiſe ne me déguiſez rien, je ſuis en état de vous donner de bons conſeils, & vous devez compter ſur ma diſcrétion. Je lui répondis qu'il s'allarmoit à tort, qu'il ne m'étoit rien arrivé depuis que je l'avois quitté, que ce que je lui avois dit au ſujet de M. de Chanzy ; mais à propos de cela, ajoutai-je, connoiſſez-vous Madame de Chanzy ? L'accueil gracieux qu'elle m'a fait, mérite bien, il me ſemble, que j'aille lui faire une viſite, ce ſera d'ailleurs pour moi une maiſon où je pourrai quelques fois me dédommager de l'ennui que je ne manquerai pas d'avoir au Gouvernement, où tout eſt monté ſur un ton ſérieux, & je ſerois bien aiſe de trouver quelqu'un qui m'y préſentât. Il me répondit en ſouriant, quelle étoit fort de ſes amies, qu'il approuvoit d'autant plus mes idées, qu'indépendament de Madame de Chanzy, qui étoit une femme très-reſpectable, je trouverois auſſi ſa fille qui s'appelloit Madame de Norſoy, jeune veuve, fort aimable, remplie de mérite, qui joignoit à beaucoup de beauté, un eſprit infini & le meilleur caractere du monde ;

qu'en me rendant juſtice, il ne doutoit pas qu'elle n'entrât pour la plus grande partie, même pour le tout, dans l'envie que je témoignois avoir de faire cette connoiſſance; qu'il me prioit d'être perſuadé qu'il n'étoit point ma dupe à cet égard, que cependant, pour me prouver ſon amitié, il feroit dès le jour même, après dîner, la démarche que je deſirois; mais qu'il craignoit bien que je n'euſſe lieu de me repentir un jour de l'excès de ſa complaiſance pour moi, dont après tout, je ne pourrois ſans injuſtice, lui ſavoir mauvais gré.

Il étoit environ midi quand nous deſcendîmes à terre; nous nous rendîmes enſuite chez Madame de Chanzy, que nous trouvâmes ſeule avec Madame ſa fille. Oſerai-je bien avouer à ma honte que les charmes de Madame de Norſoy, qui me frapperent beaucoup plus que le jour que je la vis, pour la premiere fois, chez M. de Poincy, m'extaſierent à un tel point, que toutes les facultés de mon ame en furent ſuſpendues. Non! je ne crois pas avoir jamais fait de ma vie un auſſi ſot perſonnage, ni eu une con-

tenance auſſi gauche. Je ne fis pendant tous le tems que dura notre viſite, que balbutier mes réponſes à toutes les choſes obligeantes que me dirent ces Dames, que je regardois alternativement avec des yeux égarés, & dans le goût d'un homme qui penſe à tout autre choſe qu'à celles qu'on lui dit. Lorſque nous prîmes congé d'elles, Madame de Chanzy nous ayant invités à dîner pour le lendemain; je la remerciai avec l'équivalent d'un, *en vérité, Madame, vous avez bien de la bonté.* Voilà quel fut mon début dans cette maiſon. Auſſi quand nous fûmes dehors, M. de Prépont ne put-il s'empêcher de faire un grand éclat de rire, en me demandant ſi j'étois bien content de ma petite perſonne, & de toutes les ſaillies heureuſes que j'avois lâchées; que pour lui il ne l'étoit gueres, qu'il n'imaginoit pas que ces dames le fuſſent davantage, & qu'il me conſeilloit très-ſérieuſement, lorſqu'il me viendroit en fantaiſie de jouer un pareil rôle, de vouloir bien charger quelqu'autre que lui de m'introduire ſur la ſcene : puis reprenant tout-à-coup un air riant; il me dit,

en me ferrant la main. Ah ! mon ami, vous en tenez : vous avez joué jufqu'à préfent un petit Dieu bien malin, il vous attendoit ici pour prendre fa revanche, & je crains qu'il ne vous la faffe payer cher. Croyez-moi, faites vos réflexions, il en eft tems encore; je voudrois de tous mon cœur, pour vous, que ma cargaifon fut faite, nous partirions dès demain ; mais je vais redoubler de foins pour accélérer. Au furplus, comme nous ne pouvons nous difpenfer d'aller dîner chez ces dames, je vous invite, pour votre propre intérêt, à y faire une autre figure qu'aujourd'hui, autrement ce ne feroit pas un moyen bien efficace pour avancer vos affaires. Il me reconduifit au Gouvernement ; & après m'avoir donné parole de me venir prendre le lendemain à midi, il s'en retourna à fon bord.

On doit bien s'imaginer que je n'eus gueres envie de fouper ; auffi feignis-je une migraine pour m'aller coucher. Une fois rendu à moi-même, que de réflexions ne fis-je pas fur la naiffance d'une paffion que jufqu'alors je n'avois connue que de nom ? J'en-

viſageai les ſuites fâcheuſes qui en pourroient réſulter, & qui me rendroient malheureux pour le reſte de mes jours, ſur-tout à la veille d'une courſe auſſi longue que néceſſaire à mon bien être; elle pouvoit d'ailleurs me ſéparer pour toujours de l'objet dont j'étois épris, qui peut-être n'y répondroit jamais, & regarderoit mon aveu, ſi j'avois le courage de le lui faire, plutôt comme un enfantillage que comme une choſe ſérieuſe. Je me repréſentai qu'ayant peu de bien, & elle encore moins, c'étoit un obſtacle invincible à mes projets; qu'attendre d'un autre côté une fortune à venir, dont j'avois l'eſpérance, rien n'étoit moins ſûr, & c'étoit mettre un long terme à mon impatience, qui ne s'accommodoit gueres de délais. Comment donc faire? Après avoir paſſé plus de la moitié de la nuit à rêver, je me déterminerai enfin à riſquer une déclaration, & voilà quel fut mon raiſonnement. Si elle s'en offenſe, me dis-je, je tâcherai de me guérir, & pour ne pas laiſſer prendre racine à mon amour, je presſerai notre départ le plus que je pourrai: ſi au

contraire, elle la reçoit bien, ou qu'elle ne m'objecte que de petites difficultés, je ferai en ſorte de les applanir. Si je réuſſis, elle ne tardera pas à m'aimer, & ſi elle en vient une fois-là, eh bien ! qui nous empêchera de nous donner des preuves réciproques de notre amour ; je ne vois rien de ſi ſimple, au moins nous ne languirons pas, & nous jouirons, en attendant que l'évenement nous permette de ſanctifier notre union, qui n'en ſera pas moins légitime, pour le défaut d'une petite cérémonie, que nous ſerons toujours à même d'y faire ajouter. Tel fut le réſultat de mes réflexions ; j'aurois, je penſe tout auſſi bien fait de ne m'en pas donner la peine.

J'oubliois de dire que pendant cette eſpece de monologue, Mademoiſelle Julie de V***. ſe préſenta pluſieurs fois à mon eſprit, mais toujours avec les circonſtances de la bague. Ah ! c'eſt une perfide, m'écriai-je ; elle n'eſt pas dans le cas de me faire des reproches ; l'hiſtoire qu'elle m'a contée eſt fauſſe. Quel apparence, après tout, qu'un automate comme le Che-

valier de G***. ait pu déguiser sa pensée ? Non il n'y a pas entendu finesse, il a rendu la chose telle qu'elle étoit, & il est rare qu'un sot aussi complet soit avantageux. C'est donc Mademoiselle de V***. qui m'a trompé, je l'abandonne & n'y veux plus penser, elle connoîtra au moins par là que je ne suis pas sa dupe. Toutes ces belles résolutions une fois prises, je voulus m'endormir, mais l'effet ne répondit point à la volonté & à six heures du matin, je me levai, m'habillai, & fus me promener sur la terrasse du Gouvernement.

Comme mon estomac ne s'accommodoit point du tout du jeûne de la veille, qui n'étoit pas d'ordonnance, & qu'il ne s'embarrassoit gueres de mes affaires de cœur ; il me sollicitoit sans cesse de réparer, au moins en partie, en attendant le dîner, le tort que je lui avois fait ; je le satisfis amplement, pour m'éviter par la suite de pareils reproches de sa part, auxquels j'ai toujours été fort sensible.

Midi sonnant, je vis arriver M. de Prépont, qui venoit me chercher, ainsi qu'il me l'avoit promis

la veille, pour aller dîner chez ces Dames, dont j'avois eu attention de prévenir M. de Poincy dès le matin.

La privation d'un repas, une nuit paſſée en blanc, & la torture que j'avois donnée à mon imagination depuis vingt-quatre heures, avoient beaucoup altéré ma phiſionomie : auſſitôt que Madame de Norſoy m'apperçut, ô bon Dieu ! s'écria-t-elle, Monſieur, que vous êtes changé ! qui a pu cauſer chez vous, depuis hier, une pareille révolution ? Vos charmes, Madame, lui répondis-je, d'une voix très-baſſe. J'en ſuis réellement bien fâchée, me dit-elle en riant, je ne les croyois pas ſi mal faiſans ; mais que peut-on faire pour réparer le mal qu'il vous ont cauſé, contre mon intention ? M'accorder, Madame, une demie heure d'audience particuliere ; j'ai des choſes très-eſſentielles à vous communiquer, d'où dépendent le bonheur ou le malheur de ma vie. Ma voix s'arrêta-là, & mes yeux dirent le reſte ; elle fut un inſtant à rêver, puis s'approchant d'une croiſée qui étoit ouverte & où je la ſuivis ; elle me dit, trouvez-vous ce ſoir, Monſieur, ſur

la Savanne, du côté de la mer, je m'y rendrai avec ma Négresse ; je suis dans l'habitude d'aller m'y promener tous les jours, & je vous entendrai ; c'étoit bien juques-là, mais il ne falloit pas qu'elle ajoutât, je souhaite de tout mon cœur que mes conseils vous rendent la santé, ce qui arrivera si vous êtes raisonnable. Oh ! pour le coup, cette chienne de raison gâtoit tout, & étoit de trop pour l'arrangement de mon affaire, aussi donna-t-elle lieu à mon esprit de faire bien des commentaires jusqu'au soir ; nous rejoignîmes cependant la compagnie, & nous nous mîmes à table.

Soit que l'espérance l'emportât dans mon ame sur la crainte, soit l'effet de quelqu'heureux pressentiment, je fus extrêmement gai pendant le repas ; je dis mille choses agréables, je laissai échapper quantité de saillies, ma bouche & mes yeux ne garderent pas un instant le silence, je pris avec usure ma revanche de la veille, à la satisfaction des convives ; en un mot, j'amusai, qu'importe comment, quand ce ne seroit qu'avec des sornettes, pour peu qu'on plaise, cela suffit,

tout eſt au mieux. Après tout, c'eſt, je crois, la ſeule & unique façon de captiver la bienveillance des Dames; les frais d'ailleurs en ſont ſi petits & ſi à portée d'un chacun, qu'on ſeroit en vérité bien fou de n'en pas faire uſage.

Un inſtant après le dîner, M. de Prépont nous quitta pour aller vaquer à ſes affaires. Je fis la partie des dames, & en prenant congé d'elles, je leur demandai la permiſſion de venir quelques fois leur faire ma cour; elles me l'accorderent avec plaiſir, & je me retirai pour aller rêver tout à mon aiſe à mon rendez-vous du ſoir, en attendant l'heure de m'y rendre.

Comme je m'en allois d'un pas lent, mon chapeau enfoncé ſur les yeux, je fus donner du nez dans le menton d'un homme que je reconnus tout de ſuite pour le ſieur B***.; il avoit depuis peu pris poſſeſſion de ſon emploi, & faiſoit ſa premiere tournée à Marie Galante, où il y avoit une patache entretenue par le Roi ou ſes Fermiers, pour empêcher les Interlopes: il me dit qu'il ne faiſoit que

d'arriver, & qu'il alloit de ce pas chez M. de Poincy, pour qui il avoit une lettre de M. le Général, & que je lui ferois plaiſir de l'y accompagner.

Je le conduiſis au Gouvernement; il remit ſes lettres à M. de Poincy, qui, après les avoir lues, me dit; j'ai des ordres pour retarder le départ de M. de Prépônt, faites-le avertir, je vous prie, de venir me parler demain matin, ce que j'exécutai dans le moment, en envoyant un canot à ſon bord, & un Négre, chargé d'une lettre de moi.

Il étoit déjà près de ſept heures; je fis ſigne à B***. de me ſuivre, il prit congé de M. le Gouverneur, qui l'invita à dîner pour le lendemain, & nous fûmes nous promener en attendant neuf heures.

Elles ſonnerent enfin, je quittai B***., avec promeſſe de le revoir le jour ſuivant, & je m'acheminai ſur le bord de la mer, pour rencontrer en face Madame de Norſoy, qui devoit arriver ſur la Savanne. Je ne tardai pas à l'appercevoir, il me prit une palpitation de cœur des plus fortes, je l'abordai en tremblant; & ſa

Négresse s'étant retiré dix pas en arriere ; je viens, lui dis-je, Madame, recevoir de votre bouche adorable, les assurances d'une félicité éternelle, ou l'arrêt de ma mort. J'allois continuer à lui débiter une légende que j'avois très-bien étudiée, lorsqu'elle m'en empêcha ; en me disant qu'elle savoit tout ce que j'avois à lui dire, que dès la premiere fois qu'elle m'avoit vu chez M. de Poincy, elle avoit remarqué la sensibilité que j'avois fait paroître en la regardant pendant que je jouois avec son frere, qu'elle n'avoit point pris le change sur la façon adroite & ingénieuse dont je m'étois servi pour rendre sa perte des sept huitiemes moins forte ; qu'elle avoit bien senti que je n'en avois agi ainsi que par considération pour elle ; qu'elle n'avoit pas non plus été surprise de la singuliere visite que je lui avois fait la veille, que le changement qu'elle avoit apperçu en moi le matin, lui avoit donné de l'inquiétude, qu'elle en avoit été touchée, ce qui l'avoit déterminée à m'accorder ce rendez-vous, pour tâcher de me guérir d'une passion aussi folle, qui ne

pouvoit qu'être nuiſible à l'un & à l'autre. Je voulus l'interrompre, mais elle m'arrêta, en me diſant qu'elle me prioit d'avoir de la patience juſqu'au bout, & qu'enſuite elle m'écouteroit tant que je voudrois : elle continua ainſi, » Je n'ai de bien que ce qu'il » me faut pour, après la mort de ma » mere, vivre très-ſimplement avec » un Négre & une Négreſſe ; la mort » ſubite de mon mari l'a empêché de » rien faire pour moi ; voilà ma po- » ſition, voyons à préſent la vôtre. » A vous dire le vrai, je ne la crois » pas meilleure, car ſi vous étiez à » votre aiſe, vous n'auriez pas certai- » nement paſſé des mers immenſes, » pour tenter une fortune dont vous » auriez déjà joui, & vous ne vous » feriez pas expoſé aux riſques qui en » ſont très-ſouvent inſéparables. Vous » devez donc convenir que tout s'op- » poſe aux vues d'union que vous » pourriez avoir avec moi, car je ne » peux pas vous en ſuppoſer d'autres, » ſans me faire injure, parlez à pré- » ſent, je vous le permets ».

Je reſtai un inſtant immobile ; mais reprenant tout de ſuite la parole, je ſens, lui dis-je, Madame, toute la

force de vos raiſons ; elles ſeroient capables d'ébranler, quiconque ne penſeroit pas comme moi ; mais ſans abſolument les combattre, je peux au moins vous démontrer qu'il eſt très-aiſé de prendre des arrangemens pour amener les choſes au point de faire notre commun bonheur, ſi tant eſt que vous partagiez les ſentimens que j'ai pour vous. Ma fortune préſente, il eſt vrai, eſt des plus minces ; elle ne conſiſte qu'en quinze cens piaſtres réelles, & une pacotille de mille que j'ai aſſortie pour aller faire la traite aux côtes d'Eſpagne ; avec ces fonds, pour peu que je ſois heureux, & qu'il ne m'arrive rien de plus extraordinaire qu'à tous les autres pacotilleurs, il ne me faut que trois ou quatre campagnes, pour me procurer un ſort digne de vous être offert. Vous convenez vous-même que des partis ſemblables au premier que vous avez eu, ſe trouvent rarement. Qui pourra donc vous empêcher d'attendre l'événement ? Ah ! ſi cet heureux mortel m'eût reſſemblé, il auroit pu, prenant de ſages précautions, vous mettre en état de n'avoir pas beſoin d'une autre

fortune pour faire le bonheur d'un quelqu'un qui en eût été digne : mais comme vous n'êtes pas dans ce cas, je ne vous demande rien autre chose, quant à présent, sinon de trouver bon que je vous rende mes hommages, que je vous fasse tous les jours l'aveu de la passion que vous m'avez inspirée, & que je puisse espérer de toucher un jour votre cœur. A ces faveurs signalées, daignez, Madame, en ajouter une autre, c'est de permettre que je vous écrive pendant mon absence, tant pour vous renouveller mes sentimens, que pour vous rendre compte du progrès de mes affaires, qui dès ce moment deviennent les vôtres ; & enfin pour mettre le comble à mon bonheur, promettez-moi de ne prendre d'ici à trois ans, aucun engagement contraire à mes vœux, que je suis assuré de faire agréer à M. le Marquis de Champigny, qui obtiendra surement le consentement de ma famille.

Tout cela est arrangé au mieux, me dit-elle ; mais qui me répondra de votre constance, vous êtes jeune, vous êtes François, deux grands obs-

tacles qui s'opposent à votre bonheur. Vous êtes né dans un climat, qui ordinairement ne produit que des ingrats, des parjures & des infideles. Vos passions sont vives, à la vérité, mais peu durables, & rarement le cœur chez vous est-il de la partie. Je veux cependant bien croire que pour le moment vous ressentez tout ce que vous dites; mais hélas! le premier objet qui s'offrira à vos yeux dans les pays où vous allez, vous fera bientôt oublier tous vos sermens, & vous ne vous ressouviendrez peut-être de moi, que pour avoir le plaisir cruel de me sacrifier à une autre, à qui vous en ferez autant à la premiere occasion.

Je suppose pour un moment, lui répondis-je, Madame, que le climat où je suis né, produise quelques monstres pareils à ceux que vous venez de peindre, s'en suit-il de-là que tous leur ressemblent? vous prononcez en général d'après quelques exemples particuliers. Que vous êtes injuste! un cœur tel le mien, qui ne connoît que les droits de la nature, que le seul discernement porte à vous

offrir ses prémices, qui n'ayant encore contracté aucune liaison, n'a point été conséquemment dans le cas de se laisser corrompre par les mauvais conseils, ni par les exemples, ne mérite-t-il pas bien que vous lui fassiez la grace de l'excepter ? Oui, trop adorable Victoire, je prends le Ciel à témoin que sans vous, je ne connoîtrois pas l'amour ; que mes intentions sont droites, & que je cesserai plutôt de vivre que de vous aimer. C'en est donc fait, me répliqua-t-elle, je vous crois ; je ne dissimulerai pas que vous m'avez plu, & que je vous ai souhaité tel que vous me paroissez être. Je vous accorde tout ce que vous venez de me demander ; mais c'est à condition que vous n'exigerez rien de plus, autrement je vous jure que je ne vous reverrai jamais.

Comme vous n'avez que des vues légitimes, vous pouvez faire part à M. de Prépont de nos communes intentions, il est fort considéré de ma mere, engagez-le de lui en parler, cela empêchera qu'elle me tourmente pour un nouvel établissement, avant le tems que vous avez vous-même

fixé. Dieu veuille que vous me ſoyez fidele, & que je ne ſois pas trompée dans la confiance que vous venez de m'inſpirer; venez me conduire.

Il faut être amoureux au point que je l'étois, pour ſe repréſenter tous les différens mouvemens de joie qu'excita en moi cette ſage réponſe. Il étoit alors près de dix heures, il faiſoit brun, je pris la main de cette adorable femme; que je baiſai mille fois en la ramenant chez elle, où il fallut, ſur les inſtances réitérées de ſa mere & de ſon frere, qui venoit d'arriver de ſon habitation, me réſoudre à ſouper.

Il étoit près de minuit quand je me retirai au Gouvernement. On m'y avoit attendu juſqu'à onze heures, j'en fus quitte pour eſſuyer quelques plaiſanteries, & je ne tardai pas à m'aller coucher.

Jamais je ne paſſai une auſſi agréable nuit ſans dormir. Je craignois même les approches du ſommeil, auquel je fus cependant obligé de céder vers les quatre heures du matin, & il en étoit dix quand M. de Prépont entra dans ma chambre, il venoit de voir le Gouverneur; il me dit qu'il

avoit ordre de M. le Général de ſe rendre le huit au Fort Royal avec ſon Brigantin ſeulement leſté, & il me demanda ſi j'avois envie d'y aller avec lui. Cette invitation fut un coup de foudre pour moi ; je ſentis bien qu'il n'étoit pas poſſible de reculer, ſans courir le riſque d'indiſpoſer M. de Champigny, auſſi n'héſitai-je pas à lui répondre que ce ſeroit avec grand plaiſir. Je le priai, tandis que je m'habillerois, de vouloir bien m'attendre ſur la terraſſe, où j'avois beaucoup de choſes à lui communiquer. Ma toilette fut courte ; je ne tardai gueres à l'aller joindre ; je lui fis un récit exact de tout ce qui s'étoit paſſé la veille entre Madame de Norſoy & moi, ſans omettre la moindre des circonſtances. Pendant tout ce tems, je m'apperçus qu'il me regardoit avec un air de ſurpriſe qui m'étonna ; mais je ne laiſſai pas de continuer, je terminai par l'engager à nous ſervir, & à en parler dès le jour même à Madame de Chanzy.

Voilà, me dit M. de Prépont, ce que j'aurois voulu éviter, m'en eut-il du couter la moitié de ma cargaiſon.

Que je me repends bien de la complaisance que j'ai eue de vous avoir conduit dans cette maison ! que vous avez fait de chemin en peu-de tems ! Qui auroit pu le prévoir ? Si vous menez, ajouta-t-il, toutes vos affaires d'intérêt aussi grand train que celles du cœur, vous êtes un maître homme, & vous ne tarderez pas à être aussi riche que l'Empereur du Mogol ; mais raillerie à part, je crains bien que tout ceci ne vous donne autant de chagrin à l'un & à l'autre, que vous vous promettez d'agrémens : quoiqu'il en soit, c'est une chose faite. Je ne veux pas vous rompre en visiere, aux conditions que quelque chose qui arrive, vous ne me compromettrez jamais. Je lui en donnai ma parole ; & en me quittant il me dit, je vais de ce pas chez Madame de Chanzy, mais avant de lui parler, je suis bien aise d'avoir une conversation avec sa fille ; on ne manquera pas de m'y arrêter à dîner ; venez vers une heure, à coup sûr, on vous retiendra ; mais ne faites pas comme hier au soir, ayez soin de prévenir M. de Poincy. Je me jettai au col de

cet admirable ami, je le remerciai, l'embraſſai, le priai de m'être favorable auprès de Meſdames de Chanzy & de Norſoy, il me le promit & me tint parole.

Un inſtant après ſon départ, j'entrai dans le cabinet de M. de Poincy qui me communiqua les ordres qu'il avoit reçus de M. de Champigny, par leſquels il enjoignoit à M. de Prépont de ſe rendre pour le huit dans le Port du Fort Royal, avec un de ſes bâtimens ſeulement leſté, & il me laiſſoit le maître de reſter à Marie Galante, ou d'accompagner M. de Prépont ſelon que je l'aimerois mieux.

Je dis à M. de Poincy que je ſerois très-flatté de reſter auprès de lui, mais que ma reconnoiſſance & mon inclination ne me permettoient pas de laiſſer échapper une auſſi belle occaſion d'aller faire ma cour à ce Général. Il me loua beaucoup, & me dit qu'il me remettroit une lettre pour lui, par laquelle il lui donneroit avis de la mort de M. de Vrigny, Capitaine de la Compagnie des cent cinquante Flibuſtiers qui étoit une des plus diſtinguées de la Milice Créole

dont le Capitaine en second ne lui avoit survécu que de six jours, & qu'il lui proposeroit pour remplacer ce premier Officier un Capitaine en second d'une autre Compagnie de Milice, nommé M. de Pindré.

Je pris la liberté de lui demander pourquoi il ne songeoit pas à M. de Chanzy, qui avoit près de vingt ans de service, qui étoit plus ancien que celui qu'il venoit de nommer, & qui d'ailleurs étoit un de ceux qui avoient accompagné M. le Marquis de Champigny, lorsqu'il étoit Gouverneur du Fort S. Pierre, pour aller chasser les Anglois de l'Isle de Sainte Lucie. Comme je lui parlois avec une véhémence qui manifestoit l'intérêt que je prenois à cet Officier, il me dit en souriant, je vois bien, mon cher ami, que l'avancement de M. de Chanzy vous tient fort à cœur, vous vous êtes apparament laissé séduire par les charmes de sa sœur; car qu'elle apparence qu'en si peu de tems qu'il y a que vous vous connoissez, vous vous soyez liés si intimement ensemble : quoiqu'il en soit, je vous en félicite ; mais trouvez bon que je vous représente que cette

Dame n'eſt point riche, & que vous êtes bien jeune, pour ſonger à un engagement ſérieux. Ce n'eſt point du tout ce motif qui m'anime, Monſieur, mais l'amour de l'équité, & je vous ſupplie de vouloir bien demander cette place pour lui. J'ai donné ma parole à M. de Pindré, me répliqua M. de Poincy ; mais tout ce que je puis faire pour votre ſervice, c'eſt de propoſer auſſi votre ami, je rendrai de l'un & de l'autre de bons témoignages, ce ſera à vous d'engager M. le Général à choiſir celui des deux que vous avez tant d'envie d'obliger ; il n'a que ſon jeu contre lui, ſi vous pouviez l'en guérir, on n'auroit rien à lui reprocher.

Je rendis graces à ce Gouverneur de ſes bontés pour moi, & j'en pris congé en lui diſant que j'allois dîner chez M. de Prépont, qui dînera ſans doute, ajouta-t-il, chez Madame de Chanzy. Adieu, je vous ſouhaite bien du plaiſir. Le rouge me monta au viſage, je tirai ma révérence & je partis.

Il n'étoit pas encore une heure, quand j'arrivai chez Madame de Chanzy, je jouai le ſurpris d'y rencontrer

M. de Prépont, à qui je remarquai un air réfrogné, qui ne me fut pas d'un trop bon augure, d'autant que je ne vis pas Madame de Norſoy. Au bout d'un quart d'heure, je me levai & feignis de m'en aller; mais M. & Madame de Chanzy s'y oppoſerent. Je vis enfin arriver Madame de Norſoy; elle me fit un ſourire gracieux, & alla s'aſſeoir auprès de M. de Prépont, dont la contenance ne changea pas. Un inſtant après, Madame de Norſoy s'addreſſant à moi, me dit; vous nous quittez donc, Monſieur, & vous allez partir dans quelques jours avec M. de Prépont pour la Martinique; on vous laiſſe cependant le maître de reſter ſi vous voulez. Cela eſt vrai, lui répondis-je, Madame, mais ſi je me prive pour quelque tems du plaiſir de vous voir, c'eſt par le deſir que j'ai de vous ſervir en la perſonne de Monſieur votre frere, & de vous donner par-là une preuve de l'attachement reſpectueux que j'ai pour vous & pour votre famille. Il ne faut pas moins que ce motif, pour m'obliger à faire ce ſacrifice, qui me coute infiniment. Pour ne la pas laiſſer en ſuſpens, je

lui rendis un compte exact de tout ce qui s'étoit passé chez M. de Poincy, & j'ajoutai, en m'addressant au frere; si, comme je n'en doute pas, Monsieur, je réussis à vous faire obtenir cette Compagnie, j'entreprendrai encore quelque chose de plus dont je vous ferai part dans le tems : soyez toujours assuré que vos intérêts seront bien ménagés, que j'instruirai M. le Général de votre naissance, de vos services, & que j'aurai soin de lui rappeller que vous êtes un de ceux qui l'avez accompagné à son expédition de Sainte Lucie. Trop heureux si mon zele pour vous peut me rendre digne de votre estime & de votre amitié. Après avoir reçu les remercimens de la famille, M. de Prépont me tira à l'écart, & me dit, puisque la fortune, mon cher ami, vient de vous procurer une aussi belle occasion d'obliger le frere de Madame de Norsoy, je ne désespere pas de vous voir un jour au plus haut de sa roue; car elle semble ne tourner qu'au gré de vos desirs. (Hélas! il étoit bien éloigné de prévoir alors que j'en serois précipité par la suite),

il ajouta, j'ai parlé à Madame de Norſoy, elle vous aime au moins autant que vous l'aimez; Madame ſa mere conſent à tout ce qui pourra faire le bonheur de ſa fille, & vous venez dans un inſtant de vaincre, dans la perſonne du frere, le ſeul obſtacle que vous auriez pu rencontrer; car je ne doute pas à préſent que ſa reconnoiſſance ne le porte à approuver tout ce que vous voudrez: cependant je crois qu'il eſt de la prudence de ne l'informer de rien, que lorſqu'il s'agira de conclure, ſi vous en venez là.

Nous rejoignîmes la compagnie, qui étoit paſſée dans une autre chambre, & de-là nous fûmes nous mettre à table. On me plaça entre le frere & la ſœur, qui à l'envie l'un de l'autre, m'accablerent d'amitiés. Le premier m'invita d'aller ſouper le ſoir à ſon habitation, où il avoit promis de ſe rendre, m'aſſurant qu'il me rameneroit le lendemain. Je m'en défendis ſous prétexte des arrangemens que j'avois à prendre pour mon voyage, & ſur ce qu'il ne convenoit pas qu'à la veille de mon départ, je décou-

chaſſe de chez M. de Poincy, où il feroit bien d'aller lui-même le jour ſuivant, pour lui faire les remercîmens qu'il lui devoit : qu'à mon retour, je me ferois un vrai plaiſir d'aller à ſa maiſon de campagne, & même d'y paſſer quelques jours avec ces Dames. Sur ces aſſurances, M. de Chanzy ne tarda pas à monter à cheval pour ſe rendre chez lui, où ſa préſence étoit abſolument néceſſaire, & me promit de ſe rendre de bonne heure le lendemain au Gouvernement.

M. de Prépont, qui avoit des ordres à donner à ſes équipages, nous laiſſa pareillement pour aller vaquer à ſes affaires. Je paſſai le reſte de la journée avec ces Dames, dont je fis la partie ; ſur les neuf heures du ſoir, nous fûmes, Madame de Norſoy & moi, faire un tour de Savanne. Les nouveaux amans ont tant de choſes à ſe dire, qu'ils ne ſavent bien ſouvent par où commencer ; auſſi ne fûmes-nous pas muets pendant près d'une heure que nous reſtâmes enſemble : nous nous plaignîmes réciproquement de la néceſſité du voyage que j'allois faire ; les proteſtations de conſtance

& de fidélité ne furent pas oubliées ; enfin je reconduisis mon adorable Victoire, qui, pour la premiere fois, me permit de l'embrasser, & je me rendis au Gouvernement.

M. de Poincy ne manqua pas de me demander si j'avois informé mon ami de ce que j'avois fait à son égard ; je lui répondis qu'il avoit été très sensible à ses bontés, qu'il ne manqueroit pas de venir lui faire sa cour, & lui rendre ses actions de graces. Je ne suis point fâché de vous avoir obligé me dit ce Gouverneur ; mais en même tems, je me reproche mon indiscrétion, car je ne puis m'empêcher de plaindre ce pauvre M. de Pindré, qui est un fort honnête homme, très-bon Officier, & qui au fond mérite mieux cette place que votre ami, quoique ce dernier ait plus de service que lui ; il appartient d'ailleurs aux premiers de la Colonie ; qui ne manqueront pas d'appuyer de tout leur crédit auprès de M. le Général le témoignage que j'en rends ; ainsi je vous avertis que vous aurez de puissans concurrens à vaincre, & c'est pour vous consoler

d'avance, que je vous fais pressentir le refus que M. de Champigny pourra bien vous faire : mais afin que vous ne puissiez pas me l'attribuer, je vous ferai lire ma lettre avant de la cacheter.

Quoique je fusse bien jeune alors, & que j'eusse peu d'expérience, il ne me fut cependant pas difficile de voir, à la façon dont M. de Poincy avoit battu le chien devant le loup, que je serois fort traversé dans les démarches que je m'étois proposé de faire en faveur de mon ami ; dans l'instant je dressai mon plan, je formai la résolution de ne communiquer mes idées à personne, & d'agir dans le tems, selon que les circonstances l'exigeroient.

Le lendemain, M. de Chanzy ne manqua pas de se rendre chez M. de Poincy, qui l'embrassa, lui fit l'accueil du monde le plus flateur, & le retint à dîner, après lequel nous nous rendîmes ensemble chez Madame sa mere, où nous trouvâmes M. de Prépont, qui nous attendoit avec autant d'impatience que Madame de Norsoy, pour apprendre comment les

chofes s'étoient paffées chez M. de Poincy, dont M. de Chanzy rendit le compte le plus avantageux. Quant à moi, je me gardai bien de rien dire de la conférence que j'avois eue avec ce Gouverneur, de crainte de leur faire perdre courage, de diminuer la confidération que l'on avoit pour moi, & par-là de nuire à mes amours. Comme je paffois fur les dix heures du matin devant la maifon de Madame de Norfoy, je vis fa Négreffe fur la porte, à qui je demandai des nouvelles de fa maîtreffe, que j'appris être feule dans fa chambre. Je profitai de cette occafion pour lui peindre tout l'excès de ma paffion, & recevoir les affurances de fon tendre retour. Pendant que je l'embraffois, je laiffai mal adroitement gliffer ma bouche fur fon fein; elle fe retira avec précipitation, & me regardant d'un air irrité, elle me dit d'un ton qui l'étoit au moins autant : fi on vous laiffoit faire, Monfieur, vous iriez votre chemin, il me paroît que vous êtes auffi entreprenant que peu refpectueux, je reconnois bien là les gens de votre nation, & je crains fort d'avoir lieu

de

de me repentir de vous avoir écouté; cependant je veux bien vous pardonner pour cette fois, mais je ne vous conseille pas de récidiver davantage, ou vous pouvez être sûr d'encourir toute mon indignation. Je me jettai à ses genouils, je pleurai, je lui témoignai un vif regret de l'avoir offensée, je parvins enfin à calmer son courroux, même à l'attendrir : nous commencions à mêler nos larmes ensemble quand nous entendîmes Madame de Chanzy qui arrivoit. Je me remis à ma place; & midi sonnant, je me rendis au Gouvernement, où je trouvai M. de Prépont qui y dîna avec nous, & qui m'annonça que nous partirions le surlendemain pour le Fort Royal, afin que je prisse mes arrangemens en conséquence.

M. le Gouverneur m'ayant, après le dîner, mené dans son cabinet, me fit lire la lettre qu'il écrivoit à M. le Général en faveur de Messieurs de Chanzy & de Pindré. Elle étoit aussi favorable pour l'un que pour l'autre, telle enfin qu'il me l'avoit promis : il l'a cacheta, me là remit, me dit qu'il partoit le lendemain pour aller passer

quelques jours dans une habitation, où il avoit promis de se rendre, & où il avoit résolu de me mener, si je n'étois pas parti pour la Martinique. Je le remerciai de toutes ses bontés, lui demandai la permission de faire conduire dès le jour même mon équipage à bord, où j'étois dans l'intention d'aller coucher le soir pour m'y arranger, & qu'il trouvât bon que dès ce moment j'eusse l'honneur de prendre congé de lui, il y consentit, m'embrassa & rentra avec moi dans la salle.

Un instant après, il prit M. de Prépont en particulier dans l'embrâsure d'une croisée; comme je les vis en affaire, je fus faire ma malle, & la donnai à un Négre pour la porter dans le canot de M. de Prépont, qui étoit sur le bord de la mer. En rentrant, je trouvai cet Armateur qui m'attendoit; il avoit, ainsi que moi, pris congé de M. de Poincy; nous fûmes ensemble donner ordre au Patron de notre canot de conduire notre équipage à bord, & de revenir nous attendre à l'entrée du Port.

Nous nous rendîmes ensuite chez

Madame de Chanzy, qui parut ſurpriſe de nous voir ſi tard ; mais quand nous l'eûmes informée de ce que nous avions fait, Madame de Norſoy s'écria, j'en ſuis en vérité bien aiſe, nous paſſerons enſemble la ſoirée, & puiſque vous partez après demain, nous nous flattons, Monſieur, en s'adreſſant à moi, que vous ne déſemparerés pas d'ici ; car il n'y aura plus d'excuſe de Gouvernement : vous n'êtes pas dans le cas de M. de Prépont, qui a des affaires en ville & des ordres à donner à ſes équipages ; mon frere vient ce ſoir, nous nous amuſerons. Quoi ! lui dis-je, Madame, en la regardant tendrement, m'interdirez-vous auſſi un petit tour de Savanne, pour voir ſi l'air ne rétablira pas un peu ma tête, qui eſt très-malade ? Je le veux bien, me répondit-elle ; mais à condition que j'irai avec vous, de peur que vous ne nous faſſiez faux bon. Nous n'y fûmes pas plus d'une demi-heure ; j'en profitai pour me faire confirmer la grace qu'elle m'avoit accordée le matin, recevoir de ſa bouche adorable un nouvel aveu de ſes ſen-

timens pour moi, & lui réitérer les miens. Nous trouvâmes à notre arrivée M. de Prépont & M. de Chanzy, qui nous attendoient pour souper; nous paſſâmes une des plus agréables ſoirées que j'aie jamais eues de ma vie. Il étoit près d'une heure du matin quand nous ſongeâmes à retourner à bord. Alors pour rendre ma ſatisfaction plus complette, M. de Chanzy propoſa, pour m'éviter la peine de revenir, de me donner ſon lit, ou un hamack dans ſa chambre : ayant remarqué dans les yeux de M. de Prépont, que cela ne lui feroit aucune peine, je me déterminai à l'accepter.

M. de Prépont, nous rejoignit le lendemain d'aſſez bonne heure; notre entretien, entre Madame de Norſoy & moi, roula toute la journée ſur la douleur de notre ſéparation, que l'avancement de M. de Chanzy, & l'eſpérance de nous revoir inceſſamment, calma cependant un peu : enfin l'heure étant venue de nous rendre à bord, nous prîmes congé de ces Dames & de M. de Chanzy, qui nous promirent de venir nous faire leurs adieux

& déjeûner avec nous. Effectivement ils se rendirent au coup de huit heures à notre bord ; nous leur donnâmes un déjeûner honnête, dont Madame de Norsoy & moi, ne profitâmes gueres. Nos adieux furent des plus tendres, & nos protestations des plus sinceres ; nous nous quittâmes enfin. Je donnai alors un libre cours à mes larmes, & je m'abandonnai à une mélancolie, dont mon bon ami eut toutes les peines du monde à me retirer.

Il étoit près d'onze heures quand nous appareillâmes, & nous portâmes le cap sur le Fort Royal.

Pendant ce court trajet, comme je songeois aux moyens de faire réussir le projet que j'avois formé en faveur de M. de Chanzy, en me rappellant à tout moment le singulier propos que m'avoit tenu M. de Poincy à ce sujet, je m'avisai de demander à M. de Prépont, ce que ce Gouverneur lui avoit dit, dans l'entretien qu'ils avoient eu ensemble. Il me répondit qu'il n'avoit pas été question de grande chose, sinon qu'en lui remettant quatre let-

tres pour M. de Champigny, dont une de lui, il lui avoit expreſſément recommandé de les rendre à ce Général, auſſitôt ſon arrivée. Ce fut alors que je me doutai de quelques coups de jarnac, & ſans communiquer mes idees à cet Armateur, ayant ſçu de lui qu'il ſeroit au moins ſept heures du ſoir quand nous arriverions au Fort Royal, j'en reſtai là, & dreſſai ma batterie en conſéquence. Effectivement nous mouillâmes dans la rade de cette Iſle, le ſept Mars, à huit heures; & parce qu'il étoit trop tard, M. de Prépont remit au jour ſuivant ſon entrée dans le Port.

Comme il ſe préparoit à deſcendre à terre avec moi, je lui fis obſerver que le Fort fermant à neuf heures, il feroit beaucoup mieux d'attendre au lendemain pour faire ſa viſite à M. le Général, à qui j'allois rendre compte du motif qui l'avoit obligé de différer; il ſe rendit à mes raiſons, & voulut me donner ſes lettres; je m'en excuſai ſur ce qu'il étoit chargé de les remettre lui-même à ce Gouverneur : j'ajoutai que j'avois d'ailleurs de fortes raiſons qui m'en

empêchoient, dont je l'inſtruirois en tems & lieu.

Auſſitôt que M. de Champigny m'apperçut, il me dit, je vous ſai bon gré d'être venu avec M. de Prépont, j'ai beſoin de ſon Brigantin, afin d'exécuter les ordres que j'ai reçus de la Cour, pour viſiter le Gouvernement de la Guadeloupe, parce que la Frégate du Roi, *le Portefaix*, commandée par M. le Chevalier de la Sauſſaye, qui eſt ici en rade, & qui doit me conduire dans cette Iſle, ne pourra pas me ramener, attendu que de-là elle doit faire route pour S. Domingue; c'eſt pourquoi je ferai armer ſon Brigantin à cet effet; je ſuis bien fâché que cela recule votre voyage de près de deux mois, mais le ſervice du Roi l'exige ainſi.

Comme il y avoit beaucoup de monde avec lui, je pris la liberté de lui demander un petit entretien particulier; il ſe leva d'abord, & me conduiſit dans ſon cabinet, où je lui dis, en lui remettant la lettre de M. de Poincy : Vous m'avez promis, Monſieur, de ſaiſir toutes les occaſions qui ſe préſenteroient de me ren-

dre ſervice, en voici une, trouvez bon que j'en faſſe uſage, ce que je vais vous demander, eſt plutôt une juſtice qu'une grace que je vous ſupplie de vouloir bien ne me pas refuſer. De deux ſujets que M. de Poincy vous propoſe, pour remplir une place vacante, il en eſt un qui ſe nomme M. de Chanzy, pour qui je m'intéreſſe fortement, & qui, j'oſe le dire, mérite mieux que l'autre votre préférence; il eſt d'une des meilleures familles de la Colonie. Il a vingt années de ſervice, il a eu l'honneur de témoigner ſon zele, en vous accompagnant à votre expédition de Sainte Lucie, où il s'eſt très-diſtingué. Sa famille eſt intimement liée avec M. de Prépont, & pendant le tems que j'ai reſté à Marie Galante, j'en ai reçu, à votre conſidération, l'accueil du monde le plus flatteur. Je lui rendis enſuite un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé entre M. de Poincy & moi à ce ſujet, à l'exception cependant de notre derniere conférence.

Ce généreux protecteur ayant lu ſa lettre, m'embraſſa, & me dit, quand vous n'aurez que des choſes

pareilles à me demander, je ne vous les refuſerai jamais ; ainſi vous pouvez dire à Duchicher de vous expédier cette commiſſion dès ce ſoir, ſi vous voulez, je la ſignerai avant de me coucher. Je pris la main de ce Général, que je baiſai malgré lui ; & profitant de ſa belle humeur, je le priai de vouloir bien faire employer cet Officier dans l'Etat des Croix de S. Louis, que je ſavois déjà qu'il devoit demander à la Cour pour pluſieurs Capitaines. Il en donna l'ordre dans l'inſtant à ſon Secrétaire, & ajouta ; j'attends inceſſament des brevets de la Cour pour tous les Officiers de Milice, qui dorénavant ſeront dans le cas de parvenir aux grades militaires comme les autres Officiers des troupes détachées de la Marine. C'eſt une bonne nouvelle, dont vous pouvez faire part à votre ami. Il rentra tout de ſuite dans la ſalle, où la compagnie l'attendoit.

Je ne perdis pas un moment, & fus trouver Duchicher, qui, pour m'obliger, remplit ſur le champ une commiſſion, & mit mon ami le troiſieme ſur l'Etat des Croix de S. Louis, dont

M. le Chevalier de la Sauſſaye devoit ſe charger pour le Miniſtre. Après ſouper, je fus moi-même faire ſigner cette commiſſion à M. le Général, qui accompagna cette grace de mille choſes obligeantes, qui me la rendirent plus précieuſe ; je fus tout de ſuite y mettre le ſceau & la faire contreſigner, de façon que je l'avois dans ma poche en allant me coucher.

Le lendemain, vers les neuf heures, je vis arriver M. de Prépont. Je fus audevant de lui, & l'ayant tiré à l'écart, je l'informai de mon heureuſe chance de la veille dont il me félicita bien ſincérement. Je la dois en partie, lui dis-je mon bon ami, à la complaiſance que vous avez eue hier pour moi, en reſtant à votre bord. Comment l'entendez-vous, me dit il, croyez-vous que j'aurois été capable de vous nuire ? Non, lui répliquai-je, mais bien vos lettres. Je l'inſtruiſis en même tems de la derniere converſation que j'avois eue avec M. de Poincy, du ſoupçon que m'avoit fait naître l'affectation qu'avoit eue ce Gouverneur, en lui remettant myſtérieuſement les lettres

dont il étoit porteur, plutôt que de m'en charger; je lui dis que je ne doutois pas un inſtant que ces lettres ne fuſſent toutes en faveur de M. de Pindré, à l'excluſion de M. de Chanzy, que c'étoit ce qui m'avoit fait imaginer de l'engager à ne ſe pas rendre an Fort la veille, afin d'avoir la prévention pour moi; que comme tout s'étoit paſſé au gré de mes deſirs, je ne m'inquiétois plus de rien, & qu'il ſeroit à portée de juger lui-même, dans l'entretion qu'il alloit avoir avec M. le Général, ſi mes conjectures étoient bien fondées: que je croyois d'ailleurs mes intérêts en bonne main, & que je le priois de ne me rien celer. Je le conduiſis enſuite dans la ſalle des gardes; & l'ayant fait annoncer, j'allai dans le Secrétariat, auprès de Duchicher, pour être plus à portée de voir ſortir M. de Prépont, & de me rendre aux ordres du Général, au cas qu'il me fît appeller, ce qui ne tarda pas à arriver. Il n'y avoit pas un quart-d'heure que cet Armateur étoit entré, que le Sergent d'ordonnance vint m'avertir que M. de Champigny me demandoit. Quoique je

n'eusse rien fait qui méritât répréhension, je devins pâle comme le spectre du Festin de Pierre, & aussi tremblant que le sont ceux qui figurent dans l'Opéra d'Isis. Eh ! qu'avez-vous, mon cher enfant, me dit M. le Général en me voyant en cet état; ne craignez rien, ce qui est fait est fait, & je ne m'en repens pas; je sai tout, je loue d'autant plus votre prudence, qui n'est pas ordinairement l'appanage des jeunes gens, que si j'avois reçu en même tems que votre lettre, celles que M. de Prépont vient de me remettre, je ne sai en faveur de qui j'aurois pu me décider; mais vous avez été plus fin & plus politique que mon cher cousin, qui sera bien puni de sa dissimulation à votre égard, lorsqu'il sera instruit du tour que vous lui avez joué. Quant à moi, je ne puis me résoudre à vous blâmer; je vous recommande seulement de n'employer vos talens, que pour opérer le bien, vous garantir du mal, & jamais pour nuire à personne.

Nous nous rendîmes un instant après dans la salle d'assemblée, où M. le Général étoit attendu, & M. de

Prepont m'ayant emmené ſur la terraſſe, il me dit : Si vous avez quelque choſe à mander à Madame de Norſoy, faites promptement vos dépêches, j'envoie demain une Chaloupe à Marie Galante, aux Patrons de mes bateaux, pour des ordres preſſans que j'ai à leur donner, je viendrai dîner ici, & vous me remettrez votre paquet qui ſera rendu exactement : vous pouvez même vous faire un mérite auprés de cette Dame, de l'envoi de cette chaloupe, dont j'écrirai que je ne profite que par occaſion. Trouva-t-on jamais un ami de cette trempe dans un homme qui auroit pu être mon pere ? Il m'aimoit comme il auroit fait ſon fils, s'il en avoit eu un, mais j'eus le malheur de le perdre quatre ans après, dans un tems, où il m'en auroit évité de bien grands, s'il avoit vécu. Dans ce moment où j'écris ces Mémoires, je ne peux m'empêcher de mêler mes larmes avec l'encre qui me ſert à tracer ces caracteres.

Ce bon ami ne fut pas plutôt deſcendu du Fort, que j'allai dans le bu-

reau de Duchicher écrire la lettre suivante à Madame de Norsoy.

» Jugez, mon adorable Victoire, » si j'ai perdu un instant à vous servir, vous trouverez ci-joint sous » cachet volant une lettre de M. le » Général pour M. de Poincy, dans » laquelle est la commission de votre » cher frere. Il faut que M. de Chanzy aille la rendre tout de suite à ce » Gouverneur, qui le fera recevoir » à la premiere revue qui sera dans » peu. Cette commission ne tardera » pas à être échangée contre un brevet de la Cour, qui sera occompagné d'une décoration à laquelle M. » votre frere ne s'attend pas. M. de » Champigny ayant fait à cet égard » tout ce qui étoit convenable; si » par hazard M. de Prépont vous » écrit par l'occasion de ma chaloupe, » vous verrez que j'ai été bien avisé » d'en agir comme j'ai fait, sans quoi » nous courrions risque de ne rien » tenir; mais renard contre renard, » le plus fin l'emporte. Au surplus, » ne me sachez aucun gré du succès » de cette affaire, vous le devez tout » entier au petit Dieu, qui parmi les

» conſeils qu'il me donne pour vous,
» m'a fourni le ſtratagême qui nous
» a réuſſi. Malgré cela, ſon inconſtan-
» ce ordinaire me fait trembler, & je
» crains bien qu'il ne lie quelque
» jour avec vous la partie de me
» tromper. Ne l'imitez pas au moins,
» ma chere Victoire, ſi vous ne vou-
» lez mettre au tombeau celui qui de
» tous vos ſerviteurs eſt le plus ten-
» dre, le plus ſincere & le plus fi-
» dele.

Le Chevalier D***.

Quand M. de Prépont fut de retour, je lui lus ma lettre, je fis mon paquet, & en lui remettant, je le priai de le recommander au Negre, à qui il le donneroit, pour qu'il le rendît en main propre à Madame de Norſoy; il me le promit & me dit que par la même occaſion, il écriroit à cette Dame.

L'eſprit tranquille, le cœur content, l'amour propre ſatisfait, débarraſſé de tous les ſoins qui m'avoient agités depuis mon arrivée, le tempérament enfin, qui ne trouvoit pas ſon compte à faire l'amour comme

les Anges, me fit songer à Mademoiselle Julie de V***. j'en demandai des nouvelles : j'appris que M. Ek ***. Officier Suisse ne la quittoit pas, & qu'ils n'étoient point venus ni l'un ni l'autre au dernier médianox. Dans la circonstance où je me trouvois alors, la chose auroit du m'être assez indifférente, mais je ne laissai cependant pas d'en ressentir un secret dépit. Quoi ! me dis-je, sont-ce là les protestations de fidélité qu'elle m'a faites ? Ah ! l'ingrate, la perfide.... Puis venant tout à coup à réfléchir sur ma propre conduite, je ne pus m'empêcher de reconnoître mon injustice & d'avouer que j'étois pour le moins aussi coupable qu'elle. De quoi donc puis je me plaindre, ajoutai-je ? Notre inconstance n'est-elle pas commune ? nos torts ne sont-ils pas réciproques, conséquemment les reproches déplacés ? Je veux cependant l'aller voir, pour tâcher de renouer avec elle, afin de m'en faire un amusement pendant le tems que je dois rester ici. Mon concurrent crévera sans doute de désespoir de me voir préféré ; car l'amour d'un Suisse est tenace, eh bien ! à la

bonne heure, ce ſera un triomphe de plus pour moi.

Ma réſolution une fois priſe, je deſcendis à la ville, & me rendis chez elle. Je la trouvai ſeule dans le plus galant des deshabillés. Que vous êtes charmante, ma chere Julie, lui dis-je en l'embraſſant ! Quoi ! vous voilà ici, s'écria-t-elle, je vous croyois en vérité bien proche des côtes d'Eſpagne. Je n'ai pas ſorti, lui répliquai-je, depuis mon départ de la rade de Marie-Galante, d'où les ordres de M. le Général m'ont rappellé ; je ſuis arrivé d'hier au ſoir aux portes fermantes. Vous êtes ici depuis vingt-quatre heures, me dit-elle, & je vous vois à préſent, on n'a jamais, je vous jure, témoigné autant d'empreſſement pour un objet que l'on dit aimer, vous l'avez ſans doute laiſſé dans l'endroit d'où vous venez.

Que vous êtes injuſte, ma chere Julie ! depuis mon retour, M. de Champigny m'a occupé jusqu'à ce moment, que je profite de ma liberté, pour venir vous en faire un nouveau ſacrifice, & vous renouveller mes hommages; mais

je vois bien que vous avez envie de me chercher une querelle d'Allemand, dont apparament M. Ek ***. vous a déjà donné quelques leçons, car on dit qu'il ne vous quitte presque pas, & que vous avez tant de plaisir à être seuls ensemble, que vous ne vous êtes trouvés ni l'un ni l'autre au dernier bal qu'il y a eu au Gouvernement. Ce reproche, il me semble, Mademoiselle, paroît mieux fondé que celui que vous venez de me faire, & vous ne serez jamais dans le cas d'en avoir de réel à mon égard.

On vous a bien mal informé, Monsieur, me dit Mademoiselle de V***. ou il vous a plû donner une maligne interprétation à ce que l'on vous a dit; j'en suis d'autant moins étonnée que cela est dans votre caractere, qui, ne vous en déplaise, est celui d'un vrai jaloux : ce qui vous fera bien du tort un jour, si vous ne vous en corrigez. Hélas ! elle ne croyoit pas prophéser si juste; c'est cependant en quelque sorte à ce maudit défaut que je suis redevable de la plus grande partie de mes infortunes.... Vice cruel ! d'autant plus incorrigible & à crain-

dre, que d'un côté il prend ſa ſource dans l'amour propre, & de l'autre il conduit communément à toutes ſortes de forfaits...... Fatal préſent de la nature ! non ſeulement tu fais notre tourment, mais encore celui de l'innocence & de toutes les ſociétés, à qui tu es en horreur par les effets funeſtes qui te ſuivent.

Mademoiſelle de V***., qui avoit commencé à m'entreprendre, n'en reſta pas là, elle me dit, aſſeyez-vous, Monſieur, & m'écoutez; je veux bien pour la derniere fois, parce que vous avez pu être induit à erreur, me donner la peine d'entrer en explication avec vous. Si vous me croyez, à la bonne heure, faites-en votre profit, & ſur-tout, tâchez de n'être pas ſi prompt dorénavant à juger ſur de ſimples rapports, enfans de la malice, ou ſur de légeres apparences, preſque toujours trompeuſes : ſi au contraire, vous n'ajoutez aucune foi à ce que je vais vous dire, nous romprons abſolument enſemble, auſſi bien m'apperçois-je que c'eſt-là où vous en voulez venir.

Il y a environ quinze jours que M. Ek***. qui me voyoit toutes les fois

que j'allois au Fort, conçut pour moi des ſentimens qu'il n'oſa me déclarer. Moins timide avec ma ſœur, il lui en fit part, l'engagea d'en parler à ma mere, & de lui être propice : que ſi elle avoit la bonté d'agréer ſa recherche, il prendroit la liberté de me faire l'aveu de ſa paſſion, & d'obtenir mon conſentement. Ses vues, comme vous voyez, ſont des plus légitimes, puiſqu'elles tendent au Sacrement, cela ſeul devroit vous tranquiliſer, mais ce n'eſt pas aſſez pour moi ; il vint au bout de quelques jours rendre une viſite à ma mere ; après environ un quart d'heure de particulier, elle rentra avec lui dans la ſalle où j'étois, & le prenant par la main, elle me le préſenta en me diſant : Ma fille, Monſieur vous fait l'honneur d'aſpirer à votre main, c'eſt un digne Officier, un honnête homme, un bon gentilhomme, il a du bien, il vous aime, à tous égards, il me paroît vous convenir ; je vous prie de le bien recevoir & de répondre aux ſentimens qu'il a pour vous. Que pouvois-je faire, ſinon d'obéir ? Il eſt vrai que je n'ai pas été au dernier bal qui s'eſt

donné le Mardi Gras ; mais je n'étois pas en état de m'y rendre. M. Ek ***., qui m'idolâtre, soupa ici, & nous tint compagnie toute la soirée. Il ne m'a pas quittée un instant depuis ce moment, il me gêne beaucoup, je ne sens rien pour lui, & une humeur jalouse que je lui ai remarquée en différentes occasions, me le fait détester. Je voudrois bien trouver un moyen de rompre avec lui ; car il est décidé que je n'en veux point, & j'ai résolu de prier ma sœur de faire connoître à ma mere mon dégoût ; afin qu'elle m'en débarrasse. Il est fort heureux pour vous, que le hazard vous ait fait venir ici un jour qu'il est de garde, car il ne nous auroit pas eté possible d'avoir cette explication.

Ah ! trop chere Julie, lui dis-je, en lui prenant la main, que je baisai avec ardeur, que vous venez de mettre de baume dans mon sang ! quel est le monstre qui pourroit être insensible à tant de bontés ? Je ne me le pardonnerois jamais. Je jure par vous-même, par vos charmes, par l'amour que vous m'inspirez, que jamais je ne vous causerai de ma vie le moindre

ſujet de chagrin; je l'embraſſai, & pendant le reſte de l'après midi, nous nous donnâmes réciproquement tous les témoignages les plus vifs de notre amour. Avant de la quitter, je lui fis promettre qu'elle viendroit au bal de la mi-Carême, où il y auroit une bonne proviſion de nouveaux danſeurs, que nous fourniroit le vaiſſeau du Roi qui étoit en rade.

Comme j'allois rentrer au Fort, je rencontrai M. de Prépont, qui me dit qu'il venoit de remettre nos paquets au Patron de la chaloupe, qui devoit partir le lendemain pour Marie-Galante, & qu'il en profiteroit pour ſe faire deſcendre au Fort S. Pierre, où il avoit affaire pour quelques jours. Il me pria d'être tranquille, me dit qu'il avoit donné de ſi bons ordres pour la remiſe de ma lettre, que j'aurois lieu d'en être content. Nous nous ſéparâmes enſuite.

Je ne fus pas plutôt arrivé au Gouvernement, que je fis bien des réflexions ſur mon infidélité envers ma chere Victoire. Me voilà donc parjure, m'écriai-je, ſont-ce là les promeſſes & les ſermens que je lui ai

faits. O Dieux ! si elle venoit à apprendre mes liaisons avec Mademoiselle de V***. Non, elle ne me le pardonneroit jamais, & la mort suivroit de bien près ma disgrace. Après tout, reprenois-je, mon cœur n'est-il pas entierement à elle ? ne m'a-t elle pas répété cent fois, qu'il suffiroit à sa délicatesse, qui étoit dégagée du plaisir des sens, plutôt faits pour les brutes, que pour les gens raisonnables ?

S'il en est ainsi, de quoi pourroit-elle donc se plaindre ? Croit-elle de bonne foi qu'un amour platonique, soit si facile à réduire en pratique ? Sur-tout quand le tempérament parle, & qu'il a déjà été aiguisé par la jouissance. Hélas ! elle se trompe fort; c'étoit bon dans nos anciens Romans, enfans du loisir de quelques enthousiastes; mais ce n'est plus le goût du siecle, il faut se conformer à l'usage reçu, ou se résoudre à passer pour ridicule ; d'ailleurs ce n'est qu'une passade, je suis à la veille de mon départ, les choses peuvent changer de face, que sait-on ? Mes feux se ralentiront peut-être ; pour lors, il sera

tems de jouer les grands rôles, & de me faire un mérite de l'affoibliſſement de la nature. Il n'en fallut pas davantage pour faire taire mes remords.

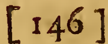
Je paſſai aſſez tranquillement les premiers jours qui ſuivirent ces réflexions ; mais ayant appris que M. de Champigny devoit inviter à dîner pour le jour de la mi Carême, Meſſieurs les Officiers de la Frégate du Roi, ceux du Conſeil Supérieur, qui étoit pour lors aſſemblé au Fort Royal, & qu'outre ce, il y auroit jeu, bal & ambigu ; je me propoſai de profiter de l'occaſion pour me dédommager amplement avec ma chere Julie, de la contrainte que me faiſoit ſouffrir ſon Suiſſe, n'ayant encore pu la voir un moment ſeule, depuis notre explication.

Ce jour arriva enfin, & m'étant offert à M. de Champigny, pour aller chercher ces Dames, j'y trouvai l'aimable M. Ek ***., Cela ne m'empêcha pas d'embraſſer Mademoiſelle de V ***., qui s'y prêta de bonne grace ; mais en me retournant, j'apperçus les reſtes d'une effroyable grimace qu'il venoit de me faire. Je feignis de ne

l'avoir

l'avoir pas vue, & fus tout de ſuite joindre Madame de Rupert; lorſqu'elles furent prêtes, Mademoiſelle de V***. vint d'elle-même prendre mon bras, & M. Ek***. ſe vit obligé de préſenter le ſien à Madame ſa ſœur. Comme nous avions, par déférence, laiſſé le pas aux aînés, & que nous ſuivions fort doucement, je fus plus d'une fois tenté de croire que mon Concurrent ſe déboiteroit le cou, ou ſe donneroit au moins un bon torticoli, à force de jetter ſa tête en arriere pour nous regarder.

A notre arrivée, on arrangea les parties de jeu; je n'y nuiſis pas, M. Ek***. fut de celle d'ombre, avec Madame de Rupert; nous ne voulûmes, Mademoiſelle de V***. & moi, être d'aucune. J'ignore par quel motif je fus obligé de ſortir; mais je ſais qu'en rentrant par la terraſſe dans le ſallon où l'on jouoit, je rencontrai Mademoiſelle de V***., que ſans doute quelque beſoin avoit obligé de s'abſenter, & lui préſentai la main en batifolant à notre ordinaire. Ek***. qui étoit d'un caractere jaloux, & qui avoit été plus attentif à nous obſer-



ver, qu'à ſon jeu, nous parût prendre un peu d'humeur; nos ris & nos folies n'en fûrent que plus vifs, & ne s'arrréterent que quand il fut queſtion d'aller nous mettre à table.

Nous eûmes pendant le reſte du Gala, juſqu'au lendemain cinq heures, tout le tems de cauſer enſemble, Mademoiſelle de V***. & moi. Nous prîmes enſemble des arrangemens convenables, pour nous voir quelques fois en particulier, en dépit du jaloux; mais nos meſures devinrent inutiles, ainſi qu'on le va voir.

Quand il fut queſtion de reconduire ces Dames, je préſentai, à mon ordinaire; mon bras à Mademoiſelle de V***. M. Ek***. fut obligé d'en faire autant à Madame de Rupert, & après avoir pris congé d'elles, nous nous retirâmes. Quand nous nous trouvâmes, cet Officier & moi, il me dit en aſſez mauvais françois: Savez-vous, mon petit Monſieur, que je recherche Mademoiſelle Julie de V***., que j'y ſuis autoriſé par ſa famille, que vos viſites me déplaiſent; ainſi, je vous prie de n'y pas mettre le pied davantage, ſi vous ne vou-

lez être victime de mon reſſentiment.
Piqué juſqu'au vif du compliment, &
du ton dont il étoit fait, je lui répon-
dis vivement, que cela m'importoit
peu, & que rien ne ſeroit capable de
m'empêcher d'agir à mon ordinaire.
Oh ! oh ! me répliqua-t-il, vous êtes
réſolu, à ce qu'il me paroît, & je
vois bien que vous n'entendrez pas
raiſon, que je ne vous aye coupé les
oreilles : on imagine bien quelle fut
ma réponſe; je mis tout de ſuite l'épée
à la main, & pour mon coup d'eſſai,
j'en rembourſai un dans le bras qui
fit tomber la mienne. Comme je me
baiſſois pour la ramaſſer, un nommé
Sara, Sergent d'Ordonnance, qui,
tous les matins, faiſoit ſa ronde au-
tour du Port, s'étant apperçu de no-
tre combat, vint à moi, me banda
avec mon mouchoir, & me recon-
duiſit au Fort. J'eus beau l'engager à
se taire ſur cette avanture, il n'en
voulut rien faire, & fit ſon rapport
au Lieutenant de Roi.

En arrivant je fus me coucher, &
envoyai chercher le Chirurgien Ma-
jor, qui me panſa & me ſaigna. Com-
me je n'avois pas laiſſé de perdre du

ſang, je tombai dans une foibleſſe qui me dura plus d'une demi-heure ; mais qu'elle fut ma ſurpriſe, en ouvrant les yeux, de voir auprès de moi M. le Général qui étoit informé de notre combat ! Il me demanda ce qui l'avoit occaſionné ; je lui répondis tout ſimplement que je croyois que c'étoit une jalouſie déplacée de la part de M. Ek ***., qu'il m'avoit inſulté & menacé, que je lui avois ripoſté, que nous avions mis l'épée à la main, & que j'avois été bleſſé. Je le priai en même tems de ne point chagriner cet Officier. Si je ne ſavois cette affaire que de vous, me dit M. de Champigny, à la bonne heure ; mais dans la circonſtance préſente, je ne puis faire ce que vous deſirez ; d'ailleurs il m'a manqué, en agiſſant comme il a fait à votre égard : tranquiliſez-vous cependant, il en ſera quitte pour quelques jours d'arrêts ; ainſi guériſſez-vous promptement, afin d'être en état de venir avec moi à la Guadeloupe ſous quinzaine.

Ma bleſſure n'étoit pas conſidérable ; j'en fus quitte pour garder le lit pendant trois jours, encore par rapport

au grandes chaleurs. Ma chambre ne désemplit pas pendant tout ce tems ; j'eus non seulement la visite de mes amis, mais celle des Officiers de la Garnison, qui blâmerent tous unanimement la conduite de leur camarade envers moi.

J'aurois été bien fâché que cette petite avanture ne me fût pas arrivée, par l'honneur qu'elle me fit, tant du côté de la bravoure, que de celui de la générosité, ce qui ne diminua pas, à coup sûr, mon amour propre, dont j'avois déjà bonne provision.

Je ne fus pas plutôt rétabli, que j'allai remercier M. de Champigny, qui, en m'embrassant, me défendit les voies de fait avec M. Ek ***., qui n'étoit pas encore sorti de ses arrêts, quoique j'eusse déjà intercédé pour lui plusieurs fois.

Je me rendis le même jour chez Mademoiselle de V ***., que je remerciai ainsi que sa mere & sa sœur, de la part qu'elles avoient bien voulu prendre à mon accident, & de l'intérêt qu'elles m'avoient témoignées en envoyant deux fois par jour savoir de mes nouvelles. Après un moment de

silence, Madame de V ***. s'adressant à moi, me dit : M. Ek ***. ne sera jamais dans le cas, Monsieur, de chercher querelle à personne, par rapport à ma fille, car je lui ai écrit de ne plus se donner la peine de venir chez moi. Nous n'aimons pas les jaloux dans ce pays; & Mademoiselle Julie ajouta malignement : voilà comme il faudroit tous les punir, sur-tout quand ils le sont mal-à-propos. Je pinçai les levres, la regardai, & elle se mit à sourire.

Deux jours après, me promenant sur la terrasse, je vis arriver M. de Prépont, à qui je fis le détail de ma petite avanture, il me plaignit & me félicita en même tems d'en avoir été quitte à si bon marché; puis me tendant la main : voilà, me dit-il, de quoi vous consoler, c'est la réponse de Madame de Norsoy à votre lettre; comme elle n'est jamais sortie de ma mémoire, la voici telle qu'elle étoit.

» Que je vous embrasserai de bien
» bon cœur, mon cher ami, quand
» je vous verrai ! on ne mit jamais au-
» tant de zele & de diligence à obli-
» ger. M. de Prépont me rend compte

» de ce que vous avez fait pour préve-
» nir les obſtacles qui auroient pu
» vous faire échouer ; il m'aſſure que
» bien vous en a pris, & que ſans
» votre prudence mon frere ne tenoit
» rien. Je ne vous dis pas tout ce que
» m'a inſpiré ce que vous avez fait à
» ma conſidération ; je me réſerve à
» vous le témoigner de vive voix. Je
» vous ferois injure de douter à pré-
» ſent de la ſincérité de votre amour ;
» raſſurez-moi ſur ſa conſtance, vous
» avez tort de rien craindre de la
» mienne, elle ne m'abandonnera ja-
» mais, tant que vous ſerez fidele à
» votre amie.

VICTOIRE.

Je baiſai mille fois cette charmante lettre ; mais je ne tardai pas long-tems à oublier les conditions auxquelles Madame de Norſoy attachoit ſes promeſſes ; car il étoit décidé chez moi que le cœur, l'eſprit & le tempérament ne ſeroient jamais d'accord, & que ce dernier reſteroit toujours vainqueur des deux autres.

Enfin le Brigantin qui devoit nous accompagner ſe trouvant armé, on

fixa notre départ au vingt-six Mars, pour donner le tems à M. le Chevalier de la Sauſſaye de rachever ſa proviſion d'eau & de bois qui commençoit à lui manquer.

Dans cet intervalle, arriva M. de Chanzy, qui venoit faire ſes remercimens à M. le Général, dont il fut très-bien reçu; il me confia qu'il avoit remarqué beaucoup de froid dans M. de Poincy, lorſqu'il lui avoit remis la lettre que j'avois addreſſée à ſa ſœur; que cependant il l'avoit fait recevoir deux jours après, & qu'enſuite il lui avoit dit qu'il étoit fort heureux d'avoir trouvé un auſſi bon ami que moi, qu'il lui conſeilloit de me conſerver; mais qu'il ne pouvoit concevoir par quel miracle j'avois pu l'emporter ſur toutes les perſonnes de conſidération qui avoient ſollicité en faveur de ſon Concurrent.

Comme je craignois que M. de Chanzy s'apperçût de mon intelligence avec Mademoiſelle de V***., & qu'il n'en badinât devant ſa ſœur, je fus extrêmement réſervé avec elle devant lui, toutes les fois que nous nous trouvâmes enſemble. Je profitai du

peu de jours qui nous reſtoient juſqu'à celui de notre départ, pour lui procurer tous les amuſemens poſſibles. Je fis enſuite mes adieux, & nous nous embarquâmes le vingt huit Mars, vers les quatre heures après midi; nous appareillâmes & f mes route pour la Guadeloupe, où nous arrivâmes le lendemain matin.

Cette Iſle eſt une des Antilles de l'Amérique ſeptentrionale; elle a environ ſoixante lieues de circuit, & eſt très-peu diſtante des Iſles de Marie-Galante, de la Déſirade, de Mont Serrat & de la Dominique. Une riviere qui ſe rend à la mer, la partage en deux parties, dont l'une ſe nomme la Guadeloupe, où il y a un Fort, réſidence du Gouverneur, qui de mon tems, ſe nommoit M. de Poyet. L'autre partie ſe nomme la Grand-Terre, parce qu'elle a plus d'étendue que la premiere; mais elle eſt moins habitée. Il y a un Préſidial qui reſſortit au Conſeil Supérieur de la Martinique, & quatre Couvens, occupés par des Jéſuites, des Jacobins, des Carmes & des Capucins, qui deſſervent toutes les Paroiſſes de la dépendance de cette

Isle & des voisines. Elle est fort hérissée de montagnes, très-fertile en sucre, en indigo, & sur-tout en coton; car de mon tems il n'y avoit pas encore de caffé : le gibier y est assez abondant ; on y voit beaucoup de ramiers, de tourterelles & de perdrix. Il y a aussi un animal quadrupede, que l'on nomme Agouti, il est à peu-près de la grosseur d'un lievre, fort agile ; sa tête ressemble à celle d'un rat, ses oreilles sont courtes & rondes, son poil est roux & rude, sa queue courte & sans poil, ainsi que ses jambes de derriere ; il mange comme l'écureuil avec ses pattes de devant ; sa chair a un goût de venaison, & est assez bonne : l'air y est fort sain, & on y voit fort peu de reptiles.

Il n'y avoit pas plus de huit jours que nous y étions, quand M. le Chevalier de la Saussaye annonça à M. le Marquis de Champigny, que s'il ne restoit pas longtems à la Guadeloupe, il pourroit le ramener à la Martinique ; c'est ce qui fit prendre à ce Général le parti, pour épargner des frais au Roi, de renvoyer son Brigantin au

Fort Royal, pour s'y désarmer, & se rendre ensuite à Marie-Galante.

Comme je n'avois pas beaucoup d'agrémens à la Guadeloupe, je fus charmé de cet événement, qui alloit me rapprocher de Madame de Norsoy beaucoup plutôt que je ne l'espérois : je ne fus pas longtems dans cette erreur. Dieu qui se joue à son gré de nos projets, quand ils ne s'accordent pas avec la direction de sa Providence, nous donna la frayeur d'un péril dont nous n'échappâmes que par un miracle. En conséquence des ordres de M. le Marquis de Champigny, nous nous embarquâmes le huit Avril sur les trois heures après midi, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort Royal. Trop de sécurité, ou pour mieux dire de négligence, toujours condamnable dans des Officiers, leur fit oublier de retirer les armes des soldats, à fur & à mesure qu'ils s'embarquoient pour les enfermer dans les coffres destinés à cet effet.

Il n'y avoit pas plus d'une heure que nous étions embarqués, quand en me promenant sur le Gaillard, je vis un Négre, monter avec précipita-

tion de l'entrepont où il étoit, & joindre avec un air effrayé M. de Longvilliers, qui commandoit notre Brigantin; il lui rendit compte d'un complot qu'il avoit entendu, ſans qu'on s'en fut apperçu, qui s'étoit tramé entre un nommé Sainte-Marie, Sergent François, & un nommé Bihouack, Sergent Suiſſe, qui tous deux avoient ſçu corrompre les ſoldats de leurs Détachemens. Il y avoit eu deux avis d'ouverts; le premier étoit de ſe ſaiſir de tous les Officiers & paſſagers, de nous enfermer dans la chambre de poupe, dont la porte ſeroit gardée par deux Factionnaires, la bayonnette au bout du fuſil, & de contraindre le Pilote de faire route pour S. Thomas, une des Iſles Antilles de l'Amérique ſeptentrionale, appartenante aux Danois, pour s'y faire dégrader, & nous laiſſer enſuite aller à notre deſtination. S'ils s'en fuſſent tenus à cet avis, ils auroient très-bien fait, & on ne les auroit jamais vendus, mais un nommé Duhamel, Pariſien, homme ſéditieux & vindicatif, qui n'avoit pas encore oublié quelques coups de canne juſtement méri-

tés, & qu'il avoit nouvellement reçus de M. du Jarrier de la Chassagne, notre Aide Major, résolut de s'en vanger, & opina qu'il falloit tout tuer, à l'exception du Pilote & des Matelots, à qui ils en feroient autant, lorsqu'ils auroient mouillé ; de façon que ne restant plus personne, pour donner la nouvelle de leur désertion, on nous croiroit indubitablement ensevelis dans les flots; qu'ils s'accommoderoient ensuite de notre dépouille, & qu'il leur seroit très-facile de se défaire de notre bâtiment, dont ils partageroient entr'eux le produit. Comme pendant ce complot, deux soldats qui étoient près des écoutilles pour prendre garde à ce qui se passoit, apperçurent l'émotion de ce Négre, & qu'ils craignirent d'être découverts; ils avertirent dans l'instant leurs camarades que la mine étoit évantée, & crierent tous ensemble, aux armes... aux armes... feu... feu... tue... tue... L'effet suivit de près, & on fit sur nous une décharge de plus de quarante coups de fusil, dont M. du Jarrier de la Chassagne reçut une balle dans l'épaule, & plus de vingt coups de

bayonnette dans le ventre qui le firent expirer sur le champ. M. de Mestrézat, Officier Suisse, reçut aussi une balle dans l'estomac, moi une dans mon chapeau, & une autre qui ne fit que m'effleurer la cuisse; un des gardes M. de Champigny, nommé Bezy, qui avoit obtenu la permission de ce Général, de venir assister aux couches de sa femme, eut toute la cervelle emportée; & comme ce Duhamel, dont j'ai parlé plus haut, ajustoit notre Commandant, un autre soldat lui releva son fusil, en disant : morbleu ne tuons pas notre Capitaine, il ne nous a jamais fait de mal, il faut l'excepter. Plusieurs autres se joignirent à lui, de sorte que ce séditieux, en prenant son fusil par le bout du canon, & laissant tomber de rage la crosse sur le Pont, il se détendit & lui perça la paulme de la main droite, ce qui lui fit dire en jurant, il falloit tout tuer, ou ne tuer personne : nous nous repentirons certainement de notre compassion; c'est effectivement à celle qu'on eut pour ce Capitaine, qui étoit fort aimé du soldat, que nous fûmes redevables de la vie, & eux de la

perte de la leur. Leur fureur s'étant ralentie, ils se contenterent de nous garder dans nos chambres. Notre Chirurgien Major pansa les blessés ; aucuns ne moururent. Les seulles victimes de cette révolte, furent l'Aide Major & le sieur Bezy, dont les dépouilles furent la proie des soldats, & nous fîmes route pour S. Thomas, où nous mouillâmes le dix-huit Avril.

Aussitôt après notre arrivée, ces Déserteurs descendirent à terre, & furent, selon la coutume, faire leur déclaration au Gouverneur du Fort ; nous ne tardâmes pas à les y suivre, & après lui avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé, nous le priâmes de nous rendre ces hommes, qu'il nous refusa, attendu, nous dit-il, que S. Thomas étoit une Isle neutre, où tous les Déserteurs étoient bien venus, & qu'un de ses prédécesseurs avoit eu la tête tranchée, pour en avoir rendu quatre. Nous eûmes beau lui observer que le cas où nous étions étoit bien différent, en ce que ceux dont il parloit n'étoient que de simples Déserteurs, au lieu que les nôtres ajoutoient à cette qua-

lité celles d'aſſaſſins & de voleurs; puiſqu'ils avoient pris l'argent & les effets de ceux qu'ils avoient tués; qu'il étoit contre tout droit de donner azyle à de pareils gens, & que c'étoit autoriſer le vice plutôt que de le réprimer. Nous ne pûmes obtenir de ce Gouverneur, rien autre choſe, ſinon qu'il nous promit de les faire mettre tous en priſon, juſqu'à l'arrivée d'un des principaux membres du Conſeil Suprême de Copenhague, qu'il attendoit inceſſament; qu'il lui expoſeroit le fait, qu'il feroit même valoir nos raiſons, & qu'il agiroit en conſéquence de ſa déciſion, que par ce moyen, il mettroit à couvert ſa tête, qu'il ne ſe laſſoit pas encore, ajouta-t-il en riant, de porter ſur ſes épaules. Il nous invita à dîner pour le lendemain, où il nous régala au mieux. Il nous remit une lettre pour le Marquis de Champigny. Nous retournâmes tout de ſuite à bord, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort Royal, où nous arrivames le trente.

Du plus loin que M. le Général nous apperçut, il nous cria, & d'où diable venez-vous, je vous ai cru la

proie des requins ; il y a trois ſemaines que vous devriez être ici. Il eſt vrai, lui répondit tout de ſuite M. de Longvilliers, qui lui fit le récit de notre cruelle cataſtrophe, & lui remit la lettre de M. le Gouverneur de S. Thomas, que M. de Champigny fit à l'inſtant traduire. Après l'avoir lue, il devint furieux du refus de ce Gouverneur, jura qu'il en auroit raiſon, ou qu'il y perdroit la vie, tança le Commandant de notre Brigantin, d'avoir eu l'imprudence de ne pas faire ſerrer les armes avant d'appareiller, lui ordonna les arrêts, plaignit beaucoup le ſort de M. du Jarrier de la Chaſſagne, qui étoit un des braves & des meilleurs Officiers de la Colonie, & le pauvre Bezy, ſon garde, dont il envoya chercher la femme pour la conſoler ; comme elle n'étoit pas à ſon aiſe, il lui aſſura une penſion de cent piaſtres, reverſible ſur ſon fils.

Il donna ordre en même tems que l'on armât en guerre un des gros navires du Port, dont il donna le commandement à M. de Karny, Major Général des troupes de la Colonie, en qui il avoit beaucoup de confiance ;

il lui remit une lettre pour le Gouverneur de S. Thomas. Il le sommoit par cette lettre au nom du Roi, de remettre nos Déserteurs, & au cas de refus, il l'instruisoit que M. de Karny avoit ordre de traiter en ennemis, tous les vaisseaux de sa nation, qu'il pourroit rencontrer, & qu'il le rendroit responsable de toutes les hostilités qui en résulteroient.

Cette ambassade, à ce que j'ai appris à mon retour, eut tout le succès possible; & en moins de trois semaines, M. de Karny fut de retour, avec quatre-vingt seize de nos Déserteurs, les quatre autres étant morts à l'Hôpital de l'Isle S. Thomas; ils étoient enchaînés deux à deux, on les distribua de même dans les cachots du Fort. Leur affaire fut bientôt innstruite, les Conseils de Guerre François & Suisse, se tinrent pendant quatre jours, & ces malheureux reçurent la peine due à leur crime. J'appris en arrivant, que Mademoiselle de V *** étoit à la veille de faire un établissement fort avantageux, avec le fils d'un des principaux habitans de la Trinité, qui éroit très-riche, ce

qu'elle me confirma dans la premiere visite que je lui fis ; mon premier mouvement fut de la taxer d'inconstance. Que vous êtes injuste, me dit-elle : Ignorez-vous quel est le sort d'une fille, qui, à moins que d'avoir des prétextes plausibles, ne peut se soustraire à la soumission qu'elle doit à ses parens ; d'ailleurs, je ne suis pas riche, je trouve un très-bon parti, & il faudroit que j'eusse perdu le peu de bon sens que la nature m'a départi, pour me refuser aux vues de ma famille ; rien n'empêche, au surplus, que nous ne soyons amis ; je vous verrai toujours avec le plus grand plaisir du monde. Je sentis la force de ces raisons, & je n'y répliquai pas un mot, je fus encore lui rendre quelques visites pendant les sept à huit jours que je restai au Fort Royal.

Enfin notre Brigantin étant désarmé, je pris congé de M. le Général, qui me remit une lettre pour M. de Poincy, une autre pour M. de Prépont, & une de recommandation pour M. de la Roche-Allard, Gouverneur Général de S. Domingue. Je m'embarquai le huit Mai, à sept heu-

res du matin, j'arrivai à Marie-Galante, le lendemain à ſix heures du ſoir, & je fus mouiller entre les deux bateaux de M. de Prépont.

Ayant ſçu que cet Armateur étoit à bord d'un de ſes bateaux, j'y paſſai dans l'inſtant; il n'eſt gueres poſſible d'exprimer la joie qu'il eut quand il me vit, ni toutes les amitiés qu'il me fit. Je le trouvai informé de tout ce qui nous étoit arrivé, du danger que nous avions couru, & de notre retour du Fort Royal, par une lettre qu'il avoit reçue la ſurveille; il me dit qu'il avoit été en inſtruire Meſdames de Chanzy & de Norſoy, qu'il avoit eu toutes les peines du monde à les perſuader, & qu'elles ne me croiroient vivant, que lorſqu'elles me verroient.

Il m'apprit auſſi que M. de Poincy étoit aller paſſer ſix ſemaines à S. Louis, diſtant d'environ deux lieues de Marie-Galante, pour y prendre le lait d'Aneſſe : que dans la converſation qu'il avoit eue avec ce Gouvernrur, il avoit remarqué qu'il étoit très-piqué de la préférence que l'on avoit donnée à M. de Chanzy, ſur

M. de Pindré, qu'il n'étoit pas à se repentir de la lettre qu'il m'avoit donnée ; mais qu'il n'auroit jamais pu s'imaginer que M. de Champigny eût eu autant de foiblesse pour moi. Voilà ce qui commença à m'ouvrir les yeux, pour la premiere fois, sur le compte des hommes ; je m'applaudis beaucoup de la conduite que j'avois tenue en cette occasion, & je me proposai bien de m'observer assez, à l'avenir, pour ne me pas laisser duper par les apparences. Je me déterminai néanmoins à prier M. de Chanzy, lorsque je le verrois, de me prêter son cheval, pour aller à S. Louis, porter à M. de Poincy la lettre que M. de Champigny m'avoit remise pour lui, & que sans entrer dans aucune explication, je lui ferois mes remercimens, comme si je lui étois effectivement obligé de la place que M. de Chanzy avoit obtenue.

Nous passâmes le reste de la soirée, M. de Prépont & moi, à nous entretenir de nos affaires, & de notre prochain voyage ; il me dit que la cargaison, & les provisions de ces deux bateaux étoient faites, qu'à peu de

chose près, il comptoit avoir assez de marchandises pour la charge de son Brigantin, & qu'à moins de quelque événement contraire, nous serions en état de partir sous quaizaine.

Comme j'étois extrêmement fatigué, je fus me coucher, & le lendemain matin, ayant demandé à M. de Prépont s'il ne descendroit pas bientôt à terre, il me dit que non, mais que je pouvois prendre le canot, si je voulois, pour m'y rendre, que mon impatience étoit fort à sa place; qu'il avoit des affaires, que d'ailleurs il pourroit me gêner; mais qu'il viendroit dîner avec nous. J'acceptai ses offres, & partis tous de suite.

Aussitôt que Madame de Norsoy me vit, car ce fut elle qui m'apperçut la premiere; elle fit un cri de surprise qui fut entendu de toute la maison, & vint à toutes jambes audevant de moi. Je peux bien dire que mes caresses furent ce jour-là prévenues par les siennes. M. & Madame de Chanzy survinrent dans le moment, & je passai successivement dans les bras des uns & des autres, pendant l'espace de plus de trois à quatre minutes. J'avois

tant de choses à dire, on avoit tant de questions à me faire, que nous parlions tous ensemble, & jamais on ne joua plus naturellement les propos interrompus. Le calme succéda enfin, & nous commençâmes à nous entendre. Nous passâmes dans le sallon, où l'on me fit déjeûner; on exigea de moi le récit de mon avanture; j'y satisfis, on me répéta en même tems tout ce que M. de Prépont m'avoit dit au sujet de M. de Poincy, & on n'oublia pas les remercimens, de la sincérité desquels je n'avois aucun lieu de douter. Ah! si l'on connoissoit la volupté qu'il y a de recevoir les épanchemens d'une ame reconnoissante, on seroit en vérité bien plus porté qu'on ne l'est à obliger, dût-on même avoir la certitude de rencontrer mille ingrats contre un qui ne le seroit pas; mais qu'il est peu de personnes dans le cas de savourer ce plaisir, réservé aux seuls cœurs vertueux! Un amour de soi-même, mal entendu, rend les hommes durs & féroces envers leurs semblables.

Je demandai à M. de Chanzy son cheval pour l'après dîner, afin d'aller

rendre la lettre que j'avois pour M. de Poincy; mais il s'y opposa ainsi que ces Dames, qui me dirent qu'il seroit tems d'y aller le lendemain matin pour revenir le soir; que j'éviterois par ce moyen la grande cha-du jour, & qu'on me donneroit un Négre pour me conduire & me ramener. J'eus beau insister, il fallut me rendre.

Par le plaisir que l'on témoignoit à me voir, je sentis bien que l'on ne me quitteroit pas de la journée, & qu'il ne me seroit gueres possible d'avoir aucun particulier avec Madame de Norsoy. Que de choses cependant n'avois-je pas à lui dire, depuis le tems que nous ne nous étions vus! Mes yeux lui manifestoient mon impatience, les siens m'en annonçoient autant; mais il étoit décidé qu'ils seroient ce jour-là les seuls interprêtes de nos sentimens.

M. de Prépont me tint parole, & vint dîner avec nous. Sur la fin du repas, Madame de Chanzy lui dit, j'espere, Monsieur, que M. le Chevalier ne pouvant coucher au Gouvernement, voudra bien accepter un lit ici,

&

& que n'ayant que très-peu de tems à le posséder, il ne refusera pas de nous faire ce plaisir. M. de Prépont acquiesça à la proposition ; je consultai les yeux de ma chere Victoire, j'y lus avec satisfaction son consentement, & j'y donnai le mien.

Comme notre malheureuse avanture avoit transpiré dans toute l'Isle, & qu'on étoit déjà informé dans la ville de mon arrivée ; nous eûmes dans le cours de l'après-dîné plusieurs visites de gens curieux & importuns, à qui il fallut en recommencer plusieurs fois le détail. Le dépit que j'eus d'avoir été contrarié toute la journée me donna un grand mal de tête ; on me proposa un tour de Savanne, je l'acceptai ; je comptois le faire comme à mon ordinaire, Madame de Norsoy & moi, point du tout, M. & Madame de Chanzy nous y accompagnerent ; la conversation fut générale, & la promenade très-courte. Je ne voulus pas souper, & fus me coucher de bonne heure. Le jour suivant, M. de Chanzy qui s'étoit apperçu de l'humeur que m'avoit occasionné les différentes compagnies que nous avions

eu la veille, vint me trouver, & me proposa d'aller avec lui le surlendemain à son habitation, pour y passer quelques jours à l'abri des importuns. Je lui répondis que je le voulois bien ; mais à condition que ces Dames seroient de la partie, qu'autrement ce ne seroit pas répondre à leurs bontés pour moi, que de leur fausser compagnie ; qu'en attendant, je le priois de faire sceller son cheval, & de me donner un Négre pour me conduire chez M. de Poincy. Il fut donner ses ordres en conséquence, & un instant après, je descendis dans le sallon où étoient déjà ces Dames, qui me promirent d'être de la partie que M. de Chanzy m'avoit proposée. Je montai cheval, & partis pour S. Louis, où j'arrivai sur les neuf heures du matin.

Je me fis annoncer à ce Gouverneur, à qui je remis la lettre de M. le Général. Je le remerciai avec un air ouvert de ce qu'il avoit bien voulu faire à ma considération pour M. de Chanzy, & je l'assurai que j'en conserverois toute ma vie une reconnoissance égale au service qu'il m'avoit rendu. Il crut que je n'avois été informé de

rien, prit le change au mieux, me fit mille amitiés, m'invita à dîner; & m'ajouta, que comme il ſe trouvoit très-bien de ſon lait, il étoit réſolu de le continuer tout le reſte du mois, que conſéquemment il ne retourneroit à Marie-Galante que dans les premiers jours de Juin, & que ſelon toute apparence, nous ſerions partis dans ce tems; il me ſouhaita un bon voyage; je pris congé de lui, il m'embraſſa, je montai à cheval, & retournai à Marie-Galante, où j'arrivai à huit heures.

Je trouvai M. de Prépont avec ces Dames, qui m'attendoient pour le moins avec autant d'impatience que j'en avois moi-même de les joindre. Je leur rendis compte du ſuccès de mon voyage, & de mes remercimens à M. de Poincy, dont ils s'amuſerent beaucoup. Madame de Norſoy me dit enſuite que pendant mon abſence, elle avoit fait la partie d'aller, avec M. & Madame de Chanzy, dîner le lendemain à bord du Brigantin de M. de Prépont, qui les en avoit invitées; que cependant on n'avoit rien voulu décider, ſans ſavoir ſi cela me feroit

plaisir. Je lui répondis que j'y consentois volontiers, aux conditions qu'il donneroit sa parole, de venir passer deux ou trois jours avec nous, à l'habitation de M. de Chanzy, qui, ainsi que ces Dames, furent de mon avis, auquel M. de Prépont se vit obligé de souscrire, pourvu, nous dit-il, que l'on remît notre départ au jour d'après celui qui avoit été fixé ; nous y consentîmes tous.

Nous nous embarquâmes le lendemain, sur les onze heures, dans son canot, qui étoit fort orné, & dans lequel il avoit fait mettre une tente pour nous garantir du soleil ; nous fûmes reçus à bord au bruit de toute son Artillerie, le repas fut des plus magnifiques & des plus longs, car il dura jusqu'à huit heures, que nous retournâmes à terre.

Je profitai d'un instant où je me trouvai seul avec Madame de Norsoy pour me plaindre de la contrainte où nous vivions, que depuis mon arrivée, il ne m'avoit pas été possible d'avoir une conférence avec elle, pour lui témoigner toute la vivacité de mon amour, & apprendre d'elle ce que

par la lettre qu'elle m'avoit écrite à la Martinique, elle s'étoit réservée de me témoigner de vive voix; elle m'avoua en me ferrant la main, & en soupirant, qu'elle en souffroit autant que moi; mais que nous nous en dédommagerions à l'habitation de son frere, où nous jouirions de beaucoup plus de liberté qu'à la ville.

Le lendemain matin, M. de Chanzy partit pour sa campagne, & nous promit de venir le jour suivant à notre rencontre. Nous eûmes dans l'après-midi, comme nous sortions de table, la visite de deux Officiers de la Garnison; il s'en trouva un que j'avois connu au Fort Royal, & qui ne venoit que d'arriver à Marie-Galante, pour y remplacer un Lieutenant qui y étoit mort depuis peu. Comme je n'avois vu de la journée M. de Prépont, quoiqu'il nous eut promis la veille de venir dîner avec nous, je sortis pour l'aller joindre à son bord; je le trouvai au moment qu'il descendoit de son canot; il prévint tous mes reproches, en me disant qu'il avoit été occupé toute la matinée à faire charger des balles de coton; qu'il

avoit à peine eu le tems de dîner; mais qu'il se proposoit bien de passer le reste de la journée avec nous, & d'y souper; je retournai avec lui chez ces Dames, d'où ces deux Officiers étoient déjà sortis. Je remarquai en entrant un peu d'altération sur le visage de Madame de Norsoy, je ne savois à quoi l'attribuer, quand elle prit elle-même la peine de me tirer d'embarras en me jettant dans un plus grand. Il faut convenir M. le Chevalier, me dit-elle, que vous êtes bien mystérieux envers vos amis; doutez-vous de la part que nous prenons à ce qui vous arrive, pour noas céler l'avanture que vous avez eu au Fort Royal? Elle ne peut cependant à tous égards, que vous faire honneur. Vous avez apparemment été bien aise de nous donner en cela une nouvelle preuve de votre modestie, si rare dans les gens de votre âge, afin d'augmenter, s'il étoit possible, l'estime que nous avions déjà pour vous; & tout de suite elle répéta l'histoire de mon Suisse, & de Mademoiselle de V***., en y ajoutant de petites circonstances malignes qui n'étoient que trop vraies,

& auxquelles, ſelon toute apparence, avoit donné lieu l'Officier qui lui en avoit fait le rapport.

Je ne ſavois, en vérité, comment me tirer de ce pas, quand je m'aviſai, en la ragardant avec aſſurance de lui dire : Madame, l'avanture dont vous me parlez m'a paru mériter ſi peu votre attention, qu'il ne m'eſt pas venu daus l'eſprit de vous en faire part ; j'ignore ce que l'on vous a dit ; mais voilà M. de Prépont qui ſait de ſource comme la choſe s'eſt paſſée, elle eſt toute des plus ſimples, & ne peut-être dans le cas du commentaire ; mais afin que ma préſence ne gêne pas notre ami commun, dans le récit que je le prie de vous faire, je vais vous laiſſer ſeuls un quart d'heure; vous verrez, Madame, que ce n'eſt pas par un défaut de confiance que je me ſuis tu, & que je ne mérite aucunement les reproches que vous me faites au nom de la compagnie.

Je ſortis en effet, pour rêver aux moyens de parer le coup que l'on m'avoit porté, & je rentrai au bout d'une demi-heure. Venez M. le Chevalier, me dit Madame de Chanzy,

que nous vous embraſſions ; M. de Prépont vient de nous raconter votre hiſtoire avec toute la ſincérité que nous lui connoiſſons, & il n'y a rien mêlé de méchant, comme a fait l'Officier. Je me rendis à une invitation auſſi agréable ; mais quand je vins à Madame de Norſoy, l'indifférence avec laquelle elle me reçut ne me fit que trop connoître que le propos de l'Officier lui avoit fait une telle ſenſation, que M. de Prépont n'avoit pu parvenir à la diſſuader ; j'en fus ſi ſaiſi qu'il me prit un tremblement univerſel, qui fut ſuivi d'un accès de fievre qui m'obligea de m'aller coucher ; il me dura juſqu'à deux heures du matin, que je m'endormis juſqu'à huit. Un inſtant après mon réveil, je vis arriver Madame de Norſoy, qui me dit les larmes aux yeux, en me prenant une de mes mains dans les ſiennes : jugez mon cher ami, par l'état où vous me voyez, du chagrin que me cauſe celui où je vous ai mis hier; quoique perſuadée de la vétité du rapport de M. de Prépont, j'ai voulu vous laiſſer en ſuſpens ſur ma façon de penſer ; voilà le motif de l'air

froid que vous avez apperçu en moi, mais il n'étoit que feint, & dans le fond du cœur, je vous rendois justice; j'ai été assez punie de ma dissimulation, pour me flatter que vous ne m'en sauriez aucun mauvais gré. Rétablissez-vous promptement, pour jouir de la réparation que j'ai résolu de vous faire. Que vous êtes bonne, mon adorable Victoire! lui dis-je, en me jettant sur une de ses mains, que je baisai mille fois; je bénis mon accident, si, en cessant de vous affliger, vous êtes convaincue de ma fidélité & de la sincérité de mes sentimens pour vous. Je ne vous demande pour gage de votre tendre retour, que de me donner dans ce moment un baiser d'aussi bon cœur que vous avez reçu indifférement celui que je vous donnai hier. J'avois à peine achevé cette derniere syllabe, que cette tendre amante, me serrant étroitement entre ses bras, m'en prodigua plusieurs. C'en est fait, lui dis je, charmante Victoire, je suis guéri, rien ne nous empêchera de partir pour aller rejoindre M. votre frere qui nous attend. J'espere que

l'air de la campagne, & le plaiſir de m'entretenir ſouvent avec vous, acheveront de rétablir ma ſanté. Je vis entrer à l'inſtant M. de Prépont qui venoit ſavoir de mes nouvelles; il fut auſſi ſurpris de mon rétabliſſement ſubit, qu'il avoit été étonné de mon indiſpoſition imprévue: il nous dit qu'il ne pourroit nous accompagner; mais qu'il nous donnoit ſa parole de venir dîner avec nous le lendemain. Madame de Norſoy deſcendit pour aller inſtruire ſa mere de nos diſpoſitions; ma toilette fut courte, & nous ne tardâmes pas, M. de Prépont & moi, à les ſuivre; nous rejoignîmes ces Dames dans le ſalon. Cet Armateur prit congé de nous pour aller à ſes affaires; auſſitôt que nos hamacks furent prêts, nous nous mîmes dedans, & ſuivant l'uſage du pays, nous nous fîmes porter juſqu'à l'habitation de M. de Chanzy, diſtante d'environ une lieue de Marie-Galante. Nous le trouvâmes à moitié chemin, qui venoit au devant de nous, accompagné d'un de ſes amis, qui étoit Lieutenant dans ſa nouvelle compagnie. Nous nous rendîmes ſous

leur escorte au Charbon (c'étoit le nom de l'habitation où nous allions); le coup d'œil m'en parut charmant, & je me proposai bien d'en examiner tous les environs. J'épargnerai cependant aux Lecteurs une description trop détaillée des bâtimens; je dirai tout simplement qu'il y avoit une fort belle avenue d'orangers, de citronniers & de limoniers, de cinq cens pas de long sur trente de large, qui conduisoit à une cour très spacieuse; on trouvoit en face un péristille de la longueur du Château, dans le milieu duquel étoit un vestibule qui le traversoit, par où l'on descendoit dans un très-beau jardin de deux cens perches quarrées, au bout duquel étoit un bois d'environ deux cens arpens, terminé à son extrémité par une petite riviere qui avoit donné le nom à l'habitation.

Nous nous y promenâmes toute la soirée avec les Dames, & M. de Chanzy, qui ne me fit pas grace du moindre petit recoin; de sorte qu'à notre retour, je me trouvai si fatigué que j'obtins facilement la permission de m'aller coucher. A peine étois je

dans ma chambre, que j'y vis entrer Madame de Norſoy, qui me dit que ſon frere venoit de lui avouer qu'il m'avoit fait une tricherie, que nous aurions le lendemain à dîner deux habitantes de ſes voiſines, qui étoient des plus aimables, & qui ne venoient que par rapport à moi, afin de me prier de leur rendre un ſervice auprès de M. de Champigny; que M. de Chanzy étoit dans l'intention de m'y engager, & elle ajouta en riant, je vous recommande de prendre garde à votre cœur, qui dans cette occaſion pourroit bien faire chap-chut. Ne craignez rien, lui dis-je, à voix baſſe, adorable Victoire, mon cœur eſt trop charmé des chaînes qu'il porte, & il chérit trop ſon eſclavage, pour ſonger à chercher un autre maître; l'engagement qu'il a contracté avec vous eſt à vie, il ne pourroit d'ailleurs que perdre au change, conſultez vos attraits, il feront mes garans. Je lui tendis la main qu'elle me ſerra, je l'embraſſai & elle s'en alla.

En paſſant le lendemain matin dans un coridor qui conduiſoit à une terraſſe par où on deſcendoit dans le

jardin, j'entendis quelqu'un touffer; curieux de favoir qui c'étoit, j'entrai dans un fallon qui étoit au bout; j'y trouvai Madame de Norfoy, nonchalament couchée fur un lit de repos, un livre dans une main, la tête foutenue par l'autre, & le coude appuyé fur un gros oreiller. Qui vous auroit cru levée, lui dis-je, charmante Victoire? Avez-vous été incommodée cette nuit? Un fichu mal arrangé, laiffoit voir un gorge admirable, qui effaçoit en blancheur, l'éclat des plus beaux lis, je m'approchai, & en lui prenant une de fes belles mains, que je baifai: feroit-il bien poffible, lui dis-je, chere amante, que vous me laiffaffiez partir pour un voyage auffi long que celui que je vais faire, fans me donner quelques preuves de votre amour; & comme je devenoit preffant. Point d'entreprifes, me dit-elle, Monfieur, car vous auriez lieu de vous en repentir. A l'inftant fon livre s'échappa de fes mains, fa tête tomba fur fon oreiller, elle foupira, & ferma les yeux. J'étois fi animé, qu'oubliant la défenfe qu'elle venoit de me faire, & ne fongeant qu'à fatisfaire ma paffion, je

me précipitai dans ſes bras, qu'elle tendoit pour me faire retirer ; je collai ma bouche ſur la ſienne, je la promenai ſur ſon ſein, je parcourus tous ſes charmes ; je touchois enfin au centre de la volupté, lorſque faiſant un effort auquel je ne m'attendois pas, elle me repouſſa vivement, & me dit : Téméraire, arrêtez, que prétendez-vous faire ? Couronner mon amour, lui répondis-je, adorable Victoire. Dites plutôt me déshonorer, me répliqua-t-elle, me forcer à vous fuir & à vous haïr. Sont-ce-là les ſermens que vous m'avez faits ? Que je ſuis malheureuſe d'y avoir ajouté foi ! & que je me repens bien de mon imprudence ! Apprenez, Monſieur, continua-t-elle, en ſe radouciſſant un peu, qu'une jouiſſance proſcrite par l'honneur & la Religion, eſt criminelle, & qu'au lieu de reſſerrer les nœuds de l'amour, elle le fait expirer, & naître le mépris. La foibleſſe que je viens d'avoir, & que je me reprocherai longtems, m'en garantira de pareilles à l'avenir ; elle m'apprendra à me défier de moi-même, & à ne pas trop compter ſur une vertu qui ſouvent s'éclipſe quand

le cœur parle, & que l'on n'évite pas les occasions. Je vous en ai fourni une aujourd'hui de me manquer, je suis donc aussi coupable que vous, voilà ce qui m'engage à vous pardonner, aux conditions cependant que vous n'entreprendrez plus rien dorénavant qui puisse m'offenser; autrement je vous jure de rompre entierement avec vous, & de ne vous jamais voir.

Outre l'amour sincere que j'avois pour Madame de Norsoy, je l'estimois & la respectois; mais j'ignorois combien elle étoit encore au-dessus de ces hommages ordinaires. La grandeur des sentimens qu'elle venoit de me faire paroître, la beauté de son procédé à mon égard, me l'apprirent; & tout vicieux que j'étois, ils firent éclore en moi le repentir, exciterent mon admiration, & me pénétrerent jusqu'aux larmes. Je me jettai à ses pieds, je lui avouai mes torts, je me reconnus indigne de la grace qu'elle venoit de m'accorder; elle me la ratifia, me releva, m'embrassa, m'ordonna d'oublier tout, & d'en faire mon profit comme elle comptoit en faire le sien.

Il y avoit déjà près d'une heure que nous étions ensemble, quand elle me conseilla de me rendre dans le jardin, où elle ne tarderoit pas à me joindre, je n'avois effectivement pas fait deux tours d'allée, que je la vis venir avec Madame de Chanzy & son frere; ce dernier m'annonça que je verrois à dîner une des plus aimables Créoles du pays, qu'il seroit enchanté qu'elle put faire assez d'impression sur moi, pour m'engager à appuyer auprès de M. de Champigny une requête qu'elle avoit à lui présenter, que par ce moyen, je me ferois une nouvelle amie que la reconnoissance m'attacheroit, que cette demoiselle étoit jeune & fort aisée; qu'au cas qu'il m'en prit envie, ce seroit un très-bon parti pour moi. Que vous êtes inconséquent, lui dis-je, mon cher ami, vous me proposez de venir à votre campagne, pour nous y débarrasser pendant quelques jours des importuns de la ville, & vous êtes le premier à y en introduire. Quoique jeune, j'ai assez d'expérience pour savoir que les amis ne se comptent pas, mais qu'ils se pesent, & il en est très-peu comme

M.r de Prépont & votre aimable famille, qui ſoient dans le cas de ſouffrir l'épreuve de la balance. Quant au parti que vous me propoſez, je vous en remercie; mon choix eſt fait pour la vie; au ſurplus, je ſuis à la veille d'un long voyage; je ne dois pas revoir de longtems M. de Champigny, conſéquemment je ſuis peu à portée de rien faire en faveur de cette demoiſelle. Si ſa demande eſt juſte, que ne va-t-elle la faire en perſonne, l'équité d'un côté & ſes charmes de l'autre, feront d'aſſez puiſſans ſolliciteurs, ſans qu'il ſoit beſoin que je m'en mêle, & pourra-t-elle manquer de réuſſir? Pour moi, je vous déclare que je ne veux faire aucune démarche à ce ſujet, & il viendra un tems, où peut-être vous n'y perdrez pas. On annonça dans le moment M. de Prépont, & peu après ces Dames; C'étoit la tante & la niece, dont l'une ſe nommoit Madame d'Eſſingue, & l'autre Mademoiſelle de Langady. Juſques-là je n'avois rien vu qui, en beauté, put être comparé à Madame de Norſoy; mais cette Demoiſelle l'équivaloit au moins; elle étoit en-

viron du même âge, grande, bienfaite, toutes les graces éteient réunies dans sa personne, le son de sa voix pénétroit jusqu'aux cœur, & ne pouvoit manquer d'y faire des blessures incurables. Je ressentis une forte émotion en la voyant; il m'échappa quelques soupirs, je sortis pour tâcher de me remettre, & maudire à mon aise M. de Chanzy, d'avoir troublé mon repos. Un instant après, Madame de Norsoy me joignit pour me faire rentrer. Que vous êtes cruelle! lui dis-je, chere amante, laissez-moi ici, je vous conjure, & ne me forcez pas à devenir ingrat envers vous; que je déteste votre frere d'avoir invité ces Dames! que je crains bien les charmes de Mademoiselle de Langady, ou plutôt que je me crains moi-même! J'aime votre franchise, me répondit cette tendre femme, votre aveu m'effraye moins que n'auroit pu faire votre silence, rassurez-vous, venez avec moi rejoindre la compagnie, je me charge de votre guérison, aux conditions que je serai votre confidente, ne vous préoccupez l'esprit de rien, & laissez-moi faire. Cette de-

moiſelle doit exiger un ſervice de vous, toute la compagnie, moi-même, nous joindrons à elle pour vous y engager, & je vous aurai, en mon particulier, obligation de ne la pas refuſer. J'avoue que jamais ſurpriſe ne fut pareille à celle que me donna, & la beauté du procédé, & la généroſité de Madame de Norſoy. Juſte ciel! m'écriai-je, peut-il ſe trouver une grandeur d'ame telle que la vôtre, ma chere Victoire? Quoi! je ſerois capable, après tout ce que vous avez fait pour moi, de vous être infidele? Non, chere amante, je ne vous abandonnerai de ma vie pour une autre. Je lui donnai la main, nous rentrâmes; & ſans me quitter elle me préſenta à Mademoiſelle de Langady, à qui elle dit : Voilà M. le Chevalier D***. à qui je viens de parler de votre affaire, & qui ſe fera un vrai plaiſir de vous rendre tous les bons offices qui dépendront de lui, vous pouvez à préſent le mettre au fait. Il étoit queſtion d'obtenir un défrîchement d'environ dix-neuf arpens de bois appartenant au Roi, qui joignoient l'habitation de ces Demoi-

ſelles, & qui avoit déjà été demandé & refuſé par M. le Marquis de Pas de Feuquieres, prédéceſſeur de M. de Champigny. Je lui promis que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour l'obliger; mais je la priai de trouver bon que je lui obſervaſſe que ſi je lui donnois une lettre, elle ne produiroit aucun effet, en ce que l'on ne manqueroit pas de conſulter les regiſtres des défrîchemens à faire; qu'en marge de celui qu'elle demandoit, on verroit le motif du refus de M. de Feuquieres, qui ſeroit indubitablement ſuivi d'un autre, au lieu que, comme rien ne périclitoit; ſi elle vouloit attendre mon retour des côtes d'Eſpagne, j'aurois l'honneur de la préſenter moi-même à M. le Général, & d'appuyer ſon placet. Il y aura d'ailleurs, ajoutai-je, plus d'intervalle entre une premiere grace que l'on vient de m'accorder tout récemment, & celle que je demanderai alors; mes raiſons furent goutées de tout le monde, & on y ſouſcrivit. Après le dîner, ces Dames en prenant congé de nous, nous inviterent

pour le jour suivant d'aller chez elles ; où nous leur promîmes de nous rendre.

On ne tarda pas, selon la louable coutume de tous les pays, de faire tomber la conversation sur les absentes. On ne peut, dit M. de Chanzy, rien voir audessus de la figure de Mademoiselle de Langady ; elle a aussi beaucoup d'esprit ; mais c'est dommage que toutes ses belles qualités soient ternies par une insigne coquetterie qui n'a pas laissé de faire naître des accidens parmi ses adorateurs. Il nous raconta à ce sujet plusieurs traits d'histoires qui me firent connoître le danger que l'on couroit en se laissant éprendre de ses charmes ; sa tante, continua-t-il, qui fait toutes ses espérances, a tant de foible pour elle, qu'elle se trouve en quelque sorte autorisée dans sa conduite ; je voudrois cependant bien, en s'addressant à moi, que vous entreprissiez de la fixer, & cette conquête vous feroit autant d'honneur que de profit.

Si c'est-là le bien que vous souhaitez à vos amis, Monsieur, lui répondis-je, on ne doit pas en vérité s'empresser beaucoup à le devenir. Je vous

remercie de votre conseil ; je me connois, je suis jaloux, je ne verrois pas d'un œil tranquille des concurrens à qui l'on feroit aussi bonne mine qu'à moi, je m'attirerois infailliblement des affaires fâcheuses, & je n'ai point envie d'augmenter le nombre des malheureux qui sont attachés à son char ; mais vous, mon cher ami, qui donnez d'aussi bons avis, il me semble que vous ne feriez pas si mal d'en profiter. Hé ! que sait-on, il vous est peut-être réservé de toucher le cœur de cette insensible. Quant à moi, qui suis destiné à courir les mers, je n'ai d'autre ambition que celle de ma fortune, pour la partager ensuite avec la personne dont je me fais gloire de porter les chaînes. Lorsque je me trouvai seul avec Madame de Norsoy : Hé bien ! me dit-elle, votre cœur sent-il encore quelque chose pour Mademoiselle de Langady ? Il faut convenir que vous êtes un peu facile à vous laisser embrâser, & quand vous ne serez plus avec moi, que ne dois je pas craindre? Rien, ma chere Victoire, lui répondis-je, ce qui m'est arrivé a plutôt été l'effet

de la surprise que d'un amour naissant; & d'ailleurs les sentimens que vous m'avez fait paroître seront, toutes les fois que je me les rappellerai, un antidote qui me préservera de toute infidélité : car il est bien possible, & j'en ai fait l'expérience aujourd'hui, de trouver vos pareilles en beauté, mais il est rare d'en rencontrer qui pensent comme vous, & vous égalent en vertu. Mon frere, me dit cette charmante femme, en vous peignant Mademoiselle de Langady, n'a fait que me prévenir, & aux conseils près qu'il vous a donnés, je suis très-satisfaite de son pinceau. Je lui demandai si elle l'étoit aussi de ma réponse. Elle ne m'a point surprise, me dit-elle, je m'y attendois.

Nous allâmes ensuite nous promener dans le bois, elle me parla avec une abondance de cœur qui m'enchanta; & si les leçons qu'elle me donna ne me rendirent pas sage, elles me firent au moins sentir le prix de la sagesse; elle les accompagna de mille témoignages de tendresse, d'autant plus flatteurs, que sans mêler aucun art, elle suivoit son pen-

chant naturel ; elle parvint enfin à me persuader & à me faire trouver mon bonheur dans le refus même qu'elle faisoit de me rendre heureux. O doux momens ! ô volupté pure ! Qu'êtes-vous devenus ? Hélas ! un destin jaloux de notre félicité, vint en interrompre le cours, lorsque nous étions prêts à y mettre le comble, en nous unissant pour toujours par des liens indissolubles. Ne rappellons pas encore ce tems, dont le triste & cruel souvenir ne pourroit que m'arracher des larmes de sang.

Nous ne manquâmes pas d'aller dîner chez Madame d'Effingue, nous y fûmes régalés splendidement ; Mademoiselle de Langady avoit épuisé tout l'art pour rendre sa beauté plus piquante ; mais la prévention que l'on m'avoit donnée contre elle, m'avoit aguerri. Je ne craignois plus la puissance de ses charmes ; d'ailleurs mon amour pour Madame de Norsoy venoit de prendre de si profondes racines, qu'il n'étoit gueres possible de les arracher, & la seule comparaison du mérite de l'une avec la coquetterie de l'autre, suffisoit pour me préserver d'une

d'une rechute ; je n'évitai même plus les yeux de cette Syrenne enchanteresse ; elle causa beaucoup & avec esprit, chanta avec toutes les graces imaginables, ne négligea rien enfin pour plaire & accroître le nombre de ses esclaves infortunés. J'étois placé vis-à-vis Madame de Norsoy, qui me regardoit de tems en tems, & à qui je souriois pour lui faire entendre qu'elle ne devoit pas craindre que je mordisse à l'hameçon perfide que l'on me présentoit. En un mot, Mademoiselle de Langady fit beaucoup de frais en pure perte ; elle en prit de l'humeur, devint sombre & mélancolique ; car rien ne mortifie tant une coquette, que lorsqu'il lui échappe une proie sur laquelle elle comptoit ; très-souvent le dépit qu'elle en conçoit est beaucoup plus vif que le plaisir que lui ont donné toutes ses autres conquêtes ; elle en est quelquesfois même si humiliée qu'elle s'oublie jusqu'à faire des avances, son caractere volage se fixe ; elle finit enfin par aimer de bonne foi.

Nous retournâmes au Charbon, où nous passâmes encore quelques jours,

d'où ensuite, nous nons rendîmes tous à la ville.

Le jour même de notre arrivée à Marie-Galante, M. de Prépont m'annonça que la cargaison & la charge de ses bâtimens se trouvant faire, nous partirions au premier vent favorable. Il nous vint deux Dominicains, à qui cet Armateur accorda le passage jusqu'au Cap François. Madame de Chanzy lui proposa aussi de prendre sur son bord deux infortunés, qui, depuis quatre mois, étoient à Marie-Galante, où ils avoient eu le bonheur d'aborder, à la suite d'une tempête affreuse, qu'avoit essuyé leur vaisseau, qui avoit été jetté sur les côtes où il s'étoit brisé; que de trente personnes, dont l'équipage étoit composé, il ne s'en étoit sauvé que sept: & sans attendre la réponse de M. de Prépont, elle nous fit passer dans un cabinet où nous trouvâmes un jeune homme d'environ vingt-six ans, grand, bienfait, d'une phisionomie des plus heureuses, qui annonçoit sa naissance, & une Demoiselle de vingt qu'il nous dit, & nous prouva être sa cousine germaine, afin de nous ôter toutes les

idées, qui auroient pu ne leur pas être favorables : c'étoit une des plus piquantes brunes que j'aie vu de mes jours, d'une taille fort avantageuse, qui, a une beauté accomplie ; joignoit toutes les graces possibles ; ils alloient, nous dirent-ils, à Léogane, y joindre une de leurs tantes paternelles, qui les avoit mandés pour disposer en leur faveur, d'une fortune immense dont elle jouissoit. Ces deux personnes nous intéresserent tant, leur sort actuel nous parut si digne de compassion, que M. de Prépont, non-seulement leur accorda avec plaisir le passage qu'elles demandoient, mais encore leur fit offre de sa bourse, si elles en avoient besoin, jusqu'à-ce qu'elles fussent parvenues à leur destination ; & on les engagea à dîner avec nous.

Le jour suivant, Madame de Norsoy vint me trouver dans ma chambre, pour me dire qu'au moyen des engagemens que nous avions pris ensemble, tout devenoit dorénavant commun entre nous, qu'ainsi elle vouloit s'associer à ma bonne ou mauvaise fortune, en s'intéressant dans

ma pacotille pour cinquante piſtoles d'Eſpagne, qu'elle me contraignit d'accepter, malgré toute ma réſiſtance, avec défenſe d'en rien communiquer à qui que ce fût.

Enfin l'inſtant fatal de notre ſéparation étant arrivé, nous nous donnâmes réciproquement, tous les témoignages de tendreſſe que nous reſſentions l'un pour l'autre, & nous allâmes, M. de Prépont & moi, coucher à bord de notre Brigantin.

Le lendemain, premier Juin 1729, nous appareillâmes à quatre heures du matin, & nous fîmes voile pour S. Domingue.

Je paſſai les deux premiers jours de notre navigation dans la mélancolie la plus noire; mais les repréſentations de M. de Prépont, jointes à mes réflexions, calmerent peu-à-peu ma douleur. Pour y faire entierement diverſion, je me liai intimement avec M. le Chevalier d'Orbigny & ſa couſine (c'étoit le nom des deux infortunés dont j'ai ci-devant parlé); ils étoient doués l'un & l'autre d'un caractere excellent, & poſſédoient d'ailleurs toutes les qualités néceſſaires

pour faire les charmes de la ſociété. M. de Prépont qui avoit conçu pour eux une véritable eſtime, & qui cependant, ne pouvoit loger ſes quatre paſſagers dans ſon bord, avoit, dès notre embarquement, fait paſſer les deux Dominicains ſur celui de ſes bateaux, qui étoit commandé par ſon Lieutenant, & M. & Mademoiſelle d'Orbigny étoient reſtés avec nous. Je cédai à cette derniere une petite chambre de ſept pieds en quarré que cet aimable Armateur m'avoit fait arranger, & je m'accommodai des matelas de Mademoiſelle d'Orbigny, que je fis placer ſur un câdre, à côté de celui de ſon couſin, afin de ne nous pas quitter.

Une nuit que je ne dormois pas, je l'entendis ſoupirer à pluſieurs repriſes; je lui demandai s'il n'y auroit pas d'indiſcrétion, à le prier de me dire le ſujet de ſes chagrins, que je prévoyois être très-vifs; j'ajoutai qu'il ne devoit pas ignorer qu'il en étoit d'une nature à recevoir du ſoulagement, par la confidence même que l'on en faiſoit à un ami; que ſi j'étois aſſez heureux pour mériter ce titre à ſon égard, il

pouvoit être persuadé, non-seulement de la part que j'y prendrois, mais encore de ma discrétion. Il me répondit à cela que je ne faisois que prévenir l'offre qu'il avoit eu envie de m'en faire; qu'il acceptoit avec d'autant plus de plaisir mon amitié, que j'avois déjà commencé par lui en donner des preuves sans le connoître, auxqu'elles il avoit, ainsi que sa cousine, été si sensibles, qu'ils ne desiroient rien tant au monde, que de trouver l'un & l'autre, des occasions de m'en témoigner leur reconnoissance; & que pour me convaincre de la confiance qu'il avoit en moi, il n'hésiteroit pas davantage à me faire le récit de leurs malheurs, qu'il commença ainsi.

HISTOIRE

De M. et M.elle d'Orbigny.

Je suis né d'une des plus nobles familles de Bourgogne, aux environs de Beaune; je n'avois gueres que dix

ans quand je perdis ma mere ; mon pere qui étoit Capitaine de Dragons dans le Régiment de ***, me dépofa entre les mains de fa belle-fœur, dont le mari étoit frere aîné de mon pere, & major dans le même Régiment. Elle avoit un fils, à peu près du même âge que moi, & une fille qui n'avoit que cinq ans. On me donna les mêmes Maîtres qu'à mon coufin, & nous reçûmes tous deux une éducation convenable à notre naiffance. Nos peres venoient ordinairement paffer leurs fémeftres chez ma tante ; le mien fut enchanté des difpofitions que je témoignois avoir pour courir la même carriere que lui ; celles de mon coufin y étoient abfolument oppofées, un air recueilli, une grande application aux fçiences, un éloignement marqué pour les amufemens ordinaires de la jeuneffe, & une grande exactititude à fe trouver, avec une forte de plaifir à tous les Offices de l'Eglife, annonçoient d'avance un goût décidé pour augmenter un jour le nombre des Miniftres des Autels, qui n'étoient pas fort en recommandation dans notre maifon ; c'eft ce qui

fit paſſer ſur moi toute la tendreſſe de ſa mere. A peine eus-je atteint l'âge de quinze ans, que mon pere me fit avoir une Cornette dans ſon Régiment; au bout de quatre ans j'obtins une Compagnie, & deux mois après j'eus le malheur de voir mourir mon oncle d'un coup d'épée qu'il avoit reçu dans un combat ſingulier. Nous fûmes, mon pere & moi, paſſer quelque tems chez ma tante, pour la conſoler de la perte qu'elle venoit de faire d'un mari, dont les ſuites ne prouverent que trop qu'elle ne ſe ſoucioit pas beaucoup. J'appris que mon couſin, après s'être fait tonſurer, malgré toutes les inſtances de ſa famille, étoit allé à Paris, pour y étudier en Théologie, & que ma petite couſine, qui avoit alors quatorze ans, étoit au Couvent depuis trois mois.

Je reçus de ma tante, pendant près de quatre mois que je paſſai chez elle, toutes ſortes de bons traitemens; elle me donna les preuves les plus vives de ſon amitié; & lors de mon départ, elle me fit préſent de cent louis, qui rétablirent bien la bourſe d'un jeune homme d'environ vint ans, qui

aimoit le jeu & toutes les autres petites bagatelles dont l'Officier eſt ordinairement ſuſceptible à cet âge. Je fus près de quatre ans de ſuite ſans quitter les garniſons; mais la mort imprévue d'un pere qui m'aimoit beaucoup, & que je chériſſois autant, m'obligea d'aller chez moi, pour y mettre ordre à mes affaires, qu'il ne laiſſoit pas trop bien rangées.

Ma tante, quoiqu'elle eût alors quarante ans accomplis, étoit encore une des plus belles & des plus riches femmes de la Province. Elle avoit déjà refuſé depuis la mort de ſon mari, pluſieurs partis conſidérables qui s'étoit préſentés, ſous prétexte qu'elle avoit formé la réſolution de ne ſe point remarier; elle ſe mit à la tête de mes affaires, les arrangea, paya de ſes deniers les dettes de mon pere, m'en rendit les obligations, me fit émanciper, & ſe chargea de l'adminiſtration de mon bien pendant mon abſence.

Un jour que nous étions ſeuls enſemble, elle me remit devant les yeux tout ce qu'elle avoit fait pour moi depuis la mort de ma mere juſqu'à ce

moment, au préjudice même de ses enfans, à qui, disoit-elle, elle ne croyoit faire aucun tort, en ce qu'elle avoit destiné sa fille à passer le reste de ses jours dans un Cloître; que d'un autre côté, son fils ayant pris le parti de l'Eglise sans son aveu, il ne pouvoit la forcer qu'à lui rendre compte du bien de son pere, à la vérité fort médiocre, mais encore plus que suffisant pour entretenir la fainéantise d'un homme qui avoit embrassé un état uniquement fait pour la Pénitence; qu'au surplus elle étoit la maîtresse de disposer du sien, ainsi qu'elle le jugeroit à propos, sans que personne eût le droit d'y trouver à dire, & qu'il étoit assez considérable pour procurer un sort heureux à quiconque ne payeroit pas ses bienfaits de la plus noire ingratitude. Elle ajouta qu'elle ne pensoit pas que je fusse assez borné pour ne pas sentir que j'étois l'objet de son choix, & qu'elle me croyoit l'âme trop bien placée pour ne pas reconnoître tant de bontés, en acceptant sa fortune & sa main, qu'elle n'avoit refusés à tant d'autres que pour me les réserver;

que cependant ſon intention étoit d'attendre encore deux ans, tems de ma majorité, pour conclure ce mariage; qu'alors elle feroit venir de Rome les diſpenſes néceſſaires à cet effet; qu'il étoit à propos de garder le ſilence à ce ſujet, afin d'éviter la gloſe, & que juſqu'à-ce, nos qualités de tante & de neveu, nous mettroient à couvert des plaiſanteries, que dans toutes autres circonſtances, mon aſſiduité à lui faire ma cour, auroit pû nous attirer. Elle me demanda enſuite ce que je penſois de l'arrangement du projet qu'elle venoit de me communiquer. Rien autre choſe, lui dis-je, ma chere tante, ſinon que vous avez, ſans doute, voulu éprouver ma façon de penſer : la voici au vrai. Je ſuis autant ſenſible que je le dois, à ce que vous avez bien voulu faire pour moi juſqu'à préſent, ma reconnoiſſance en ſera éternelle; mais que je ſois aſſez lâche pour me prêter au plus noir des forfaits, en ſervant d'inſtrument à l'exhérédation de vos enfans, & en donnant les mains à une vocation, à coup ſûr, forcée; c'eſt, je ne vous le diſſimule pas, ce

que je ne ferai jamais, ce feroit au contraire un moyen sûr de me rendre indigne de vos bontés, & de l'offre honorable que vous voulez bien me faire de m'épouser; j'en fais trop de cas pour les perdre par un crime, & s'il eft vrai que vous foyez dans l'intention d'unir votre fort au mien; ce dont je n'ofe me flatter, comment pourriez-vous vous réfoudre à donner votre main à un homme qui confentiroit, pour ainfi dire, à plonger la fienne dans le fein des enfans que vos entrailles ont porté? car ne feroit-ce pas les égorger en effet, que de leur faire perdre leur bien, & peut-être leur ame? Connoiffez-moi donc mieux, Madame, & rendez plus de juftice aux fentimens d'honneur que vous avez pris foin vous-même d'inculquer en moi. Si au bout de deux ans, terme que votre prudence met à mon bonheur, vous perfiftez toujours dans la même réfolution, que je fois au moins digne de jouir fans remords du fort heureux que vous me préparez, & qu'un fatal retour de préjugés, peut-être anticipés, ne nous

faſſe pas repentir l'un & l'autre de notre aveuglement.

Si je parus d'abord conſentir à mon mariage avec ma tante, ce ne fut que pour la faire rentrer en elle même ſur l'injuſtice de ſa premiere propoſition, & en même tems pour ne point trop bleſſer ſon amour propre par un refus ſur la ſeconde, qui indubitablement l'auroit, non-ſeulement offenſée cruellement; mais encore fait prendre un parti plus violent contre ſes enfans en épouſant quelqu'un de ſes prétendans, qui n'auroient peut-être pas été auſſi délicats que moi; d'ailleurs l'intervalle de deux années qu'il y avoit juſqu'à la concluſion, pouvoit apporter bien du changement dans les choſes. J'avois au ſurplus mes intérêts à ménager, ils étoient entre ſes mains, & j'aurois eu tout à redouter de la fureur d'une femme qui, lorſqu'elle ſe croit mépriſée, ne garde plus aucunes meſures, ſe laiſſe aller au penchant qui l'entraîne, & convertit pour l'ordinaire l'amour violent dont elle étoit épriſe, en une haine implacable, dont très-ſouvent les ſuites ſont funeſtes.

Ce que j'avois prévu arriva, un air de contentement répandu sur la phisionomie de ma tante, me fit connoître la satisfaction que lui avoit causé ma réponse. Elle me répliqua qu'elle étoit bien aise de trouver en moi d'aussi beaux sentimens; qu'à la vérité je poussois un peu trop loin la délicatesse, qui cependant servoit à la confirmer dans la bonne opinion qu'elle avoit toujours eue de moi, & à justifier le discernement de son choix. Elle ajouta que puisque j'acceptois ses offres, rien n'empêcheroit que dorénavant nous ne vécussions ensemble comme des gens qui devoient être un jour unis par des liens indissolubles, & qu'elle me connoissoit assez pour ne pas craindre mon inconstance ni mon indiscrétion. Elle me quitta ensuite pour recevoir une visite que l'on venoit de lui annoncer, & me laissa le tems de réfléchir sur ce qui venoit de se passer entre nous. Son visage enflammé, ses yeux étincellans & la véhémence de son verbe, symptômes du désordre de son ame, ne me convainquirent que trop du desir qu'elle avoit d'anticiper des

plaiſirs qui n'étoient point de mon goût, & je me repentis alors, mais un peu tard, de m'être tant avancé. Pour modérer la paſſion impétueuſe de cette femme, un jeune Officier auroit été fort mal reçu, de mettre en jeu la Religion; je me contentai donc d'écrire à un ami que j'avois dans les bureaux, de me faire promptement expédier un ordre pour rejoindre le Régiment, & juſqu'à-ce qu'il arrivât, je me déterminai à faire le malade, afin, s'il étoit poſſible, de ralentir en elle, par l'abſence, une flâme dont j'avois tout à appréhender.

Le lendemain de cette converſation, ma tante ayant appris par ſa femme de chambre que j'étois incommodé, s'imagina que l'air de la campagne pourroit mettre fin à mon indiſpoſition, & elle m'engagea de l'accompagner au Couvent, où étoit ma couſine; j'y conſentis d'autant plus volontiers, que par ce moyen, j'évitois un tête-à-tête, que j'avois tout lieu de craindre. En entrant au parloir, elle me prit par la main, & me préſentant à Mademoiſelle d'Orbigny,

qui eſt la même que vous voyez ici avec moi ; elle lui dit : tenez ma fille, je vous amene votre couſin que vous avez toujours aimé, ſi Dieu nous conſerve d'ici à deux ans, à ce premier titre, je compte en ajouter un autre, qui vous le fera chérir encore bien davantage. Dans l'inſtant les regards de ma couſine & les miens ſe fixerent l'un ſur l'autre ; elle rougit, je me troublai ; elle baiſſa les yeux, & ſans donner le tems à Madame d'Orbigny de continuer, elle s'écria avec enthouſiaſme. Ah ! ma chere maman, vous en ferez donc mon mari ? Ma tante, à ce propos, reſta interdite, la regarda avec dédain, ſe leva, & fit pluſieurs tours dans le parloir, ſans doute pour méditer ſa réponſe.

Je vis bien que ma chere couſine avoit pris le change ſur ce que ſa mere lui avoit dit ; mais ſoit que mon amour propre fût flatté de la joie qu'elle avoit fait paroître lorſqu'elle avoit cru que Madame d'Orbigny lui donnoit l'eſpoir de m'épouſer, ſoit l'examen que j'avois fait de ſes charmes dès le premier inſtant que je

l'avois vue à la grille (& dont vous êtes, me dit-il, en état de juger vous-même à préſent, quoiqu'elle ſoit bien changée depuis ce tems, par toutes les traverſes que nous avons eſſuyées) ſoit enfin mes diſpoſitions naturelles dirigées de plus loin, je me ſentis épris pour elle de la plus violente paſſion; une forte émotion, accompagnée de pluſieurs ſoupirs étouffés par la contrainte, lui firent connoître ma défaite, & ſes yeux, interprêtes de ſes ſentimens, ne me laiſſerent pas ignorer la ſienne.

Le Chevalier d'Orbigny en étoit-là de ſa narration, lorſque nous entendîmes un coup de ſifflet du Contre-Maître de l'Equipage, qui fut ſuivi d'une alerte & d'un paſſe tout le monde ſur le Gaillard. Nous mîmes auſſitôt nos robes de chambre, & nous y montâmes avec précipitation; c'étoit pour y être témoins d'un accident que nous avoit attiré notre Pilote; il faillit à nous faire tous périr, ſi la Providence ne s'en étoit mêlée. Nous avions rencontré la veille en dépaſſant S. Chriſtophle, Iſle dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite, une bar-

que qui en venoit pour aller à la Jamaïque. Après nous être reconnus selon l'usage, il se trouva que le Patron de cette barque étoit ami de notre Pilote ; comme la mer étoit fort bonne, il vint à notre bord avec sa chaloupe, & renouvella si bien son ancienne connoissance avec cet homme, que lorsqu'il s'en retourna sur les onze heures du soir, il étoit si ivre qu'il tomba dans la mer, où il seroit resté, si son Maître Noquier n'avoit été assez prompt pour le retirer par la basque de son habit ; on doit bien juger que son camarade étoit tout aussi bien pansé que lui ; mais notre malheur voulut que ce drôle se trouvât être du second quart qui commence à minuit ; il s'endormit & laissa la conduite de son bâtiment aux soins du Timonier, qui étoit à la barre du gouvernail, homme sans expérience, & qui se laissa surprendre par un grain, qu'il auroit d'autant mieux pu appercevoir qu'il faisoit petit jour. La bourasque de vent fut si considérable qu'elle nous enleva un de nos vibords, une partie de notre dunete, du côté de babord, & notre perroquet ; notre

grande voile étoit si gonflée par le vent, que n'étant pas possible de la carguer, nous fûmes obligés de tirer dedans plusieurs coups de fusil à balle, ce qui nous réussit très-bien, autrement nous aurions fait capot, & terminé dans un seul instant toutes nos courses. J'oubliois de dire ici, qu'en passant d'un Gaillard à l'autre, je reçus une lame d'eau au travers du corps, qui me colla contre le grand mât; je fus fort heureux de le rencontrer, sans quoi j'aurois été dans l'Empire de Neptune, où je serois immanquablement devenu la proie de quelque Requin, dont cette mer abonde.

Pour surcroît de malheur, notre Galfat vint nous avertir qu'il y avoit deux voies d'eau à la cale de notre Brigantin, dont une étoit assez considérable. On ordonna tout de suite de passer à la pompe, & chacun indistinctement fut obligé de travailler à sa conservation; nous mîmes pavillon en berne, & nous tirâmes un coup de canon pour avertir nos deux barques qui étoient à plus d'une lieue en avant de nous; elles nous répon-

dirent chacune par un pareil coup ; mirent en panne, & nous attendirent.

Sur le midi en prenant hauteur, nous apperçûmes l'Isle de Sainte-Croix; nous prîmes dans l'instant la résolution d'y aller relâcher pour nous radouber, & aussitôt que nous fûmes à portée du porte-voix, nous criâmes à nos deux barques de porter sur cette Isle, nous apprîmes qu'elles avoient été beaucoup plus heureuses que nous, & qu'il ne leur étoit rien arrivé de fâcheux; aussi ceux qui les commandoient avoient-ils été plus prudens. Nous continuâmes toujours notre route en portant sur Sainte-Croix, où nous arrivâmes le lendemain matin sur les huit heures. Nous mouillâmes dans un des Ports de cette Isle, pour être plus à portée de nous radouber; nous saluâmes le Fort, & nous descendîmes ensuite à terre pour aller rendre une visite au Gouverneur. C'étoit un fort aimable homme, d'environ soixante ans, qui se nommoit M. de Coltke. Il nous fit l'accueil du monde le plus gracieux, nous promit tous les secours dont nous pourrions avoir besoin, & nous invita à dîner six que

nous étions ; c'eſt-à-dire M. de Prépont, M. & Mademoiſelle d'Orbigny, nos deux Dominicains & moi.

Cette Iſle eſt une des Antilles de l'Amérique ſeptentrionale ; le terrain en eſt plat & uni, l'air n'y eſt pas ſain, ſur-tout dans les mois de Juin, Juillet & Août ; il y a quantité de rivieres, dont une fort large & de très-belles fontaines ; elle eſt garnie de trois bons Ports ; elle a environ vingt-trois lieues de long ſur cinq de large ; elle eſt d'un très-bon rapport, ſur-tout en ſucre ; le tabac y vient fort bien auſſi ; mais ce dernier y avoit totalement manqué cette année, ce qui me procura la vente du quart du mien que j'avois pris à l'Iſle Caraïbe de S. Vincent, & pour lequel j'eus en retour ſoixante-quinze piaſtres de poids. Catte Iſle nous appartenoit autrefois ; mais depuis que nous l'avons vendue aux Danois, ils en ont toujours joui juſqu'à préſent.

Comme nous étions un jour ſur le bord de la mer, nous apperçûmes une petite Iſle fort peu éloignée de Sainte-Croix. M. de Prépont nous dit qu'elle ſe nommoit l'Iſle au Sels, vulgairement dite la riviere ſalée, que nous l'ha-

bitions autrefois, mais que depuis fort longtems elle étoit presque déserte; il nous proposa d'aller nous y promener avec nos fusils pour y chasser, & nous y consentîmes. Le lendemain, nous nous rendîmes dans cette Isle, où pendant deux jours, nous nous donnâmes bien de l'exercice pour ne tuer qu'environ soixante ramiers & trois jeunes cabrits, qui étoient sans doute les restes infortunés du gibier immense que l'on y voyoit, dit-on, autrefois, de façon que le Parc de Versailles n'en contenoit pas autant. Je ne prétens pas railler ici, j'en parle sur la foi du bienheureux Pere Labat, qui vingt-sept ans auparavant, y avoit, avec ses compagnons de voyage, tué dans un seul jour plusieurs vaches & veaux sauvages, sept sangliers, autant de marcassins, & quantité d'autre gibier de toute espece. Il y a apparence qu'il avoit été plus prévoyant que nous, & qu'il s'étoit pourvu d'une meute de limiers pour faire cette chasse, car quoique ces prétendus sangliers fussent tout au plus des cochons marons, encore falloit-il des chiens pour les déloger des forts qu'ils habitoient

dans cette Isle, impénétrables à tout autre qu'à des bêtes.

Cette Isle, qui a environ onze lieues de long sur trois de large, est toute unie, hors à son extrémité, où il y a trois mornes ou montagnes en pains de sucre, dont les pentes sont fort aisées; il y croît les plus beaux bois du monde, sur-tout des bois rouges ou d'amourettes, & des acajous; il s'y trouve aussi quelques restes des anciennes plantations de cannes, des acomas, des orangers & des citronniers : en un mot, si on vouloit habiter cetre Isle, il faudroit faire un défrîchement général; mais je crois que ce qui s'y oppose, c'est que le peu d'eau qu'il y a, est très-mauvaise.

Nous ne jugeâmes pas à propos de rester plus longtems dans cette Isle, d'où nous partîmes fort mécontens de notre chasse, très-fatigués des peines que nous nous étions donnés mal à propos, & nous nous en retournâmes à Sainte-Croix.

Notre Brigantin se trouvant entierement réparé, nous fûmes prendre congé du Gouverneur; & après avoir appareillé & salué le Fort, nous con-

tinuâmes notre route pour le Cap François, où ſans aucun autre accident, nous mouillâmes ſur les huit heures du ſoir, dans le port au baye de cette Iſle, le vingt-quatrieme jour, à compter depuis que nous étions ſortis de la rade de Marie-Galante.

Fin de la premiere Partie.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Vice Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre, *Voyages & Avantures du Chevalier D***. premiere Partie*; & je n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 28 Août 1767.

ROUSSELET.

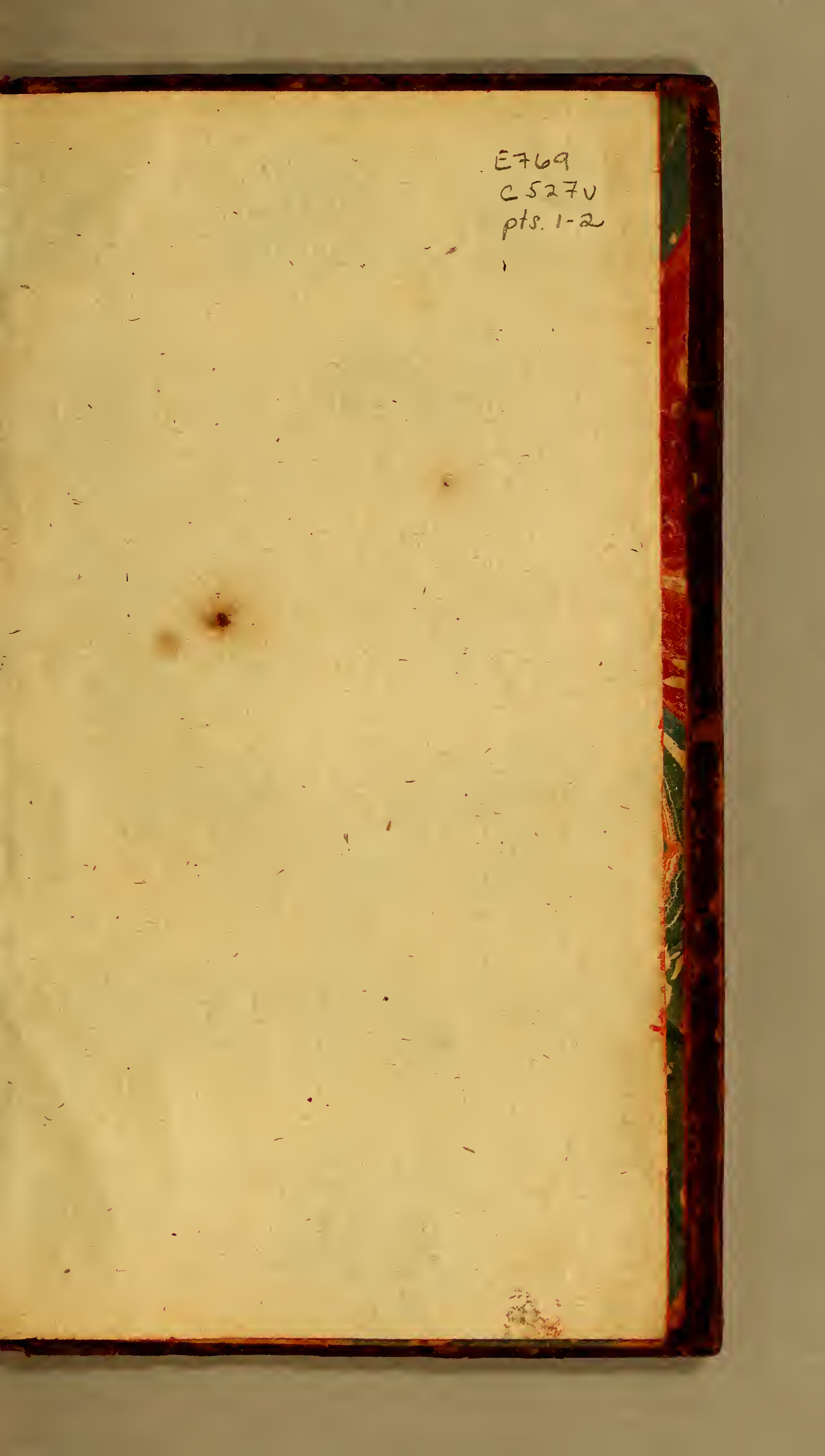
VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***.

SECONDE PARTIE.


E769
C527v
pts. 1-2





